

Chapitre 4

Travail de suivi et études de cas d'aide financière (bleuets et Centre naval)

Contenu

Résumé.....	125
Constatations clés.....	127
Constatations détaillées	128
Études de cas d'aide financière	133
Cas I – Bleuets.....	134
Cas II – Centre naval du Nouveau-Brunswick.....	140
Annexe I – Étendue et objectif des travaux de suivi.....	148
Annexe II – État des recommandations découlant des audits de performance déclaré par les ministères, commissions ou organismes.....	149
Annexe III – Résumé des projets importants réalisés dans les ministères et les organismes de la Couronne depuis dix ans.....	151
Annexe IV - Rapport d'état détaillé relatif aux recommandations depuis 2015.....	161



Travail de suivi et études de cas d'aide financière (bleuets et Centre naval)

Rapport de la vérificatrice générale – Volume II, Chapitre 4 - décembre 2019

Pourquoi est-ce important ?

- Lorsque les recommandations ne sont pas mises en œuvre, des risques existent et peuvent s'aggraver avec le temps.
- Le présent chapitre est un outil pour le Comité des comptes publics, le Comité des corporations de la Couronne et le public pour tenir les ministères et les organismes de la Couronne responsables.
- Cette année notre bureau a examiné deux dossiers importants d'aide financière en tant qu'études de cas, puisque la valeur élevée de l'aide financière provinciale continue de représenter une exposition importante pour la province.
- Nos recommandations liées à Atcon s'appliquent à tous les organismes provinciaux qui fournissent de l'aide financière à l'industrie.

Conclusion générale

- Les entités déclarent qu'elles ont mis en œuvre 85 % de nos recommandations découlant des audits de performance de 2015, de 2016 et de 2017.
- En ce qui concerne les études de cas d'aide financière à l'industrie, nous avons constaté :
 - certains résultats positifs dans des dossiers particuliers d'aide financière;
 - la Province a continué de conclure des accords d'aide financière importants par l'entremise de multiples entités provinciales;
 - des cas où l'essence de certaines recommandations liées à Atcon n'a pas été mise en œuvre;
 - besoin continu de prestation et de surveillance centrales de l'aide financière pour assurer une cohérence dans l'évaluation et le contrôle des risques;
 - le public n'est encore pas informé à l'égard du montant total de fonds accordés à titre d'aide financière et des résultats obtenus

Nos constatations

Aide financière accordée à Acadian Wild Blueberry Company Limited

- 69 millions de dollars d'aide financière provincial approuvée
- Le solde des prêts non remboursés représente une exposition importante
- Les actifs à l'appui de la garantie personnelle n'ont pas été vérifiés de manière indépendante
- L'essence de certaines recommandations liées à Atcon n'a pas été mise en œuvre

Aide financière accordée en relation avec le Centre naval du Nouveau-Brunswick

- Grande incertitude au sujet de la valeur que les contribuables ont reçue de l'investissement de 23 millions de dollars dans le chantier naval
- Prêt inhabituellement structuré où la province assume tous les risques
- Aucune évaluation des risques complétée
- L'essence de certaines recommandations liées à Atcon n'a pas été mise en œuvre

Mise en œuvre autodéclarée des recommandations :

- 20 entités ont autodéclaré un taux de mise en œuvre de 75 % à 100 %
- 10 entités ont autodéclaré un taux de mise en œuvre de 50 % à 74 %
- 2 entités ont autodéclaré un taux de mise en œuvre de 0 % à 49 %
- Nous trouvons très regrettable que 50 recommandations d'il y a quatre ans ne soient toujours pas mises en œuvre

Résumé

Cette année, nous avons fait un suivi des chapitres de 2015, de 2016 et de 2017 et de certains autres

Approche particulière pour le suivi du rapport sur Atcon

L'essence de certaines recommandations liées à Atcon traitant de l'atténuation des risques semble non mise en œuvre

4.1 Le présent chapitre de suivi favorise la reddition de comptes en indiquant à l'Assemblée législative et au grand public dans quelle mesure le gouvernement a donné suite aux recommandations découlant de nos audits de performance. À notre avis, il est important que les députés et les contribuables soient suffisamment informés pour évaluer les progrès du gouvernement en ce qui concerne la mise en œuvre de ces recommandations.

4.2 Un de nos objectifs stratégiques est que les ministères, les commissions et les organismes acceptent et mettent en œuvre toutes nos recommandations découlant des audits de performance. Dans le présent chapitre, nous faisons état des mises à jour que les ministères, les commissions et les organismes de la Couronne nous ont fournies sur l'état des recommandations découlant des audits de performance formulées dans nos rapports de 2015, de 2016 et de 2017. Nous avons aussi inclus une mise à jour des recommandations formulées dans notre chapitre de 2011 portant sur les frais de bureau de circonscription des députés de l'Assemblée législative et des membres du Conseil exécutif. Pour de plus amples renseignements sur l'étendue et l'objectif de nos travaux de suivi, veuillez consulter l'annexe I.

4.3 À la discrétion de la vérificatrice générale, il peut y avoir des exceptions à nos procédures de suivi. Ce fut le cas pour notre examen spécial de l'aide financière accordée à Atcon Holdings Inc. et à l'industrie publié en 2015. Depuis que nos recommandations ont été publiées, notre bureau a effectué des travaux chaque année pour déterminer si ces recommandations avaient été mises en œuvre.

4.4 Dans notre rapport de suivi de 2018, nous avons signalé que 12 de nos 19 recommandations mentionnées dans le rapport sur Atcon avaient été mises en œuvre. Cependant, nos travaux d'audit des états financiers de la province ont révélé des cas où nous estimons que l'essence de nos recommandations pour atténuer les risques n'a pas été mise en œuvre. Par exemple, Opportunités Nouveau-Brunswick (ONB) a élaboré des politiques pour refléter nos recommandations, mais comme le présent chapitre le démontre, l'organisme n'a pas toujours suivi ces politiques ou l'essence de nos recommandations semble ne pas avoir été mise en œuvre.

Deux cas d'aide financière relevés qui représentent une exposition importante

4.5 Même si nous avons trouvé des signes de progrès réalisés récemment pour mitiger les risques, nous avons relevé deux cas où des décisions prises peu de temps après la publication de notre rapport sur Atcon en 2015 représentent encore une exposition importante pour les contribuables du Nouveau-Brunswick.

Processus de suivi modifié pour 2019

4.6 Pour ces raisons, la vérificatrice générale a décidé de retarder les travaux de suivi approfondi à l'égard des rapports d'audit de performance de 2015 afin de se concentrer sur l'examen de deux cas importants d'aide financière. De plus, ce rapport comprend des données autodéclarées par les entités auditées au sujet de nos recommandations découlant des audits de performance de 2015, de 2016 et de 2017. Nous effectuerons nos travaux typiques de suivi sur les rapports de 2015 et de 2016 durant la prochaine année et publierons les résultats dans notre rapport de 2020.

Note au Comité des comptes publics et au Comité des corporations de la Couronne

4.7 Nous encourageons les députés de l'Assemblée législative à prendre connaissance des recommandations découlant de nos audits de performance qui sont documentées dans le présent rapport, que les ministères, les commissions et les organismes de la Couronne n'ont pas mises en œuvre. Les prochaines réunions du Comité des comptes publics et du Comité des corporations de la Couronne sont l'occasion pour les députés d'examiner l'état de ces recommandations avec les ministères, les commissions et les organismes de la Couronne concernés.

Constatations clés

Dans l'ensemble, les entités ont autodéclaré que 83 % de nos recommandations de 2015 à 2017 ont été mises en œuvre

4.8 Nos résultats globaux montrent que les ministères, les commissions et les organismes ont autodéclaré avoir mis en œuvre 83 % (247 sur 297) des recommandations découlant de nos audits de performance formulées dans les rapports de la vérificatrice générale de 2015, de 2016 et de 2017.

Constatations détaillées

4.9 La pièce 4.1 donne un aperçu de l'état des recommandations autodéclaré par ministère, commission et organisme, selon le rapport et l'année. Ces informations permettent aux utilisateurs de rapidement évaluer lesquels parmi les ministères, commissions et organismes ont fait un bon travail quant à la mise en œuvre de nos recommandations, et ceux qui ne l'ont pas. L'annexe II fournit des détails supplémentaires sur la mise en œuvre des recommandations par ministère, commission et organisme.

Pièce 4.1 – État autodéclaré de la mise en œuvre des recommandations

Légende	
	100 % des recommandations mises en œuvre
	De 75 à 99 % des recommandations mises en œuvre
	De 50 à 74 % des recommandations mises en œuvre
	Moins de 50 % des recommandations mises en œuvre

Pièce 4.2 – État autodéclaré de la mise en œuvre des recommandations

Ministère et nom du projet	Date de publication du rapport	État en 2019
		Autodéclaré par le ministère
Développement social <i>Contrat de services consultatifs</i>	2017	
Service Nouveau-Brunswick <i>Contrat de services consultatifs</i>	2017	
Environnement et Gouvernements locaux <i>Changements climatiques</i>	2017	
Énergie NB <i>Changements climatiques</i>	2017	
Service Nouveau-Brunswick <i>Évaluation foncière des résidences – Examen spécial</i>	2017	
Bureau du Conseil exécutif <i>Évaluation foncière des résidences – Examen spécial</i>	2017	
Finances et Conseil du Trésor <i>Évaluation foncière des résidences – Examen spécial</i>	2017	
Finances et Conseil du Trésor <i>Cartes d'achat des districts scolaires</i>	2017	
Éducation et Développement de la petite enfance <i>Cartes d'achat des districts scolaires</i>	2017	
District scolaire francophone Nord-Ouest <i>Cartes d'achat des districts scolaires</i>	2017	
District scolaire francophone Nord-Est <i>Cartes d'achat des districts scolaires</i>	2017	
District scolaire francophone Sud <i>Cartes d'achat des districts scolaires</i>	2017	
Anglophone North School District <i>Cartes d'achat des districts scolaires</i>	2017	
Anglophone West School District <i>Cartes d'achat des districts scolaires</i>	2017	
Anglophone East School District <i>Cartes d'achat des districts scolaires</i>	2017	
Anglophone South School District <i>Cartes d'achat des districts scolaires</i>	2017	
Opportunités Nouveau-Brunswick <i>Aide financière accordée à Atcon Holdings Inc. et à l'industrie : Questions restées sans réponse</i>	2017	
Bureau du Conseil exécutif <i>Aide financière accordée à Atcon Holdings Inc. et à l'industrie : Questions restées sans réponse</i>	2017	

Pièce 4.2 – État autodéclaré de la mise en œuvre des recommandations (suite)

Ministère et nom du projet	Date de publication du rapport	État en 2019
		Autodéclaré par le ministère
Agriculture, Aquaculture et Pêches <i>Associations de foires agricoles</i>	2016	
Commission des services d'aide juridique <i>Services du curateur public</i>	2016	
Santé <i>Salubrité des viandes – Programme d'inspection des locaux destinés aux aliments</i>	2016	
Développement social <i>Foyers de soins</i>	2016	
Développement de l'énergie et des ressources <i>Approvisionnement en bois des terres privées</i>	2016	
Développement de l'énergie et des ressources <i>Sylviculture</i>	2016	
Finances et Conseil du Trésor <i>Dettes publiques</i>	2015	
Santé <i>Prévention et contrôle des infections dans les hôpitaux</i>	2015	
Réseau de santé Horizon <i>Prévention et contrôle des infections dans les hôpitaux</i>	2015	
Réseau de santé Vitalité <i>Prévention et contrôle des infections dans les hôpitaux</i>	2015	
Opportunités NB <i>Aide financière accordée à Atcon Holdings Inc. et à l'industrie</i>	2015	
Bureau du Conseil exécutif <i>Aide financière accordée à Atcon Holdings Inc. et à l'industrie</i>	2015	
Transports et Infrastructure <i>Édifice du Centenaire</i>	2015	
Assemblée législative et Bureau du Conseil exécutif <i>Frais de bureau de circonscription des députés de l'Assemblée législative et des membres du Conseil exécutif</i>	2011	

Nous trouvons très regrettable que des recommandations d'il y a quatre ans ne soient toujours pas mises en œuvre

4.10 La pièce 4.3 présente un résumé des résultats par année. Les ministères, les commissions et les organismes nous ont déclaré avoir mis en œuvre 247 de nos 297 (83 %) recommandations découlant des audits de performance formulées dans les rapports de la vérificatrice générale de 2015 à 2017. Nous trouvons très regrettable que 50 recommandations d'il y a quatre ans ne soient toujours pas mises en œuvre. L'annexe III donne une liste complète des recommandations découlant des audits de performance qui n'ont pas été mises en œuvre selon l'autoévaluation de 2019 des ministères.

Pièce 4.3 – Résumé de l'état autodéclaré des recommandations selon l'année

Année	Recommandations			Pourcentage mises en œuvre
	Total	Mises en œuvre	Acceptées/non mises en œuvre	
2017	160 ¹	134	26	84 %
2016	44	36	8	82 %
2015	93	77	16	83 %
Total	297	247	50	83 %

Nous ne sommes pas satisfaits du taux de mise en œuvre de nos recommandations

4.11 La pièce 4.4 présente les progrès du gouvernement dans la mise en œuvre de nos recommandations découlant des audits de performance depuis 1999. Nous ne sommes pas satisfaits du taux de mise en œuvre de nos recommandations.

¹ Le nombre de recommandations de 2017 est élevé en raison de notre audit des cartes d'achat des districts scolaires. Nous avons demandé une mise à jour sur l'état de mise en œuvre de 14 recommandations de chacun des sept districts scolaires, ce qui compte pour 98 des recommandations.

Pièce 4.4 – Mise en œuvre des recommandations découlant des audits de performance

Année	Nombre de recommandations	Recommandations mises en œuvre dans un délai de		
		Deux ans	Trois ans	Quatre ans
1999	99	35 %	42 %	42 %
2000	90	26 %	41 %	49 %
2001	187	53 %	64 %	72 %
2002	147	39 %	58 %	63 %
2003	124	31 %	36 %	42 %
2004	110	31 %	38 %	49 %
2005	89	27 %	38 %	49 %
2006	65	22 %	38 %	S. O. ¹
2007	47	19 %	S. O. ¹	45 % ²
2008	48	S. O. ¹	60 % ²	57 % ⁴
2009	49	73 % ²	73 % ³	74 % ⁴
2010	44	64 % ³	70 % ³	62 % ⁴
2011	24	71 % ³	79 % ³	63 % ⁴
2012	32	69 % ³	81 % ³	61 % ⁴
2013	44	65 % ³	61 % ³	43 % ⁴
2014	17	71 % ³	94 % ³	71 % ⁴
2015	93	49 % ³	65 % ³	83 % ³
2016	44	68 % ³	82 % ³	-
2017	160	84 % ³		

¹ S. O. car aucun suivi effectué en 2010
² Autodéclaré par les ministères, les commissions et les organismes avec confirmation par notre bureau dans le cas du ministère de la Justice et de la Consommation.
³ Autodéclaré par les ministères, les commissions et les organismes.
⁴ Autodéclaré par les ministères, les commissions et les organismes et examiné par notre bureau pour en vérifier l'exactitude.

4.12 Vous trouverez à l'annexe III un résumé des projets importants réalisés dans les ministères et les organismes de la Couronne depuis dix ans. Pour un rapport d'état détaillé relatif aux recommandations depuis 2015, veuillez consulter l'annexe IV.

Études de cas d'aide financière

Introduction

4.13 La province du Nouveau-Brunswick accorde une aide financière importante à l'industrie sous forme de prêts, de garanties de prêt, de subventions, de subventions salariales, de contributions non remboursables et de prêts-subventions. Cette aide est octroyée en ayant comme objectifs de susciter ou de soutenir la croissance économique et la création d'emplois pour les gens du Nouveau-Brunswick, entre autres.

4.14 La province fournit de l'aide financière à l'industrie par l'entremise de plusieurs ministères et entités de développement économique. Actuellement, les deux principaux organismes qui consentent de l'aide financière à l'industrie au nom de la province sont :

- Opportunités Nouveau-Brunswick (ONB);
- la Société de développement régional (SDR).

4.15 Au fil des ans, le VGNB a audité des accords d'aide financière et formulé des recommandations visant l'amélioration. Les rapports les plus récents portaient sur nos examens spéciaux de l'aide financière accordée à Atcon Holdings Inc. et à l'industrie, qui furent publiés en 2015 et 2017.

Nous avons examiné deux dossiers importants pour informer les contribuables de l'exposition et des risques assumés par la province

4.16 Dans la présente section, nous traitons de deux études de cas d'importants dossiers d'aide financière en cours. Cela vise à informer les contribuables des risques que la province assume concernant les accords d'aide financière. En outre, il importe de rappeler au gouvernement la nécessité continue d'une diligence raisonnable et d'une saine gestion des risques dans le cadre de décisions d'aide financière.

Résultats positifs relevés

4.17 Il est important de noter que nous connaissons des cas où, finalement, l'aide financière a donné des résultats positifs, comme :

- Nous avons été informés qu'ONB avait abandonné l'utilisation de prêts-subvention comme forme d'aide, sauf dans certaines circonstances. Au lieu de cela, l'organisme se concentre davantage sur les subventions salariales, qui comportent moins de risques, car l'objectif du financement est satisfait

avant que des fonds ne soient déboursés.

- Un prêt de 39 millions de dollars qui a été converti en un placement en 2014, dont le recouvrement semblait douteux auparavant, génère maintenant des revenus. Au mars 2019, la province avait reçu des revenus de placement d'environ 5 millions de dollars.
- Une entité avec un prêt non remboursé de 11,5 millions de dollars avait une provision pour perte de 30 % du solde; cependant, le prêt a été finalement remboursé au complet en 2017.
- En général, ONB a plusieurs prêts dans son portefeuille où les remboursements ont lieu. ONB a reçu en moyenne environ 23 millions de dollars par année en remboursements depuis 2016, son premier exercice d'exploitation.

4.18 Il est encourageant de voir des réussites dans le cadre du programme d'aide financière à l'industrie et nous espérons que cela continue à l'avenir.

4.19 Dans le reste de la présente section, nous traitons de deux cas d'aide financière qui, nous estimons, présentent encore une exposition importante pour la province. Les voici :

- Aide accordée à Acadian Wild Blueberry Company Limited;
- Aide accordée en relation avec le Centre naval du Nouveau-Brunswick à Bas-Caraquet.

Cas I – Bleuets

Contexte du cas

4.20 Le premier cas porte sur une série de prêts et de subventions accordés à Acadian Wild Blueberry Company Limited, une filiale d'Oxford Frozen Foods Ltd. Depuis 2013, la province a approuvé un total de 69 millions de dollars en aide financière à cette entreprise. Le gouvernement fédéral a contribué un autre 4 millions de dollars.

4.21 En 2013, la province a annoncé que « *Oxford Frozen Foods Ltd. investira 184 millions de dollars afin de construire une nouvelle installation de transformation, entreprendre l'aménagement de champs de bleuets sauvages, et créer 300 emplois dans la Péninsule acadienne...sur une période de dix ans.* »² La province a aussi échangé plus de 6 000 hectares de terres de la Couronne pour un nombre égal d'hectares avec Acadian Farms Development Partnership, une autre filiale d'Oxford. La pièce 4.6 ci-dessous présente les détails de l'aide financière provinciale approuvée et versée à Acadian Wild Blueberry Company de 2013 à 2019.

4.22 En date de mars 2019, Opportunités NB (ONB) nous a informé qu'Acadian Wild Blueberry Company Limited et d'autres filiales d'Oxford ayant des exploitations dans la région avaient plus de 180 employés (temps plein, temps partiel et saisonniers). La première phase de l'installation de transformation a été complétée en 2016. Selon ONB, au moment de nos travaux, les travaux de construction de l'installation avançaient tel que prévu, et Acadian était à jour avec ses remboursements selon les ententes de prêts.

Pièce 4.5 – Usine de transformation d'Acadian Wild Blueberry Company



Source : <https://www.cbc.ca/news/canada/new-brunswick/blueberry-processing-plant-opens-acadian-oxford-1.3685837>

² Communiqué du gouvernement du Nouveau-Brunswick : Investissement d'Oxford Frozen Foods Ltd. au Nouveau-Brunswick : <https://www2.gnb.ca/content/gnb/fr/nouvelles/communiqué.2013.10.1099.html>

Pièce 4.6 – Aide provinciale accordée à Acadian Wild Blueberry Company, de 2013 à 2019 (en milliers de dollars)

Ministère/ Organisme	Exercice d'approbation	Type d'aide	Objectif de l'aide	Financement approuvé	Montant versé en date du 31 mars 2019	Versé après le 31 mars 2019 (non audité)	Total versé*
Prêts provinciaux :							
INB	2013	Prêt	Construction de l'installation de transformation	37 500 \$	47 979 \$	-	47 979 \$
ONB	2016	Prêt	Agrandissement de l'installation de transformation	12 000			
ONB	2018	Prêt	Construction de l'installation de transformation des légumes	13 000	6 384	5 274	11 658
ONB	2019	Prêt	Coûts supplémentaires liés à l'installation pour les légumes	2 000	-	-	-
Total des prêts				64 500 \$	54 363 \$	5 274 \$	59 637 \$
Subventions provinciales :							
SDR	2016	Subvention	Pour payer les coûts de construction d'une sous-station électrique	758 \$	758 \$	- \$	758 \$
SDR	2017	Subvention		264	264	-	264
ONB/SDR	2018	Subvention	Construction de l'installation de transformation des légumes (dépenses en immobilisations)	3 250	1 879	1 141	3 020
ONB	2018	Subvention	Construction de l'installation de transformation des légumes	500	297	180	477
Total des subventions				4 772 \$	3 198 \$	1 321 \$	4 519 \$
Total de l'aide provinciale				69 272 \$	57 561 \$	6 595 \$	64 156 \$

*comprend des montants non audités qui furent versés après le 31 mars 2019

Source : Tableau préparé par le VGNB

Calendrier des principaux jalons

4.23 Voici les jalons importants relatifs à notre première étude de cas :

- Septembre 2013 : La province approuve un échange de plus de 6 000 hectares de terres de la Couronne avec Acadian Farms Development Partnership pour des terres privées.
- Octobre 2013 : Entente pour un prêt de 37,5 millions de dollars à l'entreprise pour construire une installation de transformation de bleuets.
- Mars 2015 : Publication du rapport et des recommandations sur Atcon.
- Novembre 2016 : Entente pour augmenter de 12 millions de dollars le prêt initial.
- Août 2018 : Entente pour un prêt de 13 millions de dollars à l'entreprise pour construire une installation de transformation de légumes.
- Décembre 2018 : Entente pour un prêt supplémentaire de 2 millions de dollars à l'entreprise relié à l'installation de transformation de légumes.

Recommandation de 2015 liée à Atcon – limiter l'exposition en plafonnant l'aide

4.24 En 2015, nous avons recommandé au ministère du développement économique (maintenant ONB) d'établir un plafond sur le montant d'aide qui peut être accordé à une seule société ou à un groupe de sociétés apparentées et sur le niveau d'exposition de la province.

Le solde des prêts non remboursés constitue une exposition importante

4.25 Au 31 mars 2019, le total du solde des prêts s'élevait à 54 millions de dollars, représentant 19 % du portefeuille de prêts actifs d'ONB. Même si ce pourcentage s'inscrit dans le cadre de la politique d'ONB en matière de limites d'exposition pour les entreprises et les industries, nous croyons que la valeur en dollars des prêts non remboursés représente toujours une exposition importante pour la province.³

³ Selon la politique 08 d'ONB sur les limites d'exposition du portefeuille, l'exposition de l'organisation à une compagnie ou à un groupe de compagnies ne devrait pas normalement excéder 30 % du portefeuille actif, tandis que l'exposition à une industrie ne devrait pas normalement excéder 50 % du portefeuille actif.

Recommandation de 2015 liée à Atcon – états financiers audités

4.26 En 2015, nous avons recommandé au Ministère de joindre une version complète des derniers états financiers audités aux mémoires présentés au Conseil exécutif demandant une aide financière.

Aide accordée à une société écran

4.27 Dans le présent cas, le bénéficiaire de l'aide financière, soit Acadian Wild Blueberry Company, était une société écran dont la capacité d'honorer ses obligations financières dépend entièrement de la situation financière de sa société mère (Oxford Frozen Foods Limited).

Pas d'états financiers audités de la société mère au dossier

4.28 Bien que l'entreprise bénéficiaire soit simplement un centre de coûts pour sa société mère, l'entente avec ONB n'exige pas que la société mère soumette des états financiers audités. Le dossier contient seulement les états financiers audités de l'entreprise (société écran) bénéficiaire, cependant, ONB est seulement autorisée à consulter les états financiers de la société mère en personne et à prendre des notes.

L'essence de la recommandation n'a pas été mise en œuvre

4.29 En théorie, il semble qu'ONB a mis en œuvre notre recommandation. Cependant, l'inclusion des états financiers audités d'une société écran qui dépend de sa société mère ne suffit pas pour évaluer tous les risques concernant la capacité de l'entreprise à honorer ses obligations de remboursement dans le cadre des ententes de prêts. C'est un exemple où l'essence de notre recommandation semble ne pas avoir été mise en œuvre.

Recommandation de 2015 liée à Atcon – éléments probants pour appuyer la valeur des garanties personnelles

4.30 En 2015, nous avons recommandé que lorsque des garanties personnelles sont données, la province s'assure qu'il existe des éléments probants adéquats qui appuient la valeur des actifs personnels, comme quoi l'avoir net est suffisant pour protéger l'argent des contribuables.

Actifs à l'appui de la garantie personnelle non vérifiés de manière indépendante

4.31 Le propriétaire de l'entreprise a donné une garantie personnelle à titre de sûreté pour le prêt. La *Politique 06E – Prêts remboursables* d'ONB exige une certification annuelle par un tiers indépendant des actifs donnés en garantie personnelle. Les auditeurs de l'entreprise ont fourni une confirmation écrite de l'avoir net personnel du propriétaire en octobre 2016, sans aucun détail des actifs et de leur évaluation. En mars 2019, le trésorier de l'entreprise, qui n'est pas indépendant de celle-ci, a fourni une confirmation de l'avoir net, encore une fois sans aucun détail sur les actifs. Aucune des confirmations n'était un « relevé détaillé de la valeur nette » ou autre document acceptable comme l'exige la politique.

4.32 De même, le montant de la garantie, initialement établi à 20 millions de dollars, a augmenté de 5 millions de dollars, tandis que les prêts approuvés se sont accrus de 37,5 millions en 2013 à 64,5 millions au 31 mars 2019. Cela augmente le risque qu'ONB ne puisse pas être en mesure de recouvrer les fonds si l'entreprise ne peut pas rembourser le prêt.

Recommandation mise en œuvre seulement en apparence

4.33 L'assurance obtenue d'une source informée et fiable pour confirmer l'avoir net du propriétaire est considérée comme une bonne pratique. Cependant, ce n'est pas le cas si l'assurance provient de sources non indépendantes et manque de détails sur les actifs individuels possédés. C'est un autre exemple où l'essence de notre recommandation n'a pas été suivie.

4.34 Étant donné les difficultés récentes de la province dans le recouvrement de la garantie personnelle dans le cas Atcon, des mesures plus sévères devraient être appliquées à toutes les garanties personnelles pour éviter des scénarios semblables à l'avenir. Parmi ces mesures, on devrait s'assurer que les garanties personnelles sont suffisamment complémentaires aux autres formes de sûreté et un respect plus strict des politiques connexes d'ONB.

Recommandations ont été mieux reflétées dans le cadre du financement accordé en 2018

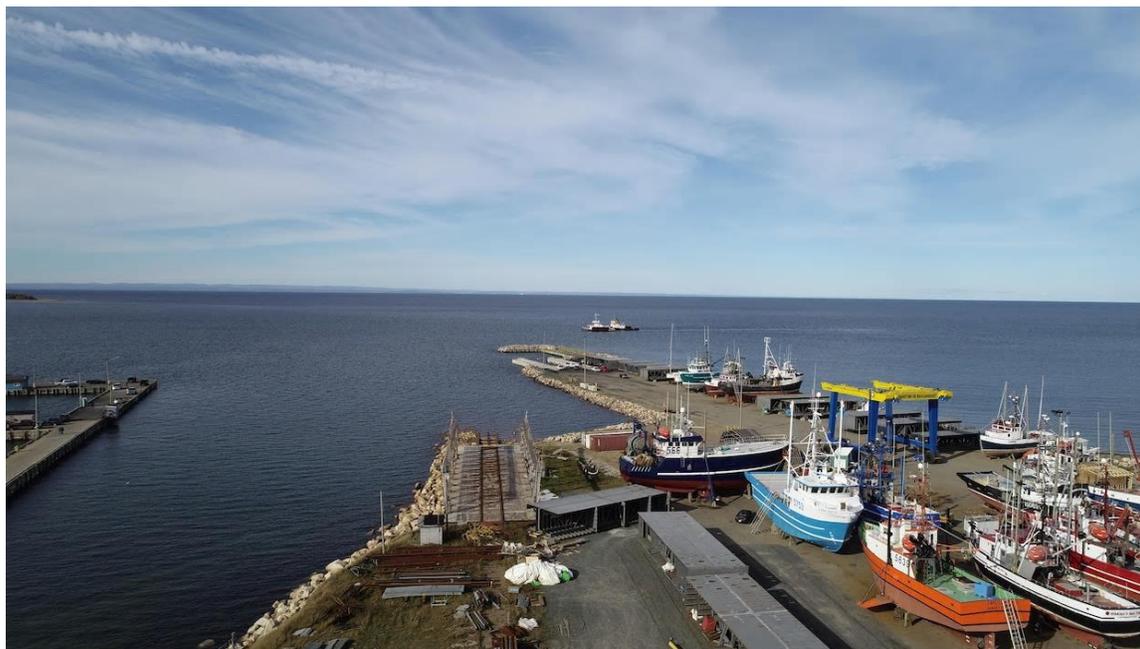
4.35 Dans une perspective plus positive, nous avons constaté que la décision de fournir une aide additionnelle en 2018 était appuyée par des renseignements supplémentaires, comme la prise en compte de l'aide financière accordée à l'entreprise par le passé et s'il y avait eu des défauts de paiement le cas échéant. Cela est conforme à l'une de nos recommandations de 2015 liées à Atcon.

Cas II – Centre naval du Nouveau-Brunswick

Contexte du cas

4.36 La deuxième étude de cas examine l'aide financière accordée à diverses parties en lien avec le développement et l'exploitation du Centre naval du Nouveau-Brunswick à Bas-Caraquet.

Pièce 4.7 – Centre naval du Nouveau-Brunswick – Bas-Caraquet



Source : <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1189955/centre-chantier-naval-politique-provinciale-groupe-ocean>

4.37 En 2009-2010, les municipalités de Caraquet et de Bas-Caraquet ont créé le Centre naval du Nouveau-Brunswick Inc. (CNNB) comme une entreprise sans but lucratif. Cette entreprise a ensuite acheté le chantier naval à Bas-Caraquet avec de l'aide des gouvernements provincial et fédéral. Dans les années suivantes, de l'aide gouvernementale supplémentaire fut accordée pour des améliorations de l'infrastructure et l'exploitation du chantier naval. Selon un communiqué du gouvernement publié en mai 2015, l'investissement de la province « *permettra de créer plus*

de 75 emplois tout en plaçant l'industrie dans une position de croissance future. »⁴ La SDR a indiqué qu'il y avait environ 106 personnes qui travaillaient sur place le 18 mars 2019.

4.38 En 2014, l'infrastructure du site avait été évaluée comme étant inadéquate pour répondre aux besoins de clients potentiels et une entente a été conclue avec les gouvernements pour la construction et la remise en état du site. En août 2015, il est devenu évident que le CNNB ne pouvait pas obtenir sa partie du financement pour achever le projet.

4.39 En avril 2016, compte tenu de la perte potentielle de l'infrastructure du chantier naval, y compris des pertes d'emplois et des fournisseurs impayés qui fermeraient possiblement leurs portes, Gestion provinciale Ltée (GPL), une société gouvernementale, a proposé officiellement d'acheter le site du Centre naval et de prendre en charge son exploitation. Les municipalités de Caraquet et de Bas-Caraquet ont accepté la proposition, qui exigeait que chaque municipalité fournisse 80 000 \$ en fonds par année pendant dix ans. En juin 2016, le Conseil de l'emploi de la province et le Conseil du Trésor ont approuvé l'achat du Centre naval.

Calendrier des principaux jalons

4.40 Voici les jalons importants relatifs à notre deuxième étude de cas :

- 2010 : Les municipalités de Caraquet et de Bas-Caraquet achètent le chantier naval à Bas-Caraquet avec de l'aide du gouvernement fédéral et une garantie de prêt de 300 000 \$ de la SDR.
- Mars 2015 : Publication du rapport et des recommandations sur Atcon.
- Août 2016 : La province, par l'entremise de Gestion provinciale Ltée (GPL), achète les actifs de CNNB et de Services Maritimes de Bas-Caraquet Ltée pour 1 \$.

⁴ Communiqué du gouvernement du Nouveau-Brunswick : Investissement stratégique dans l'industrie de la construction navale de la Péninsule acadienne : <https://www2.gnb.ca/content/gnb/fr/nouvelles/communiqué.2015.05.0391.html>

- 1^{er} octobre 2016 : Entente de prêt entre la SDR et GPL jusqu'à concurrence de 12,6 millions de dollars pour la construction d'une cale sèche flottante.
- 24 octobre 2016 : Entente avec le Groupe Océan, une entreprise privée, pour la construction de la cale sèche flottante, et bail entre le Groupe Océan et GPL pour l'utilisation de la cale sèche (20 ans après l'achèvement de la cale sèche).
- 10 juillet 2017 : Entente entre la SDR et l'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA), un organisme fédéral, pour du financement jusqu'à concurrence de 10 millions de dollars pour la remise en état de la rampe de halage et du quai en U, l'achat d'un lève-bateau mobile, des travaux sur le site et des mises à niveau du système de protection contre les incendies.

4.41 La pièce 4.8 ci-dessous présente les détails de l'aide financière provinciale approuvée et versée à l'égard du Centre naval du Nouveau-Brunswick de 2009 à 2019.

Pièce 4.8 – Aide provinciale à l'égard du Centre naval du Nouveau-Brunswick, de 2009 à 2019 (en milliers de dollars)

Ministère/ Organisme	Bénéficiaire du financement	Exercice d'approbation	Type d'aide	Objectif de l'aide	Financement approuvé	Versé jusqu'au 31 mars 2019
SDR	CNNB	2009 à 2012	Divers	Améliorations de l'infrastructure et opérationnelles	2 889 \$	2 632 \$
SDR	CNNB	2014	Subvention	Construction et remise en état du site du CCNB	4 000	1 529
SDR	GPL	2016	Divers	Acheter le site du chantier naval, régler les dettes envers les fournisseurs impayés et investir dans l'infrastructure	8 970	8 970
SDR	GPL	2016	Prêt	Construction d'une cale sèche	12 615	9 142
ONB	Groupe Océan	2016 à 2019	Subventions salariales	Subventions salariales	655	655
Total de l'aide provinciale					29 129 \$	22 928 \$

Source : Tableau préparé par le VGNB

4.42 La pièce 4.8 montre que depuis 2009 la province a approuvé un total de 29 millions de dollars en financement à l'égard du Centre naval. Ce montant s'ajoute aux

14 millions de dollars de financement fédéral approuvé par l'entremise de l'APECA.

Plus de 24 millions de dollars investis par les gouvernements fédéral et provincial depuis août 2016

4.43 Depuis l'achat par la province du chantier naval en août 2016 jusqu'au 31 mars 2019, la SDR a indiqué qu'elle et GPL avaient investi 18,5 millions de dollars dans le chantier naval. De ce montant, 10,3 millions de dollars ont été versés au Groupe Océan. L'APECA a versé un montant total de 6 millions de dollars à la SDR pour le projet en 2017-2018 et 2018-2019.

Le sauvetage du centre par la province s'est soldé par une perte de 3,8 millions de dollars lors de l'acquisition

4.44 En août 2016, GPL a acheté les actifs de CNNB et de Services Maritimes (terrains, bâtiments, matériel, etc.) pour 1 \$. L'entente exigeait que GPL règle les dettes envers les fournisseurs impayés et investisse dans l'infrastructure. La contrepartie effective de l'acquisition, y compris les règlements avec les fournisseurs et la banque, ainsi que les autres frais, s'est élevée à 8,8 millions de dollars. Lorsque qu'on la compare aux actifs reçus, GPL a inscrit une perte nette de 3,8 millions de dollars lors de l'acquisition dans ses états financiers de 2017-2018.

Aucune évaluation des risques pour appuyer la décision de sauvetage

4.45 Nous avons constaté que l'information fournie aux décideurs n'incluait pas une évaluation des risques ni aucune mention des compétences de GPL en matière de gestion d'actifs dans l'industrie de construction navale.

4.46 La convention d'achat exigeait que GPL conclue un certain nombre d'ententes avec le Groupe Océan pour :

- louer des actifs au Centre naval (bâtiment, équipement);
- construire une cale sèche flottante;
- louer la cale sèche.

Pièce 4.9 – Construction de la cale sèche

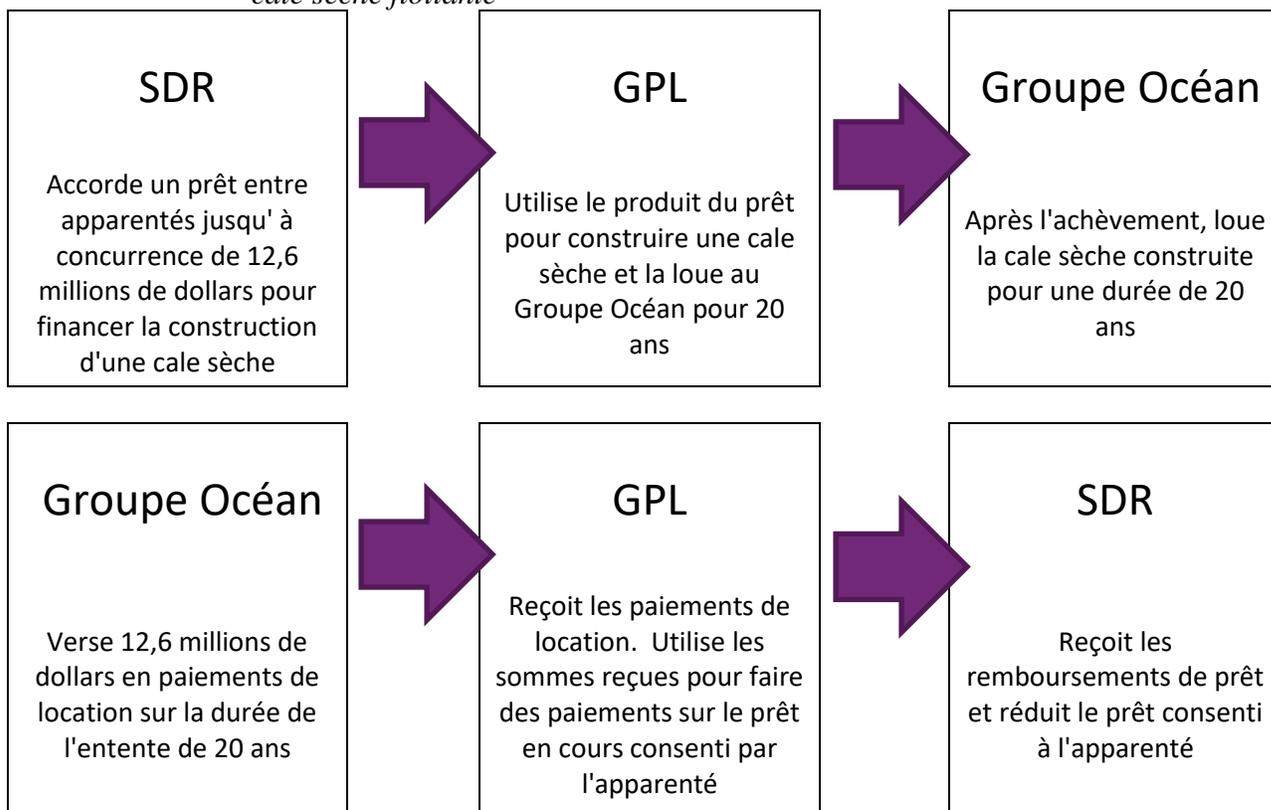
Source : <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1287943/groupe-ocean-cale-seche-bas-caraquet>

***Financement
inhabituellement
structuré où la province
assume tous les risques***

4.47 En octobre 2016, une entente de prêt entre la SDR et GPL, deux sociétés provinciales apparentées, a été signée pour un montant jusqu'à concurrence de 12,6 millions de dollars pour financer la construction de la cale sèche. Un contrat de location a alors été signé entre le Groupe Océan et GPL pour utiliser la cale sèche pendant 20 ans après son achèvement. Le total des paiements de location s'élève à 12,6 millions de dollars. GPL doit faire des remboursements à la SDR correspondant aux paiements de location. C'est un prêt qui est inhabituellement structuré entre deux entités provinciales apparentées, car la province assume encore tous les risques. Le contrat a été attribué au Groupe Océan pour construire la cale sèche et la louer ensuite pour 20 ans, tandis que la province accordait tout le financement.

4.48 La pièce 4.10 illustre les arrangements financiers entre les deux parties engagées dans la construction et la location de la cale sèche flottante.

Pièce 4.10 – Arrangements financiers pour la construction et la location de la cale sèche flottante



Source : Graphique préparé par le VGNB à partir de l'information fournie par la SDR

Retard dans la construction de la cale sèche

4.49 GPL a octroyé un contrat à la même entreprise à qui elle louerait la cale sèche qui n'était pas encore achevée, soit le Groupe Océan, pour aussi construire ladite cale sèche, dont l'achèvement était prévu en avril 2019. Le projet a connu plusieurs retards et, en date d'août 2019, la cale sèche n'était toujours pas achevée.

La construction de la cale sèche sera achevée au Québec

4.50 À la fin d'août 2019, un différend est survenu entre la province et le Groupe Océan. La province a obtenu un mandat pour empêcher le Groupe Océan de déplacer la cale sèche du Nouveau-Brunswick au Québec avant l'achèvement de sa construction. Un juge de la Cour fédérale a par la suite statué que le Groupe Océan pouvait déplacer la cale sèche sous certaines conditions, donc sa construction sera terminée au Québec.

Activités actuelles au Centre naval

4.51 Des responsables de GPL nous ont informé que le Groupe Océan a commencé à faire des paiements au titre du contrat de location, et que d'autres compagnies continuent

de louer des édifices et de l'équipement au Centre naval pour la construction et la réparation de bateaux.

Pertinence de recommandations liées à Atcon

Recommandations de 2015 liées à Atcon – rationaliser l'administration et coordination par le BCE

Recommandation de 2015 liée à Atcon – quantifier les risques et les avantages

Essence des recommandations non mises en œuvre

Conclusions

4.52 En 2015, nous avons recommandé ce qui suit :

- À titre de mesure d'efficacité et afin de rationaliser l'administration, nous recommandons que le ministère du Développement économique (maintenant ONB) formule des recommandations au Cabinet visant à justifier le nombre d'entités provinciales qui offrent de l'aide financière à l'industrie.
- Nous recommandons que le Bureau du Conseil exécutif (BCE) assume la responsabilité de coordonner la mise en œuvre des recommandations formulées dans le présent rapport par tous les ministères et organismes qui accordent de l'aide financière à l'industrie.
- Afin d'améliorer la prise de décisions futures en matière de développement économique, nous recommandons que le Ministère quantifie les risques et les avantages pour la province afin d'établir clairement la valeur reçue pour le résultat du financement et trouver un équilibre entre celle-ci et le risque assumé par la province.

4.53 Nos recommandations de 2015 liées à Atcon étaient censées s'appliquer à toutes les entités provinciales accordant de l'aide financière à l'industrie. Sans une approche rationalisée pour l'aide financière et la mise en œuvre de nos recommandations par toutes les entités, l'aide financière continue de manquer de perspective provinciale. En outre, le fait de ne pas fournir des évaluations de risques aux décideurs et de structurer des opérations qui laissent la province assumer tous les risques démontre que les mesures de protection incluses dans nos recommandations de 2015 liées à Atcon n'ont pas été suivies dans le dossier du chantier naval de Bas-Caraquet. Par conséquent, une grande incertitude règne au sujet de la valeur que les contribuables du Nouveau-Brunswick ont reçue de l'investissement de 23 millions de dollars dans le chantier naval.

4.54 Il est clair que la province a continué de conclure des accords importants d'aide financière par l'entremise de multiples entités provinciales. Ces entités emploient une diligence raisonnable, une gestion des risques et des

pratiques de surveillance qui varient en matière de profondeur et de rigueur.

4.55 Nous sommes préoccupés de voir que l'essence de certaines de nos recommandations liées à Atcon n'a pas été mises en œuvre lorsque de nouvelles décisions d'aide financières ont été prises. À notre avis :

- L'aide ne devrait pas être offerte à une société écran à moins qu'elle ne soit garantie par les actifs de la société mère. Dans de tels cas, il n'est pas suffisant d'obtenir et d'examiner seulement les états financiers de l'entreprise bénéficiaire. Même si cette pratique semble respecter les exigences de la politique, elle ne fournira pas une véritable évaluation de la situation financière du bénéficiaire.
- Il n'est pas acceptable d'obtenir seulement une certification de l'avoir net total appuyant une garantie personnelle. Il faut plutôt obtenir un relevé détaillé de l'avoir net certifié de façon indépendante et mis à jour régulièrement afin de passer le test des tribunaux si la province n'est pas en mesure de recouvrer les fonds du bénéficiaire du financement.
- Des plafonds sur le montant d'aide accordée à une seule société, établis comme un pourcentage du portefeuille actif, devraient limiter le niveau d'exposition de la province. Même si le solde de l'encours de prêts de 54 millions de dollars d'Acadian Wild Blueberry Company Limited s'inscrit dans le cadre du plafond de la nouvelle politique d'ONB, il représente toujours un niveau élevé d'exposition pour la province.

Il est inacceptable que les contribuables ne soient encore pas informés à l'égard du montant total de fonds accordés à titre d'aide financière et des résultats obtenus

4.56 Nous continuons de penser que la prestation et la surveillance centrales de l'aide financière assureraient une cohérence dans l'évaluation et le contrôle des risques pour le contribuable et la province en général. En outre, il est inacceptable que les contribuables ne soient encore pas informés à l'égard du montant total de fonds accordés à titre d'aide financière et des résultats obtenus.

4.57 Tandis que nous encourageons et appuyons les résultats positifs obtenus par ONB, nous estimons que la mise en œuvre de l'essence de nos recommandations de 2015 liées à Atcon aiderait la province à améliorer la gestion des risques, à soutenir et à renforcer les réussites enregistrées à ce jour.

Annexe I – Étendue et objectif des travaux de suivi

Étendue et objectif

Le bureau a comme pratique, après qu'un rapport d'audit de performance est publié, de demander des ministères, commissions et organismes une mise à jour annuelle de l'état de mise en œuvre des recommandations, et ce, dès la deuxième année suivant le rapport original. Nous vérifions habituellement la mise en œuvre des recommandations quatre ans après la publication du rapport. Autrement dit, dans le présent rapport de 2019, nous suivons les progrès de la mise en œuvre des recommandations découlant de nos audits de performance de 2015, de 2016 et de 2017. Nous pouvons également décider de faire le suivi de l'état de certaines recommandations pour une période dépassant quatre ans.

Notre objectif est de déterminer le degré auquel les ministères, les commissions et les organismes de la Couronne ont avancé dans la mise en œuvre de nos recommandations. Dans notre évaluation, nous considérons qu'une recommandation peut être mise en œuvre, non mise en œuvre, non acceptée ou encore qu'elle n'est plus pertinente.

Pour préparer ce chapitre, nous demandons aux différents ministères, commissions et organismes de la Couronne de nous fournir par écrit une mise à jour des progrès réalisés. Ils nous fournissent leur évaluation de l'état de chaque recommandation découlant de l'audit de performance. Les ministères, les commissions et les organismes sont par ailleurs libres d'ajouter tout commentaire explicatif qu'ils jugent nécessaire pour justifier leur évaluation. Nous avons reçu toutes les mises à jour demandées.

Cette année, nous avons modifié notre processus de suivi afin d'étudier deux dossiers d'aide financière relevés comme représentant une exposition importante pour la province. Par conséquent, nous n'avons pas vérifié l'état de mise en œuvre que les ministères, les commissions et les organismes nous ont soumis. Nous avons recueilli et résumé l'information envoyée pour 2015, 2016 et 2017 ainsi que certaines recommandations formulées en 2011 concernant les dépenses des bureaux de circonscription.

Les recommandations formulées aux ministères, aux commissions et aux organismes de la Couronne qui découlent de nos travaux d'audit des états financiers font l'objet d'un suivi annuel dans le cadre de notre processus d'audit des états financiers et ne sont pas abordées dans le présent chapitre.

Annexe II – État des recommandations découlant des audits de performance déclaré par les ministères, commissions ou organismes

Ministère, commission ou organisme	Sujet	Année	Recommandations découlant des audits de performance					% mises en œuvre
			Total	Mises en œuvre	Acceptées/ non mises en œuvre	Non acceptées	N'est plus pertinente/non déterminable	
Agriculture, Aquaculture et Pêches	Associations de foires agricoles	2016	8	7	1	0	0	88 %
SNB	Contrat de services consultatifs	2017	3	2	1	0	0	67 %
Développement social			13	13	0	0	0	100 %
ASD-W	Cartes d'achat des districts scolaires	2017	14	12	2	0	0	86 %
ASD-N			14	14	0	0	0	100 %
ASD-E			14	14	0	0	0	100 %
ASD-S			14	14	0	0	0	100 %
DSF-S			14	13	1	0	0	93 %
DSF-NE			14	8	6	0	0	57 %
DSF-NO			14	14	0	0	0	100 %
EPFT			2	2	0	0	0	100 %
Finances et Conseil du Trésor			2	0	2	0	0	0 %
Environnement et Gouvernements locaux			Changements climatiques	2017	5	2	3	0
Énergie NB	3	2			1	0	0	67 %
Opportunités NB	Aide financière accordée at Atcon : Questions restées sans réponse	2017	8	8	0	0	0	100 %
Bureau du Conseil exécutif			1	1	0	0	0	100 %
Service Nouveau-Brunswick	Services d'évaluation foncière de Service Nouveau-Brunswick	2017	22	13	9	0	0	59 %
Bureau du Conseil exécutif			1	1	0	0	0	100 %
Finances et Conseil du Trésor			2	1	1	0	0	50 %
Développement de l'énergie et des ressources	Approvisionnement en bois des terres privées	2015	19	14	5	0	0	74 %
Développement de l'énergie et des ressources	Sylviculture	2015	21	15	6	0	0	71 %
Finances et Conseil du Trésor	Dettes publiques	2015	8	4	4	0	0	50 %
Commission des services d'aide juridique	Services du curateur public	2016	10	6	4	0	0	60 %

Annexe II – État des recommandations découlant des audits de performance déclaré par les ministères, commissions ou organismes (suite)

Ministère, commission ou organisme	Sujet	Année	Recommandations découlant des audits de performance					% mises en œuvre
			Total	Mises en œuvre	Acceptées/ non mises en œuvre	Non acceptées	N'est plus pertinente/non déterminable	
Santé	Salubrité des viandes – Programme d'inspection des locaux destinés aux aliments	2016	23	20	3	0	0	87 %
Santé	Prévention et contrôle des infections dans les hôpitaux	2015	2	2	0	0	0	100 %
Réseau de santé Horizon			9	9	0	0	0	100 %
Réseau de santé Vitalité			10	10	0	0	0	100 %
Opportunités NB	Aide financière accordée à Atcon Holdings Inc. et à l'industrie	2015	17	17	0	0	0	100 %
Bureau du Conseil exécutif			2	1	1	0	0	50 %
Développement social	Foyers de soins	2016	3	3	0	0	0	100 %
Transports et Infrastructure	Édifice du Centenaire	2015	5	5	0	0	0	100 %
Bureau du Conseil exécutif et Assemblée législative	Frais de bureau de circonscription	2011	5	5	0	0	0	100 %
Total			302	252	50	0	0	83 %

* Toutes les valeurs sont des résultats autodéclarés

Annexe III

Résumé des projets importants réalisés dans les ministères et les organismes de la Couronne depuis dix ans

Les paragraphes qui suivent résument les projets d'optimisation des ressources dont nous avons fait rapport dans des chapitres distincts de nos rapports annuels des dix dernières années, organisés par ministère ou organisme. L'année du rapport est indiquée entre parenthèses après la mention du sujet du projet. La liste contient le nom actuel du ministère ou de l'organisme, même si, dans certains cas, le projet a eu lieu avant la réorganisation du gouvernement.

Ministère de l'Agriculture, Aquaculture et Pêches

Associations de foires agricoles (2016)

Ce chapitre examine si le gouvernement exerce une surveillance appropriée sur les associations agricoles du Nouveau-Brunswick.

Assemblée législative

Frais de bureau de circonscription des députés de l'Assemblée législative et des membres du Conseil exécutif (2011)

Ce chapitre présente des observations, des constatations et des recommandations concernant les frais de bureau de circonscription des députés à l'égard des pouvoirs et de la gestion exercés à la fois par le Bureau du greffier de l'Assemblée législative et les ministères. Il fait état des points positifs, ainsi que des questions qui ont besoin d'être améliorées pour assurer une gérance et une reddition de comptes appropriées.

Bureau du Conseil Exécutif

Frais de bureau de circonscription des députés de l'Assemblée législative et des membres du Conseil exécutif (2011)

Ce chapitre présente des observations, des constatations et des recommandations concernant les frais de bureau de circonscription des députés à l'égard des pouvoirs et de la gestion exercés à la fois par le Bureau du greffier de l'Assemblée législative et les ministères. Il fait état des points positifs, ainsi que des questions qui ont besoin d'être améliorées pour assurer une gérance et une reddition de comptes appropriées.

Ministère de Développement de l'énergie et des ressources

Sylviculture (2015)

Ce chapitre détermine si le ministère s'acquitte de ses responsabilités pour améliorer la qualité et la quantité de l'approvisionnement futur en bois grâce à la sylviculture, et s'il obtient des services de sylviculture en tenant compte de l'économie et de l'efficacité.

Approvisionnement en bois des terres privées (2015)

Ce chapitre détermine si le ministère s'acquitte de ses responsabilités à l'égard de l'approvisionnement en bois des terrains boisés privés, et si la Commission des produits forestiers du Nouveau-Brunswick exerce une surveillance appropriée des offices de commercialisation des produits forestiers.

Ministère du Développement social

Contrat de services consultatifs (2017)

Ce chapitre a évalué l'efficacité des pratiques particulières de gestion des contrats du ministère du Développement social dans l'achat, l'administration et la mesure des résultats d'un contrat important pour des services consultatifs.

Foyers de soin (2016)

Ce chapitre fournit des renseignements sur l'état actuel des foyers de soins. Ce dernier examine la situation actuelle dans la province en ce qui concerne les foyers de soins et la capacité du système de répondre à la demande croissante de services.

Foyers d'accueil (2013)

Ce chapitre examine si le Ministère respecte ses normes écrites pour les familles d'accueil, et s'il rend compte de l'efficacité du programme des Services résidentiels pour enfants dans des rapports destinés au public.

Entente sur le logement social de la SCHL (2011)

Ce chapitre examine l'incidence financière future sur la province de la baisse de financement au titre de l'Entente sur le logement social de la SCHL. De plus, le chapitre évalue si le ministère gère et administre les programmes conformément aux quatre exigences principales de l'entente.

Examen du contrat sur les foyers de soins conclu avec Shannex Inc. (2009)

Ce chapitre examine diverses questions sur le contrat sur les foyers de soins conclu avec Shannex Inc. pour créer des places en foyer en soin.

Ministère de l'Éducation et Développement de la petite enfance

Le rendement des élèves : un défi néo-brunswickois (2018)

Ce chapitre fait rapport des observations, constatations et recommandations en ce qui concerne la gestion par le ministère du rendement des élèves en lecture, mathématiques et sciences, qui est mesuré à l'aide des évaluations provinciales. Il examine si le ministère établit des objectifs pour le rendement des élèves, surveille, améliore et rend compte publiquement du rendement des élèves. Il porte sur les secteurs anglophone et francophone et inclus l'ensemble des sept districts scolaires.

Cartes d'achat des districts scolaires (2017)

Ce chapitre examine l'utilisation des cartes d'achat par les districts scolaires, après avoir relevé des risques liés à l'utilisation des cartes d'achat au cours de notre travail d'audit financier, qui a souligné de nombreux faiblesses de contrôle dans les procédures visant les cartes d'achat.

L'évaluation provinciale des élèves du secteur anglophone (2009)

Ce chapitre évalue l'orientation stratégique du ministère pour l'évaluation provinciale des élèves du secteur anglophone et évalue le processus suivi par le ministère pour administrer les examens provinciaux aux élèves du secteur anglophone.

Ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail

L'immigration et le Programme des candidats du Nouveau-Brunswick (2010)

Ce chapitre examine si le Secrétariat de la croissance démographique a défini et documenté des mesures de planification importantes pour le Programme des candidats du Nouveau-Brunswick. Il examine aussi si le Secrétariat a les processus et les contrôles nécessaires pour exécuter le Programme des candidats du Nouveau-Brunswick et si celui-ci aide le programme à atteindre son objectif, à savoir « augmenter les avantages économiques de l'immigration dans la province. » Enfin, il examine si le Secrétariat mesure le rendement du Programme des candidats du Nouveau-Brunswick et s'il en fait rapport.

Ministère de l'Environnement et Gouvernements locaux

Changements climatiques (2017)

En avril 2016, tous les vérificateurs généraux et vérificatrices générales au Canada ont convenu d'entreprendre des travaux portant sur les initiatives en matière de changements climatiques dans leurs provinces et territoires. Ces travaux seront ensuite résumés dans un rapport au Parlement au début de 2018. L'objectif global de cette initiative était de travailler ensemble pour déterminer la mesure dans laquelle les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux du Canada respectent les engagements pour réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) et pour s'adapter aux changements climatiques.

Commissions de gestion des déchets solides (2012)

Ce chapitre examine la gouvernance, la reddition des comptes et les pratiques financières des douze commissions provinciales de gestion des déchets solides. Le chapitre adresse également la participation de la province dans la réduction des impacts des déchets solides sur l'environnement.

Commissions d'épuration des eaux usées (2011)

Ce chapitre examine la gouvernance, la reddition des comptes et les pratiques financières des trois plus grandes commissions d'épuration des eaux usées soit : la Commission d'épuration des eaux usées du Grand Moncton, la Commission des égouts de Shédiac et banlieues et la Commission de contrôle de la pollution de la région de Fredericton. Le rapport traite de nos préoccupations envers les pratiques financières discutables, la gouvernance et la reddition des comptes du conseil de la Commission d'épuration des eaux usées du Grand Moncton.

Le Fonds en fiducie pour l'Environnement (2009)

Ce chapitre détermine si l'objet du Fonds en fiducie pour l'Environnement (FFE) est clairement établi, et si le fonds évalue les progrès vers l'atteinte des buts et des objectifs et en fait rapport. Il détermine aussi si le fonds fonctionne tel qu'il le devrait en ce qui a trait aux subventions.

Ministère des Finances

Impôts fonciers en souffrance : recouvrement et remise (2019)

Le chapitre examine les mesures prises par le ministère des Finances pour s'acquitter de ses responsabilités et utiliser les pouvoirs que lui confèrent la Loi sur l'impôt foncier et la Loi sur l'administration financière pour recouvrer les impôts fonciers en souffrance et remettre les impôts fonciers dus.

Associations de foires agricoles (2016)

Ce chapitre examine si le gouvernement exerce une surveillance appropriée sur les associations agricoles du Nouveau-Brunswick.

Société des loteries de l'Atlantique (2016)

Ce volume examine si :

- les structures et processus en matière de gouvernance de la Société des loteries de l'Atlantique créent un cadre pour une gouvernance efficace et qui fonctionnent bien;
- la rémunération et les avantages sociaux des supérieurs et des employés de la Société des loteries de l'Atlantique sont gérés de façon appropriée;
- les frais de déplacement, d'accueil et du conseil d'administration sont gérés de façon transparente, ce qui favorise l'utilisation appropriée de l'argent des actionnaires;
- les contrats importants sont surveillés pour s'assurer que les services sont reçus et les paiements effectués conformément aux conditions des contrats;
- la Société des loteries de l'Atlantique évalue que l'efficacité des contrats importants contribue à atteindre ses objectifs et la valeur de l'entreprise ;
- la Société des loteries de l'Atlantique se procure les services requis d'une manière efficace et économique.

Dettes Publiques (2015)

Ce chapitre décrit la situation du Nouveau-Brunswick en ce qui concerne la dette publique et la compare avec celle d'autres provinces canadiennes. Il détermine si le ministère des Finances gère la dette prudemment afin d'atténuer les risques associés à la dette publique.

Recouvrement des créances (2013)

Ce chapitre fournit de l'information sur les politiques et les initiatives de la province en cours pour améliorer le recouvrement des montants dus à la province, de même que nos commentaires vis-à-vis ces politiques et initiatives.

Ministère de la Justice et de la Sécurité publique

Services de traitement des dépendances et de santé mentale dans les établissements correctionnels provinciaux pour adultes (2018)

Ce chapitre détermine si le ministère de la Santé et le ministère de la Justice et de la Sécurité publique offrent des services de traitement des dépendances et de santé mentale aux détenus dans les établissements correctionnels provinciaux afin d'améliorer les résultats en matière de santé et de contribuer à des collectivités plus sécuritaires.

Services du curateur public (2016)

Ce chapitre examine si le curateur public protège et administre adéquatement les actifs détenus en fiducie pour les clients, si les processus du curateur public pour les prises de décisions en matière de soins au nom de ses clients respectent les lois et les directives et si le curateur public rend compte publiquement du rendement de ses services.

Associations de foires agricoles (2016)

Ce chapitre examine si le gouvernement exerce une surveillance appropriée sur les associations agricoles du Nouveau-Brunswick.

Ministère de la Santé

Cartes d'assurance-maladie (2019)

Ce chapitre détermine si le ministère de la Santé dispose de processus et de contrôles pour s'assurer que seuls les résidents admissibles reçoivent une carte d'assurance-maladie et si la sécurité et la confidentialité des renseignements personnels des titulaires de carte sont protégées.

Services de traitement des dépendances et de santé mentale dans les établissements correctionnels provinciaux pour adultes (2018)

Ce chapitre détermine si le ministère de la Santé et le ministère de la Justice et de la Sécurité publique offrent des services de traitement des dépendances et de santé mentale aux détenus dans les établissements correctionnels provinciaux afin d'améliorer les résultats en matière de santé et de contribuer à des collectivités plus sécuritaires.

Salubrité des viandes - Programme d'inspection des locaux destinés aux aliments (2016)

Ce chapitre détermine si le ministère de la Santé surveille et impose la conformité avec la loi, les règlements et les politiques en place pour assurer la salubrité des viandes pour la consommation publique.

Foyers de soins (2016)

Ce chapitre fournit des renseignements sur l'état actuel des foyers de soins. Ce dernier examine la situation actuelle dans la province en ce qui concerne les foyers de soins et la capacité du système de répondre à la demande croissante de services.

Prévention et contrôle des infections dans les hôpitaux (2015)

Ce chapitre détermine si le ministère de la Santé et les régies régionales de la santé disposent d'un programme de prévention et de contrôle des infections visant à protéger la population contre les infections nosocomiales.

Assurance-maladie – paiements aux médecins (2012)

Ce chapitre examine si le ministère de la Santé maximise ses recouvrements de paiements d'Assurance-maladie erronés versés aux médecins, à travers la fonction de vérification des praticiens. Le chapitre souligne également les éléments inhabituels qui méritent une enquête plus approfondie par le ministère.

La cybersanté – Approvisionnement et conflit d'intérêts (2012)

Ce chapitre examine la politique d'approvisionnement gouvernementale pour l'achat de services reliés à l'initiative de cybersanté. Le chapitre détermine également s'il existe un conflit d'intérêt autour de l'utilisation d'experts-conseils.

Ministère des Services gouvernementaux

L'approvisionnement en biens et services – Phase I (2013)

Ce chapitre examine si les pratiques en matière d'achats publics utilisées par le ministère sont conformes aux éléments clés du cadre de réglementation et aux pratiques exemplaires, et si le ministère fait rapport publiquement sur l'efficacité de la fonction d'approvisionnement.

Ministère du Tourisme, Patrimoine et Culture

Banque d'œuvres d'art (2010)

Notre objectif pour ce projet était de déterminer si toutes les œuvres d'art acquises pour la Banque d'œuvres d'art provinciale peuvent être recensées et sont protégées, entretenues et conservées de façon adéquate.

Ministère des Transports et de l'Infrastructure

Externalisation des travaux d'entretien et de construction des routes (2019)

Dans le présent chapitre, nous avons examiné le processus décisionnel suivi par le ministère des Transports et de l'Infrastructure pour externaliser les travaux d'entretien et de construction des routes et l'acquisition du matériel connexe afin de déterminer s'il était fondé sur des preuves.

Édifice du Centenaire (2015)

Ce chapitre fait rapport sur la planification d'infrastructure que le gouvernement envisageait pour l'édifice du Centenaire à Fredericton, les conséquences financière pour les contribuables de la province, et l'état actuel des installations.

Ponts provinciaux (2013)

Ce chapitre examine si le ministère effectue l'inspection des ponts conformément aux normes professionnelles reconnues et s'il a utilisé les résultats des inspections pour définir les activités d'entretien des immobilisations et les autres mesures correctives nécessaires. Le chapitre examine aussi si le ministère maintient le niveau de service de son inventaire de ponts à l'aide d'une approche du moindre coût du cycle de vie à long terme, et s'il rend publiquement des comptes sur l'état des ponts provinciaux désignés et sur l'efficacité de ses activités d'inspection de ponts.

Approvisionnement en bitume prémélangé (2013)

Ce chapitre traite de notre projet prévu visant à déterminer si le ministère effectue ses achats dispensés de bitume prémélangé conformément aux principes d'économie et de transparence, et les raisons que nous avons choisies de reporter temporairement ce projet.

Entretien des immobilisations routières (2012)

Ce chapitre examine si les réparations aux immobilisations routières, telles qu'identifiées comme étant nécessaires par le ministère, sont effectuées en temps opportun.

Partenariat public-privé : École intermédiaire Eleanor W. Graham et école de Moncton-Nord (2011)

Ce chapitre examine le processus par lequel il a été déterminé que le projet des deux écoles pouvait se prêter à un PPP et évalue l'analyse de rentabilisation sur laquelle s'est appuyée la décision du ministère de choisir le mode de réalisation PPP pour le projet des deux écoles.

Examen du contrat sur les foyers de soins conclu avec Shannex Inc. (2009)

Ce chapitre examine diverses questions sur le contrat sur les foyers de soins conclu avec Shannex Inc. pour créer des places en foyer en soin.

Projets à l'échelle du gouvernement**Bureau du chef du service de l'information****Interruption d'alimentation au centre de données (2014)**

Ce chapitre examine les événements et circonstances entourant la panne du 9 juin 2014 au centre de données. Il fait rapport de constatations au sujet de l'impact sur les opérations du gouvernement ainsi que du niveau de préparation aux urgences des services informatiques. Il fournit des recommandations sur des améliorations à la planification de continuité des activités et de reprise après sinistre, ainsi que la définition des rôles et responsabilités des parties impliquées dans la prestation de services informatiques.

Société des alcools du Nouveau-Brunswick

Magasins de franchise (2010)

Ce chapitre examine si la Société des alcools du Nouveau-Brunswick a des mécanismes de contrôle appropriés pour son programme de magasins de franchise.

Énergie NB

Changements climatiques (2017)

En avril 2016, tous les vérificateurs généraux et vérificatrices générales au Canada ont convenu d'entreprendre des travaux portant sur les initiatives en matière de changements climatiques dans leurs provinces et territoires. Ces travaux seront ensuite résumés dans un rapport au Parlement au début de 2018. L'objectif global de cette initiative était de travailler ensemble pour déterminer la mesure dans laquelle les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux du Canada respectent les engagements pour réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) et pour s'adapter aux changements climatiques.

Remise à neuf de la centrale de Point Lepreau – phase II (2014)

Ce chapitre évalue le caractère raisonnable des principaux éléments de coûts du projet de remise à neuf de la centrale de Point Lepreau.

Remise à neuf de la centrale de Point Lepreau – phase I (2013)

Ce chapitre décrit les éléments clés de la planification et de l'exécution de la remise à neuf de Point Lepreau par Énergie NB, et présente un sommaire des montants constitutifs du compte d'actif de 1,4 milliards de dollars et du report de 1,0 milliards de dollars se rapportant à la remise à neuf.

Société des loteries et des jeux du Nouveau-Brunswick

Société des loteries de l'Atlantique - Suivi conjoint des recommandations formulées à la Société des loteries de l'Atlantique (2019)

Il s'agit d'un rapport de suivi conjoint des vérificatrices générales de l'Île-du-Prince-Édouard, du Nouveau-Brunswick et de Terre-Neuve-et-Labrador et du vérificateur général de la Nouvelle-Écosse sur l'état de la mise en œuvre des 25 recommandations formulées dans leur audit de 2016 de la Société des loteries de l'Atlantique (SLA). Des recommandations distinctes ont été adressées aux quatre gouvernements actionnaires, au conseil d'administration et à la direction.

Société des loteries de l'Atlantique (2016)

Ce volume examine si :

- les structures et processus en matière de gouvernance de la Société des loteries de l'Atlantique créent un cadre pour une gouvernance efficace et qui fonctionnent bien;
- la rémunération et les avantages sociaux des supérieurs et des employés de la Société des loteries de l'Atlantique sont gérés de façon appropriée;
- les frais de déplacement, d'accueil et du conseil d'administration sont gérés de façon transparente, ce qui favorise l'utilisation appropriée de l'argent des actionnaires;
- les contrats importants sont surveillés pour s'assurer que les services sont reçus et les paiements effectués conformément aux conditions des contrats;

- la Société des loteries de l'Atlantique évalue que l'efficacité des contrats importants contribue à atteindre ses objectifs et la valeur de l'entreprise ;
- la Société des loteries de l'Atlantique se procure les services requis d'une manière efficace et économique.

Opportunités NB

Aide financière accordée à Atcon : Questions restées sans réponse (2017)

Ce chapitre examine les questions portant sur l'utilisation des fonds reçus par Atcon et à savoir si quelqu'un a bénéficié de cet argent de façon inappropriée pendant le court délai entre l'octroi de l'aide financière à l'entreprise et la mise sous séquestre d'Atcon.

Aide financière accordée à Atcon Holdings Inc. et à l'industrie (2015)

Ce chapitre évalue si le gouvernement a exercé une diligence raisonnable dans l'octroi de l'aide financière au groupe de compagnies Atcon. Il détermine également si les organismes publics provinciaux coordonnent leur aide financière à l'industrie afin de limiter l'exposition au risque de la province. De plus, il détermine si le ministère a mis en œuvre les recommandations fournies dans le cadre des audits de performance antérieurs portant sur l'aide financière à l'industrie de même que si le ministère rend compte publiquement du rendement de l'aide financière qu'il accorde.

Aide financière à l'industrie (2010)

Ce chapitre évalue si le ministère a adopté des méthodes adéquates pour mesurer l'efficacité de l'aide financière que le ministère verse à l'industrie et en faire rapport.

La Fondation de l'innovation du Nouveau-Brunswick (2009)

Ce chapitre évalue si les structures et les méthodes de gouvernance établies par le ministère pour la distribution des fonds d'innovation par l'entremise de la Fondation de l'innovation du Nouveau-Brunswick assurent la reddition de comptes et la protection de l'intérêt public.

Régies régionales de la santé – Réseaux de santé Horizon et Vitalité

Prévention et contrôle des infections dans les hôpitaux (2015)

Ce chapitre détermine si le ministère de la Santé et les régies régionales de la santé disposent d'un programme de prévention et de contrôle des infections visant à protéger la population contre les infections nosocomiales.

Projets reliés aux organismes de la Couronne

Commission des services d'aide juridique du Nouveau-Brunswick

Services du curateur public (2016)

Ce chapitre examine si le curateur public protège et administre adéquatement les actifs détenus en fiducie pour les clients, si les processus du curateur public pour les prises de décisions en matière de soins au nom de ses clients respectent les lois et les directives et si le curateur public rend compte publiquement du rendement de ses services.

Service Nouveau-Brunswick

Évaluation foncière résidentielle – examen spécial (2017)

Ce chapitre examine les circonstances liées aux inexactitudes et aux erreurs dans le calcul par Service Nouveau-Brunswick des valeurs d'évaluations des biens immobiliers pour les années d'imposition 2011 à 2017.

Associations de foires agricoles (2016)

Ce chapitre examine si le gouvernement exerce une surveillance appropriée sur les associations agricoles du Nouveau-Brunswick.

Interruption d'alimentation au centre de données (2014)

Ce chapitre examine les événements et circonstances entourant la panne du 9 juin 2014 au centre de données. Il fait rapport de constatations au sujet de l'impact sur les opérations du gouvernement ainsi que du niveau de préparation aux urgences des services informatiques. Il fournit des recommandations sur des améliorations à la planification de continuité des activités et de reprise après sinistre, ainsi que la définition des rôles et responsabilités des parties impliquées dans la prestation de services informatiques.

Travail Sécuritaire NB

Phase I – Gouvernance (2018)

Ce chapitre examine si le cadre de gouvernance de Travail Sécuritaire NB est structuré de manière à permettre à l'organisme de s'acquitter de son mandat et d'atteindre ses buts et objectifs.

Phase II – Gestion des réclamations des travailleurs blessés (2018)

Ce chapitre présente les constatations et recommandations en ce qui concerne la gestion des réclamations des travailleurs blessés à Travail sécuritaire NB. Il examine si Travail sécuritaire NB a un cadre efficace de gestion des réclamations.

Annexe
IV
Rapport d'état détaillé
relatif aux
recommandations depuis
2015

Domaine de vérification	Ministère ou agence	Année	Volume	Chapitre	Par.	Recommandation	État auto-déclaré
Aide financière accordée à Atcon Holdings Inc. et à l'industrie	Développement économique (Opportunités NB)	2015	1	2	38	Nous recommandons que le Ministère établisse des directives claires pour les demandes d'aide et que l'analyse documentée soit conservée dans le dossier de client pour s'assurer que les décisions soient étayées.	Mise en œuvre
Aide financière accordée à Atcon Holdings Inc. et à l'industrie	Développement économique (Opportunités NB)	2015	1	2	39	Nous recommandons que le Ministère s'assure que toutes les demandes d'aide comprennent un formulaire de demande aussi complet et précis que possible et dûment préparé et signé par le client.	Mise en œuvre
Aide financière accordée à Atcon Holdings Inc. et à l'industrie	Développement économique (Opportunités NB)	2015	1	2	41	Nous recommandons que le Ministère établisse des normes et des critères minimaux, comme le nombre d'emplois à être créés ou conservés par dollar avancé, pour être utilisés dans l'évaluation des demandes d'aide.	Mise en œuvre
Aide financière accordée à Atcon Holdings Inc. et à l'industrie	Développement économique (Opportunités NB)	2015	1	2	45	Nous recommandons que le Ministère joigne une version complète des derniers états financiers audité aux mémoires présentés au Conseil exécutif demandant une aide financière.	Mise en œuvre
Aide financière accordée à Atcon Holdings Inc. et à l'industrie	Développement économique (Opportunités NB)	2015	1	2	57	Nous recommandons que les considérations d'ordre financier incluses dans le mémoire présenté au Conseil exécutif précisent clairement l'incidence financière sur les comptes de la province, dont le besoin d'une provision pour perte.	Mise en œuvre
Aide financière accordée à Atcon Holdings Inc. et à l'industrie	Développement économique (Opportunités NB)	2015	1	2	61	Afin d'améliorer la prise de décisions futures en matière de développement économique, nous recommandons que le Ministère quantifie les risques et les avantages pour la province afin d'établir clairement la valeur reçue pour le résultat du financement et trouver un équilibre entre celle-ci et le risque assumé par la province.	Mise en œuvre

Domaine de vérification	Ministère ou agence	Année	Volume	Chapitre	Par.	Recommandation	État auto-déclaré
Aide financière accordée à Atcon Holdings Inc. et à l'industrie	Développement économique (Opportunités NB)	2015	1	2	64	Nous recommandons que le Ministère établisse des lignes directrices pour la vérification des allégations et des hypothèses sous-tendant les projections incluses dans les demandes pour de l'aide financière.	Mise en œuvre
Aide financière accordée à Atcon Holdings Inc. et à l'industrie	Développement économique (Opportunités NB)	2015	1	2	65	Nous recommandons que toutes les allégations en matière de création ou de maintien d'emplois, en lien avec la demande, soient faites par écrit, appuyées par la documentation et signées par un représentant de la société confirmant l'exactitude de la documentation et l'engagement de la société.	Mise en œuvre
Aide financière accordée à Atcon Holdings Inc. et à l'industrie	Développement économique (Opportunités NB)	2015	1	2	72	Nous recommandons que le ministère, en collaboration avec d'autres, propose une mise à jour de <i>la Loi sur le développement économique</i> pour clarifier le pouvoir de modifier la sûreté.	Mise en œuvre
Aide financière accordée à Atcon Holdings Inc. et à l'industrie	Développement économique (Opportunités NB)	2015	1	2	82	Dans le cas où cela améliorerait la sûreté prise par la province au regard des ententes de prêts, nous recommandons que le Ministère obtienne une évaluation indépendante des actifs lorsqu'ils sont donnés comme sûreté sur un prêt ou une entente de garantie, notamment lorsque la valeur est importante. Si de l'aide supplémentaire est demandée, le Ministère devrait réévaluer la valeur de ces actifs, car la valeur de réalisation de la sûreté pourrait être touchée.	Mise en œuvre
Aide financière accordée à Atcon Holdings Inc. et à l'industrie	Développement économique (Opportunités NB)	2015	1	2	83	Lorsque des garanties personnelles sont données, nous recommandons que la province s'assure qu'il existe des éléments probants adéquats qui appuient la valeur de la garantie personnelle, comme quoi l'avoir net est suffisant pour protéger l'argent des contribuables.	Mise en oeuvre

Domaine de vérification	Ministère ou agence	Année	Volume	Chapitre	Par.	Recommandation	État auto-déclaré
Aide financière accordée à Atcon Holdings Inc. et à l'industrie	Développement économique (Opportunités NB)	2015	1	2	85	Nous recommandons que le Ministère indique clairement dans le mémoire présenté au Conseil exécutif les sociétés et les particuliers impliqués dans des manquements antérieurs à l'égard de l'aide financière publique. Dans le cas d'une recommandation pour approuver de l'aide à une telle société ou à un tel particulier, la justification devrait être clairement établie dans le mémoire présenté au Conseil exécutif.	Mise en œuvre
Aide financière accordée à Atcon Holdings Inc. et à l'industrie	Développement économique (Opportunités NB)	2015	1	2	95	Nous recommandons que le Ministère établisse un plafond sur le montant d'aide qui peut être accordé à une seule société ou à un groupe de sociétés apparentées et sur le niveau d'exposition de la province.	Mise en œuvre
Aide financière accordée à Atcon Holdings Inc. et à l'industrie	Développement économique (Opportunités NB)	2015	1	2	96	Nous recommandons que le Ministère mette en œuvre un processus par lequel l'aide financière accordée à l'industrie par tous les ministères et organismes publics soit surveillée pour déterminer l'ampleur de l'aide financière accordée par tous les mandataires au sein du périmètre comptable du gouvernement.	Mise en œuvre
Aide financière accordée à Atcon Holdings Inc. et à l'industrie	Bureau du Conseil exécutif	2015	1	2	97	À titre de mesure d'efficience et afin de rationaliser l'administration, nous recommandons que le ministère du Développement économique formule des recommandations au Cabinet visant à justifier le nombre d'entités provinciales qui offrent de l'aide financière à l'industrie.	Non Mise en œuvre
Aide financière accordée à Atcon Holdings Inc. et à l'industrie	Bureau du Conseil exécutif	2015	1	2	98	Nous recommandons que le Bureau du Conseil exécutif assume la responsabilité de coordonner la mise en œuvre des recommandations formulées dans le présent rapport par tous les ministères et organismes qui accordent de l'aide financière à l'industrie.	Mise en oeuvre

Domaine de vérification	Ministère ou agence	Année	Volume	Chapitre	Par.	Recommandation	État auto-déclaré
Aide financière accordée à Atcon Holdings Inc. et à l'industrie	Développement économique (Opportunités NB)	2015	1	2	113	Nous recommandons que le Ministère présente dans son rapport annuel autant les résultats prévus que réels en matière de création d'emplois et de maintien d'emplois.	Mise en œuvre
Aide financière accordée à Atcon Holdings Inc. et à l'industrie	Développement économique (Opportunités NB)	2015	1	2	123	Nous recommandons que le Ministère fasse le suivi et présente un historique de 10 ans du rendement réel de l'aide accordée à l'industrie, selon l'analyse effectuée en 2010 par le Bureau du contrôleur.	Mise en œuvre
Aide financière accordée à Atcon Holdings Inc. et à l'industrie	Développement économique (Opportunités NB)	2015	1	2	127	Nous recommandons que le Ministère établisse des buts, des objectifs et des cibles mesurables pour ses programmes d'aide financière accordée à l'industrie.	Mise en oeuvre

Domaine de vérification	Ministère ou agence	Année	Volume	Chapitre	Par.	Recommandation	État auto-déclaré
Prévention et contrôle des infections dans les hôpitaux	Les réseaux de santé Horizon et Vitalité	2015	2	2	112	<p>Nous recommandons que les réseaux de santé Horizon et Vitalité combler les lacunes dans les pratiques de prévention et de contrôle des infections au sein de leurs programmes respectifs, dont celles indiquées à la pièce 2.9 telles que :</p> <ul style="list-style-type: none"> • lavage des mains pas effectué lorsqu'il est requis en vertu de la politique, travailleurs de la santé portant des bagues et des bracelets, endroits avec affichage et gel désinfectant insuffisants; • déchets biomédicaux entreposés inadéquatement; • salles d'hémodialyse et d'oncologie surpeuplées, où les patients sont à risque élevé d'acquérir une maladie infectieuse; • aucun nettoyage effectué entre chaque patient traité dans une même chaise de chimiothérapie; • déficiences liées à l'isolement (affichage, fournitures sur le chariot, utilisation de l'équipement de protection individuelle, etc.); • déficiences liées au linge d'hôpital (linge propre qui arrive dans les hôpitaux inadéquatement couvert, camions de livraison du linge d'hôpital inadéquatement nettoyés, linge propre transporté dans l'hôpital sans être couvert, nettoyage et remplacement limité des housses des chariots de linge qui protègent le linge propre, stock excédentaire de linge d'hôpital, vêtements portés au bloc opératoire entreposés de façon non convenable, etc.); • couvercle de contenants de serviettes désinfectantes restés ouverts; 	Mise en œuvre

Domaine de vérification	Ministère ou agence	Année	Volume	Chapitre	Par.	Recommandation	État auto-déclaré
Prévention et contrôle des infections dans les hôpitaux	Les réseaux de santé Horizon et Vitalité	2015	2	2	112 suite	<ul style="list-style-type: none"> • séparation inadéquate du matériel propre et du matériel souillé et lieu d'entreposage (linge propre entreposé dans des endroits non convenables, séparation inadéquate dans les unités de soins infirmiers et dans les unités de retraitement des instruments médicaux, matériel et fournitures de test entreposés dans les salles de bains des patients, paniers de linge sale placés à des endroits non convenables, etc.); • portes manquantes ou laissées ouvertes; • placement de patients de façon permanente dans des lits dans le corridor; • nettoyage, étiquetage et entreposage inadéquats du matériel partagé; • affichage insuffisant (entrées publiques) et étiquetage insuffisant (matériel « propre » et « souillé », lieu d'entreposage, etc.); • secteurs où des travaux de construction sont effectués inadéquatement isolés des zones destinées aux patients (avec ventilation adéquate et affichage interdisant l'accès). 	Mise en oeuvre
Prévention et contrôle des infections dans les hôpitaux	Réseau de santé Horizon	2015	2	2	113	Nous recommandons que les professionnels en prévention et contrôle des infections et tous les gestionnaires circulent régulièrement dans les hôpitaux afin de vérifier si les politiques et les normes sont respectées, de signaler les lacunes aux unités et de veiller à ce qu'elles prennent des mesures correctives. Les lacunes doivent être surveillées et signalées aux comités ou gestionnaires intéressés.	Mise en oeuvre
	Réseau de santé Vitalité						Mise en oeuvre

Domaine de vérification	Ministère ou agence	Année	Volume	Chapitre	Par.	Recommandation	État auto-déclaré
Prévention et contrôle des infections dans les hôpitaux	Réseau de santé Horizon	2015	2	2	114	Nous recommandons que les professionnels en prévention et contrôle des infections ainsi que les gestionnaires de départements ou d'unités effectuent régulièrement des visites de site aux petits hôpitaux ne disposant d'aucun gestionnaire sur place. Ces visites permettront d'améliorer la surveillance des petits établissements. Elles permettront également aux membres du personnel de poser des questions et de relever les difficultés auxquelles ils font face.	Mise en oeuvre
	Réseau de santé Vitalité						Mise en oeuvre
Prévention et contrôle des infections dans les hôpitaux	Réseau de santé Horizon	2015	2	2	115	Nous recommandons que les réseaux de santé Horizon et Vitalité assurent que tous les membres du personnel de l'ensemble des hôpitaux respectent les politiques de prévention et de contrôle des infections.	Mise en oeuvre
	Réseau de santé Vitalité						Mise en oeuvre
Prévention et contrôle des infections dans les hôpitaux	Réseau de santé Horizon	2015	2	2	146	Nous recommandons que le ministère de la Santé, en consultation avec les réseaux de santé Horizon et Vitalité, élabore une stratégie et un programme provinciaux de prévention et de contrôle des infections à l'intention de l'ensemble des hôpitaux du Nouveau-Brunswick. Ceux-ci doivent se pencher sur les pratiques de base et les précautions supplémentaires. Le programme provincial doit notamment comprendre les éléments suivants : <ul style="list-style-type: none"> • des politiques, normes et pratiques provinciales documentées relatives à la prévention et au contrôle des infections; • une stratégie de surveillance du respect des normes en matière de contrôle des infections; • une stratégie complète d'hygiène des mains. 	Mise en oeuvre
	Réseau de santé Vitalité						Mise en oeuvre
	Ministère de la Santé						Mise en oeuvre
Prévention et contrôle des infections dans les hôpitaux	Réseau de santé Horizon	2015	2	2	147	Nous recommandons que les réseaux de santé Horizon et Vitalité embauchent suffisamment de ressources pour leur programme afin de d'assurer que toutes les zones aient accès à des professionnels en prévention et contrôle des infections (PCI), des spécialistes et du personnel de soutien administratif.	Mise en oeuvre
	Réseau de santé Vitalité						Mise en oeuvre

Domaine de vérification	Ministère ou agence	Année	Volume	Chapitre	Par.	Recommandation	État auto-déclaré
Prévention et contrôle des infections dans les hôpitaux	Réseau de santé Vitalité	2015	2	2	148	Nous recommandons que le réseau de santé Vitalité exige que ses PCI obtiennent une formation spécialisée en prévention et contrôle des infections.	Mise en œuvre
Prévention et contrôle des infections dans les hôpitaux	Réseau de santé Horizon	2015	2	2	149	<p>Nous recommandons que les réseaux de santé Horizon et Vitalité corrigent les écarts au sein de leurs programmes respectifs, dont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> écarts dans la compréhension des pratiques appropriées et des standards des PCI; variations d'une zone à l'autre du travail des PCI; écarts quant aux blouses d'isolement. 	Mise en œuvre
	Réseau de santé Vitalité						Mise en œuvre
Prévention et contrôle des infections dans les hôpitaux	Réseau de santé Horizon	2015	2	2	180	<p>Nous recommandons que les réseaux de santé Horizon et Vitalité améliorent la surveillance de la conformité aux normes de prévention et de contrôle des infections, y compris la surveillance des pratiques de base. Il s'agit notamment d'établir des politiques et procédures pour ce qui suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> vérification uniforme et impartiale de l'hygiène des mains, de quantité appropriée et dans toutes les zones des hôpitaux; vérification des bijoux et des ongles des travailleurs de la santé afin d'assurer le respect de la politique d'hygiène des mains; vérification de la gestion du linge d'hôpital, y compris des camions de livraison; vérification de la gestion des déchets, quel que soit leur type; vérification du matériel partagé (p. ex. nettoyage et entreposage adéquats). 	Mise en œuvre
	Réseau de santé Vitalité						Mise en œuvre
Prévention et contrôle des infections dans les hôpitaux	Réseau de santé Horizon	2015	2	2	202	<p>Nous recommandons que le ministère de la Santé et les régies régionales de la santé améliorent leur communication au public des renseignements sur l'efficacité des programmes de prévention et de contrôle des infections en rendant des comptes sur l'hygiène des mains et les autres indicateurs de rendement des programmes de prévention et de contrôle des infections.</p>	Mise en œuvre
	Réseau de santé Vitalité						Mise en œuvre
	Ministère de la Santé						Mise en œuvre

Domaine de vérification	Ministère ou agence	Année	Volume	Chapitre	Par.	Recommandation	État auto-déclaré
Sylviculture	Ressources naturelles (Développement de l'énergie et des ressources)	2015	2	3	76	Nous recommandons que le Ministère respecte un cycle réglementé et prévisible de planification de la gestion des forêts et s'assure de respecter <i>la Loi sur les terres et forêts de la Couronne</i> en obtenant de chaque titulaire de permis les plans d'aménagement forestier révisés tous les cinq ans.	Mise en œuvre
Sylviculture	Ressources naturelles (Développement de l'énergie et des ressources)	2015	2	3	83	Nous recommandons que le Ministère obtienne régulièrement les plans d'aménagement forestier pour toutes les tenures libres industrielles qui sont gérées par des titulaires de permis de coupe sur les terres de la Couronne et compare les niveaux de sylviculture entre les tenures libres et les terres de la Couronne.	Mise en œuvre
Sylviculture	Ressources naturelles (Développement de l'énergie et des ressources)	2015	2	3	104	Nous recommandons que le Ministère complète et mette au point un manuel de sylviculture comprenant des normes de rendement fondées sur les pratiques exemplaires.	Mise en œuvre
Sylviculture	Ressources naturelles (Développement de l'énergie et des ressources)	2015	2	3	105	Nous recommandons que le Ministère fasse respecter les normes d'aménagement forestier et apporte des modifications ou fasse des exceptions seulement à la lumière de nouvelles connaissances scientifiques et de l'analyse des effets des traitements passés.	Mise en œuvre
Sylviculture	Ressources naturelles (Développement de l'énergie et des ressources)	2015	2	3	106	Nous recommandons que la zone des forêts de la Couronne faisant l'objet d'une coupe à blanc soit réduite au profit de traitements autres que la coupe à blanc selon la stratégie de gestion des forêts mise à jour intitulée « <i>Stratégie de gestion des forêts de la Couronne - Mettre nos ressources à l'œuvre.</i> »	Non Mise en œuvre
Sylviculture	Ressources naturelles (Développement de l'énergie et des ressources)	2015	2	3	118	Nous recommandons que le Ministère continue le programme de surveillance annuelle de sylviculture et soumette à des contrôles cohérents les services de sylviculture obtenus.	Mise en œuvre
Sylviculture	Ressources naturelles (Développement de l'énergie et des ressources)	2015	2	3	122	Nous recommandons que le Ministère effectue les évaluations de rendement des titulaires de permis tous les cinq ans conformément à <i>la Loi sur les terres et forêts de la Couronne</i> .	Mise en œuvre

Domaine de vérification	Ministère ou agence	Année	Volume	Chapitre	Par.	Recommandation	État auto-déclaré
Sylviculture	Ressources naturelles (Développement de l'énergie et des ressources)	2015	2	3	123	Nous recommandons que le Ministère vérifie les données d'évaluation pour l'intégralité et l'exactitude.	Mise en œuvre
Sylviculture	Ressources naturelles (Développement de l'énergie et des ressources)	2015	2	3	131	Nous recommandons que le Ministère contrôle les résultats des traitements sylvicoles au fil du temps et tienne les titulaires de permis responsables au moyen de mesures fondées sur le rendement.	Mise en œuvre
Sylviculture	Ressources naturelles (Développement de l'énergie et des ressources)	2015	2	3	132	Nous recommandons que les renseignements déclarés par les titulaires de permis soient vérifiés pour l'intégralité et l'exactitude.	Mise en œuvre
Sylviculture	Ressources naturelles (Développement de l'énergie et des ressources)	2015	2	3	142	Nous recommandons que le Ministère rende des comptes régulièrement à l'Assemblée législative et au public sur l'état des forêts du Nouveau-Brunswick et sur son aménagement.	Non mise en œuvre
Sylviculture	Ressources naturelles (Développement de l'énergie et des ressources)	2015	2	3	143	En attendant l'élaboration et la publication d'un rapport consolidé sur « l'état des forêts » par le Ministère, nous recommandons que les plus récents plans d'aménagement forestier de tous les titulaires de permis de coupe sur les terres de la Couronne soient mis à la disposition de l'Assemblée législative et du public.	Mise en œuvre
Sylviculture	Ressources naturelles (Développement de l'énergie et des ressources)	2015	2	3	158	Nous recommandons que le Ministère ait recours à un modèle de retombées économiques lorsqu'il analyse l'affectation des ressources pour les activités du programme de sylviculture.	Mise en œuvre
Sylviculture	Ressources naturelles (Développement de l'énergie et des ressources)	2015	2	3	159	Nous recommandons que le Ministère mette en œuvre une recommandation formulée antérieurement par le Comité spécial de l'approvisionnement en bois de s'engager, tous les cinq ans, envers un niveau de financement de la sylviculture jugé suffisant pour atteindre les objectifs relatifs à l'exploitation du bois et à l'exploitation des produits non ligneux.	Non mise en œuvre

Domaine de vérification	Ministère ou agence	Année	Volume	Chapitre	Par.	Recommandation	État auto-déclaré
Sylviculture	Ressources naturelles (Développement de l'énergie et des ressources)	2015	2	3	163	Nous recommandons que le Ministère, en consultation avec le Bureau du contrôleur, calcule et comptabilise la valeur de l'actif que constitue le bois de la Couronne dans le rapport annuel du Ministère et la réévaluation pour refléter les récoltes, les travaux de sylviculture et les autres changements. Cette évaluation permettra de quantifier l'incidence des décisions prises par la direction.	Non mise en œuvre
Sylviculture	Ressources naturelles (Développement de l'énergie et des ressources)	2015	2	3	167	Nous recommandons que le Ministère inclue les besoins de régénération à long terme des forêts de la Couronne et les tendances des récoltes pour appuyer la répartition du financement de la sylviculture.	Mise en œuvre
Sylviculture	Ressources naturelles (Développement de l'énergie et des ressources)	2015	2	3	181	Nous recommandons que le Ministère compare régulièrement les taux de sylviculture à ceux des autres administrations en plus d'utiliser le modèle de prévision des coûts.	Mise en œuvre
Sylviculture	Ressources naturelles (Développement de l'énergie et des ressources)	2015	2	3	182	Nous recommandons que le Ministère exige que les titulaires de permis lui fournissent un rapprochement des coûts réels engagés pour les services de sylviculture effectués sur les terres de la Couronne et les taux versés et que les économies réalisées soient partagées proportionnellement entre la Couronne et le titulaire de permis.	Mise en œuvre
Sylviculture	Ressources naturelles (Développement de l'énergie et des ressources)	2015	2	3	194	Nous recommandons que l'ensemble de rapports uniformisé préparé par l'office de commercialisation des produits forestiers comprenne un rapprochement entre les états financiers audités et le tableau du financement des travaux de sylviculture et les coûts connexes.	Mise en œuvre
Sylviculture	Ressources naturelles (Développement de l'énergie et des ressources)	2015	2	3	196	Nous recommandons que le Ministère s'assure qu'une entente d'aménagement forestier soit signée par tous les titulaires de permis actuels afin de s'assurer de la conformité avec la <i>Loi sur les terres et forêts de la Couronne</i> .	Non mise en œuvre

Domaine de vérification	Ministère ou agence	Année	Volume	Chapitre	Par.	Recommandation	État auto-déclaré
Sylviculture	Ressources naturelles (Développement de l'énergie et des ressources)	2015	2	3	206	Nous recommandons que la province adopte une entente de partage des coûts plus équitable pour les travaux de sylviculture qui reconnaît les avantages directs réalisés par les entreprises forestières.	Non mise en œuvre
Approvisionnement en bois des terres privées	Ressources naturelles (Développement de l'énergie et des ressources)	2015	2	4	96	Nous recommandons que le Ministère se conforme à la <i>Loi sur les terres et forêts de la Couronne</i> et les règlements pour s'acquitter de ses responsabilités liées à l'approvisionnement proportionnel et le rendement continu. Si les principes actuels d'approvisionnement proportionnel et de rendement continu requis en vertu de la Loi ne sont plus pertinents ou en vigueur, le Ministère devrait apporter des modifications à la Loi et aux règlements afin de faciliter l'accomplissement de son mandat.	Non mise en œuvre
Approvisionnement en bois des terres privées	Ressources naturelles (Développement de l'énergie et des ressources)	2015	2	4	105	Nous recommandons que le Ministère établisse une politique en matière de rendement continu, fixe des objectifs et des cibles mesurables et surveille son rendement pour assurer un rendement continu des terrains boisés privés et en rende compte publiquement.	Non mise en œuvre
Approvisionnement en bois des terres privées	Ressources naturelles (Développement de l'énergie et des ressources)	2015	2	4	113	Nous recommandons que le Ministère mette en place une seule entente en matière de sylviculture sur les terrains privés pour tous les offices de commercialisation afin de limiter le dédoublement des efforts.	Mise en œuvre
Approvisionnement en bois des terres privées	Ressources naturelles (Développement de l'énergie et des ressources)	2015	2	4	124	Nous recommandons que le Ministère établisse des buts et des objectifs distincts par rapport auxquels il mesure sa réussite dans la réalisation de son mandat à l'égard des terrains boisés privés. En outre, nous recommandons que le Ministère établisse des buts et des objectifs pour le programme de sylviculture pour les lots boisés privés afin de mesurer les avantages du programme pour la province.	Non mise en œuvre

Domaine de vérification	Ministère ou agence	Année	Volume	Chapitre	Par.	Recommandation	État auto-déclaré
Approvisionnement en bois des terres privées	Ressources naturelles (Développement de l'énergie et des ressources)	2015	2	4	128	Nous recommandons que le Ministère rende compte publiquement des buts, objectifs, cibles de rendement et des résultats réels de ses travaux et programmes à l'égard de l'approvisionnement en bois des terres privées. La reddition de comptes devrait inclure des explications pour les écarts entre le rendement prévu et réel.	Non mise en œuvre
Approvisionnement en bois des terres privées	Ressources naturelles (Développement de l'énergie et des ressources)	2015	2	4	149	Nous recommandons que la Commission établisse des profils et des critères par rapport auxquels les candidats potentiels peuvent être évalués.	Mise en œuvre
Approvisionnement en bois des terres privées	Ressources naturelles (Développement de l'énergie et des ressources)	2015	2	4	154	Nous recommandons que la Commission fasse des demandes de candidature de sorte que les nominations de membres soient échelonnées pour favoriser la continuité.	Mise en œuvre
Approvisionnement en bois des terres privées	Ressources naturelles (Développement de l'énergie et des ressources)	2015	2	4	159	Nous recommandons que le Ministère examine le mandat et le rendement de la Commission pour s'assurer que les objectifs du gouvernement à l'égard des activités de la Commission soient atteints et que le rôle et les responsabilités de celle-ci soient bien communiqués et compris.	Mise en œuvre
Approvisionnement en bois des terres privées	Ressources naturelles (Développement de l'énergie et des ressources)	2015	2	4	161	Nous recommandons que la Commission examine ses politiques et procédures actuelles en matière de gouvernance et les compare à la politique de nomination aux organismes, conseils et commissions de la province ainsi qu'aux pratiques exemplaires de gouvernance reconnues afin de définir et de mettre en place des outils pour améliorer ses pratiques de gouvernance actuelles.	Mise en œuvre

Domaine de vérification	Ministère ou agence	Année	Volume	Chapitre	Par.	Recommandation	État auto-déclaré
Approvisionnement en bois des terres privées	Ressources naturelles (Développement de l'énergie et des ressources)	2015	2	4	169	Nous recommandons que la Commission complète son plan stratégique afin de refléter son mandat en vertu de la loi et définisse ses priorités stratégiques.	Non mise en œuvre
Approvisionnement en bois des terres privées	Ressources naturelles (Développement de l'énergie et des ressources)	2015	2	4	175	Nous recommandons que la Commission examine ses politiques et ses manuels actuels en vue de s'assurer qu'ils reflètent de manière précise et cohérente les exigences nécessaires conformément aux normes d'information financière reconnues. Nous recommandons également que des exemplaires actuels de ces documents soient remis aux offices de commercialisation.	Mise en œuvre
Approvisionnement en bois des terres privées	Ressources naturelles (Développement de l'énergie et des ressources)	2015	2	4	193	Nous recommandons que la Commission évalue ses exigences en matière de rapports produits par les offices de commercialisation pour s'assurer que ce qui est demandé donne les avantages prévus. Nous recommandons aussi que la Commission fasse respecter ses arrêtés pour s'assurer que les offices de commercialisation se conforment à la réglementation.	Mise en œuvre
Approvisionnement en bois des terres privées	Ressources naturelles (Développement de l'énergie et des ressources)	2015	2	4	205	Nous recommandons que le Ministère et la Commission documentent la manière dont les examens financiers des offices de commercialisation seront menés, y affectent du personnel possédant les compétences et une expérience appropriées pour effectuer l'analyse et rendent compte des résultats de cette analyse accompagnée de recommandations, si nécessaire.	Mise en œuvre
Approvisionnement en bois des terres privées	Ressources naturelles (Développement de l'énergie et des ressources)	2015	2	4	219	Nous recommandons que la Commission exige que les offices de commercialisation lui fournissent une entente signée entre l'office de commercialisation et tout agent associé qui définit la nature de la relation de mandat ainsi que les rôles et responsabilités de chaque partie en ce qui a trait au mandat de l'office de commercialisation.	Mise en œuvre

Domaine de vérification	Ministère ou agence	Année	Volume	Chapitre	Par.	Recommandation	État auto-déclaré
Approvisionnement en bois des terres privées	Ressources naturelles (Développement de l'énergie et des ressources)	2015	2	4	224	Nous recommandons que la Commission organise des réunions régulières avec les offices de commercialisation, individuellement ou en groupe selon le cas, et qu'elle participe à des réunions de district au hasard afin de déterminer les sujets de préoccupation et y donner suite.	Mise en œuvre
Approvisionnement en bois des terres privées	Ressources naturelles (Développement de l'énergie et des ressources)	2015	2	4	226	Nous recommandons que la Commission documente un cadre qui détermine et aborde de manière proactive les secteurs de risques en matière de gouvernance des offices de commercialisation pour s'assurer qu'ils fonctionnent comme prévu par les dispositions législatives.	Mise en œuvre
Approvisionnement en bois des terres privées	Ressources naturelles (Développement de l'énergie et des ressources)	2015	2	4	234	Nous recommandons que la Commission mette en place et documente un processus administratif pour être utilisé dans le cadre de ses pouvoirs d'enquête et officialise une série de mesures et de mécanismes d'exécution progressifs à être utilisée dans les cas de non-respect des arrêtés, des règlements et des directives en matière de politique.	Mise en œuvre
Approvisionnement en bois des terres privées	Ressources naturelles (Développement de l'énergie et des ressources)	2015	2	4	237	Nous recommandons que le Ministère et la Commission examinent conjointement le mandat et la structure de la Commission et y apportent les modifications nécessaires pour s'assurer que la Commission peut accomplir efficacement son mandat prescrit par la loi.	Mise en œuvre
Approvisionnement en bois des terres privées	Ressources naturelles (Développement de l'énergie et des ressources)	2015	2	4	241	Nous recommandons que la Commission établisse des cibles de rendement pour ses propres activités de surveillance et pour les offices de commercialisations par rapport auxquels la Commission peut évaluer le rendement des offices de commercialisation dans les secteurs essentiels. Nous recommandons également que la Commission rende compte de l'efficacité de ses propres activités et de celles des offices de commercialisation par rapport aux cibles prédéterminées.	Mise en œuvre
Dettes publiques	Finances et Conseil du Trésor	2015	4	2	80	Nous recommandons que le Ministère élabore une stratégie globale de gestion de la dette et la fasse approuver par le Cabinet.	Non mise en œuvre

Domaine de vérification	Ministère ou agence	Année	Volume	Chapitre	Par.	Recommandation	État auto-déclaré
Dettes publiques	Finances et Conseil du Trésor	2015	4	2	94	Nous recommandons que le Ministère établisse la tolérance au risque de la province quant à une variation acceptable du budget du service de la dette publique, compte tenu des fluctuations des marchés financiers.	Non mise en œuvre
Dettes publiques	Finances et Conseil du Trésor	2015	4	2	95	Nous recommandons que le Ministère crée un comité des risques, indépendant de la Division de la trésorerie et de la dette, chargé d'examiner et d'approuver toutes les politiques liées à la gestion des risques.	Mise en œuvre
Dettes publiques	Finances et Conseil du Trésor	2015	4	2	109	Nous recommandons que le Ministère effectue régulièrement un test complet de résistance au stress pour son portefeuille de dette, en fonction des chocs économiques et financiers auxquels la province est potentiellement exposée.	Mise en œuvre
Dettes publiques	Finances et Conseil du Trésor	2015	4	2	123	Nous recommandons que le Ministère indique clairement, dans ses politiques d'emprunt, les produits de titres que la province peut ou non émettre.	Mise en œuvre
Dettes publiques	Finances et Conseil du Trésor	2015	4	2	129	Nous recommandons que le Ministère précise, dans sa politique, les limites et les pouvoirs pour chaque catégorie de personnel autorisée à mener des opérations d'emprunt et de placement.	Mise en œuvre
Dettes publiques	Finances et Conseil du Trésor	2015	4	2	139	Nous recommandons que le Ministère rende publics les objectifs, lignes directrices et stratégies de gestion de la dette du gouvernement, ainsi que les besoins et les objectifs financiers à moyen terme, en ce qui concerne la composition de la dette, l'échéance moyenne et d'autres indicateurs.	Non mise en œuvre
Dettes publiques	Finances et Conseil du Trésor	2015	4	2	145	Nous recommandons que le Ministère informe le public des prévisions de rendement du portefeuille de la dette de la province, dont le coût de la dette.	Non mise en œuvre
Édifice du Centenaire	Transports et de l'Infrastructure	2015	4	3	57	Afin de faciliter une décision du gouvernement quant à l'avenir de l'édifice du Centenaire, nous recommandons que le Ministère soumette au gouvernement une analyse mise à jour des coûts des options potentielles pour l'installation, y compris l'option de ne rien faire.	Mise en œuvre

Domaine de vérification	Ministère ou agence	Année	Volume	Chapitre	Par.	Recommandation	État auto-déclaré
Édifice du Centenaire	Transports et de l'Infrastructure	2015	4	3	58	Nous recommandons également que le Ministère applique un moratoire sur de nouvelles modifications ainsi que sur de nouveaux aménagements et occupants dans l'édifice du Centenaire jusqu'à ce qu'une décision soit prise sur l'avenir de l'édifice.	Mise en œuvre
Édifice du Centenaire	Transports et de l'Infrastructure	2015	4	3	59	En outre, nous recommandons que le Ministère mette en œuvre immédiatement l'option retenue par le gouvernement pour l'installation.	Mise en œuvre
Édifice du Centenaire	Transports et de l'Infrastructure	2015	4	3	60	Nous recommandons qu'une autorité centrale unique au sein du gouvernement soit chargée d'exercer un contrôle sur la fourniture et la gestion de toutes les surfaces de bureaux du gouvernement, avec le mandat et l'autorité d'appliquer pleinement l'allocation des surfaces de bureau et les politiques d'acquisition.	Mise en œuvre
Édifice du Centenaire	Transports et de l'Infrastructure	2015	4	3	61	Nous recommandons que pour tout projet d'infrastructure à venir, le Ministère demande au gouvernement une approbation globale, portant notamment sur tout déclassement et toute disposition ou démolition d'infrastructures excédentaires, au lieu de continuer de recourir à un processus d'approbation fragmenté qui ne soit pas justifié par l'analyse de rentabilité originale.	Mise en œuvre
Foyers de soins	Développement social	2016	1	2	33	Nous recommandons que le ministère du Développement social évalue s'il y a un avantage économique de fournir des lits en foyers de soins selon le modèle public-privé par rapport au modèle traditionnel.	Mise en œuvre
Foyers de soins	Développement social	2016	1	2	70	Nous recommandons que le ministère du Développement social, en consultation avec le ministère de la Santé, élabore un plan global à long terme afin de s'assurer que la province peut continuer à fournir des services durables aux personnes âgées du Nouveau-Brunswick.	Mise en œuvre
Foyers de soins	Développement social	2016	1	2	71	Nous recommandons également que le Ministère rende publics les mesures et les résultats des initiatives actuelles et futures dans le cadre du plan global à long terme.	Mise en œuvre

Domaine de vérification	Ministère ou agence	Année	Volume	Chapitre	Par.	Recommandation	État auto-déclaré
Services du curateur public	Commission des services d'aides juridique	2016	1	3	39	Nous recommandons que le curateur public élabore des directives et procédures complètes à l'intention des administrateurs fiduciaires pour les aider dans leur travail, faciliter la formation des nouveaux administrateurs fiduciaires et assurer l'uniformité des dossiers des clients.	Mise en œuvre
Services du curateur public	Commission des services d'aides juridique	2016	1	3	40	Nous recommandons que le curateur public modifie et mette en œuvre la politique de placement pour les fonds des clients.	Mise en œuvre
Services du curateur public	Commission des services d'aides juridique	2016	1	3	41	Nous recommandons que le curateur public mette à niveau ou remplace l'actuel système informatisé de gestion des dossiers afin qu'il réponde aux besoins des utilisateurs.	Non mise en œuvre
Services du curateur public	Commission des services d'aides juridique	2016	1	3	42	Nous recommandons que le curateur public examine sa couverture d'assurance pour garantir que les actifs des clients sont suffisamment assurés.	Mise en œuvre
Services du curateur public	Commission des services d'aides juridique	2016	1	3	43	Nous recommandons que le curateur public mette en œuvre un examen régulier de supervision des dossiers des clients.	Mise en œuvre
Services du curateur public	Commission des services d'aides juridique	2016	1	3	44	Nous recommandons que le curateur public mette en œuvre une fonction d'audit interne.	Non Mise en œuvre
Services du curateur public	Commission des services d'aides juridique	2016	1	3	50	Nous recommandons que le curateur public s'assure que les administrateurs chargés des tutelles documentent suffisamment la justification de toutes les décisions en matière de soins personnels et de soins de santé dans le système de gestion des dossiers.	Mise en œuvre
Services du curateur public	Commission des services d'aides juridique	2016	1	3	59	Nous recommandons que le curateur public établisse des buts, des objectifs et des cibles mesurables pour ses services, évalue son rendement par rapport aux cibles, et rende compte publiquement de son rendement.	Non Mise en œuvre
Services du curateur public	Commission des services d'aides juridique	2016	1	3	60	Nous recommandons que le curateur public rende accessibles au public tous les états financiers audités des fiducies administrées par le curateur public.	Mise en œuvre

Domaine de vérification	Ministère ou agence	Année	Volume	Chapitre	Par.	Recommandation	État auto-déclaré
Services du curateur public	Commission des services d'aides juridique	2016	1	3	69	<p>Nous recommandons que le curateur public détermine les modifications législatives nécessaires pour résoudre ce qui suit, et travaille avec le ministère responsable afin de les mettre en œuvre :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le manque de rapidité pour obtenir l'autorisation d'agir à titre de curateur public pour un client; • la perte de l'autorisation après le décès d'un client; • les restrictions dans les droits, honoraires ou frais pouvant être imposés aux clients; • l'administration des biens non réclamés. 	Non mise en œuvre
Associations de foires agricoles	Agriculture, Aquaculture et Pêches	2016	1	4	55	<p>Nous recommandons que le ministère de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches assume son mandat prescrit par la <i>Loi sur les associations agricoles</i>. Nous recommandons que le MAAP élabore une stratégie qui précise son mandat, dont une définition claire de son rôle et de ses responsabilités ainsi que les buts et objectifs de son travail auprès des sociétés et des associations de foires agricoles.</p>	Mise en œuvre
Associations de foires agricoles	Agriculture, Aquaculture et Pêches	2016	1	4	56	<p>À défaut, nous recommandons que, si le ministère de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches n'a pas l'intention de remplir son mandat actuel en vertu de la <i>Loi sur les associations agricoles</i>, il puisse apporter des modifications législatives à la <i>Loi sur les associations agricoles</i> et ses règlements connexes. Cette mesure définirait et préciserait son engagement envers ces entités.</p>	Mise en œuvre
Associations de foires agricoles	Agriculture, Aquaculture et Pêches	2016	1	4	72	<p>Nous recommandons que le ministère de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches définisse, communique et surveille des exigences minimales en matière de présentation de rapports pour toutes les associations et sociétés agricoles qu'il est tenu de surveiller en vertu de la <i>Loi sur les associations agricoles</i>.</p>	Mise en œuvre

Domaine de vérification	Ministère ou agence	Année	Volume	Chapitre	Par.	Recommandation	État auto-déclaré
Associations de foires agricoles	Agriculture, Aquaculture et Pêches	2016	1	4	81	Nous recommandons que le ministère de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches distribue le financement directement aux associations de foires agricoles sans l'aide d'une entité tierce. Nous recommandons que le MAAP élabore et mette en œuvre un processus de répartition de subventions doté de contrôles pertinents pour assurer la bonne utilisation des fonds publics.	Mise en œuvre
Associations de foires agricoles	Service Nouveau-Brunswick	2016	1	4	104	Nous recommandons, à tout le moins, que Service Nouveau-Brunswick suive sa procédure interne et réévalue toutes les associations de foires agricoles dépassant le cycle d'évaluation de 10 ans, dont les associations de Fredericton, Saint John, Miramichi et du comté de Queens. Nous recommandons que SNB évalue l'admissibilité de ces organismes à une exonération de l'impôt foncier.	Mise en œuvre
Associations de foires agricoles	Service Nouveau-Brunswick	2016	1	4	109	Nous recommandons que Service Nouveau-Brunswick élabore, documente et mette en œuvre un processus et des procédures normalisés pour évaluer l'admissibilité des demandes pour une exonération de l'impôt foncier (catégorie d'imposition 50) et effectue une surveillance régulière pour s'assurer que les organismes bénéficiant des exemptions ont maintenu leur statut d'admissibilité.	Non mise en œuvre
Associations de foires agricoles	Sécurité publique (Justice et Sécurité publique)	2016	1	4	143	Nous recommandons que le ministère de la Sécurité publique élabore un processus normalisé et mette en place des procédures connexes pour évaluer l'admissibilité initiale et continue des associations de foires agricoles pour une licence en vertu de la politique sur les loteries et les jeux à des fins de charité.	Mise en œuvre
Associations de foires agricoles	Finances	2016	1	4	154	Nous recommandons que le ministère des Finances demande à l'Agence du revenu du Canada de procéder à un audit des associations de foires agricoles qui sont actuellement exonérées de l'impôt provincial sur le revenu afin de vérifier le statut d'admissibilité de ces organismes.	Mise en œuvre

Domaine de vérification	Ministère ou agence	Année	Volume	Chapitre	Par.	Recommandation	État auto-déclaré
Salubrité des viandes - Programme d'inspection des locaux destinés aux aliments	Santé	2016	3	2	54	Nous recommandons que le ministère de la Santé s'assure que les demandeurs de licence pour des locaux destinés aux aliments présentent tous les documents requis et respectent les normes d'inspection des locaux destinés aux aliments avant d'octroyer une licence.	Mise en œuvre
Salubrité des viandes - Programme d'inspection des locaux destinés aux aliments	Santé	2016	3	2	65	Nous recommandons que le ministère de la Santé mette en oeuvre des procédures pour repérer les exploitants illégaux de locaux destinés aux aliments et, par la suite, octroie une licence à l'exploitant ou prenne des mesures d'application pour faire cesser leurs activités. Les procédures devraient être effectuées régulièrement et les résultats documentés.	Mise en œuvre
Salubrité des viandes - Programme d'inspection des locaux destinés aux aliments	Santé	2016	3	2	66	Nous recommandons que le ministère de la Santé examine toutes les licences des locaux destinés aux aliments pour faire en sorte que la classe est exacte et que les droits annuels appropriés sont perçus.	Mise en œuvre
Salubrité des viandes - Programme d'inspection des locaux destinés aux aliments	Santé	2016	3	2	69	Nous recommandons que le ministère de la Santé mette en oeuvre intégralement sa stratégie fondée sur les risques pour les inspections en s'assurant que le personnel suit les procédures opérationnelles normalisées documentées et procède à une évaluation des risques adéquate, et l'actualise chaque année, afin de déterminer la fréquence appropriée des inspections des locaux destinés aux aliments.	Mise en œuvre
Salubrité des viandes - Programme d'inspection des locaux destinés aux aliments	Santé	2016	3	2	75	Nous recommandons que le ministère de la Santé suive les procédures opérationnelles normalisées (PON) documentées pour convenablement effectuer les inspections afin de surveiller le respect des normes d'inspection des locaux destinés aux aliments par les exploitants.	Mise en œuvre
Salubrité des viandes - Programme d'inspection des locaux destinés aux aliments	Santé	2016	3	2	76	Nous recommandons que le ministère de la Santé documente de façon adéquate toutes les inspections en remplissant avec précision et netteté le <i>Formulaire d'inspection des locaux destinés aux aliments</i> .	Mise en œuvre

Domaine de vérification	Ministère ou agence	Année	Volume	Chapitre	Par.	Recommandation	État auto-déclaré
Salubrité des viandes - Programme d'inspection des locaux destinés aux aliments	Santé	2016	3	2	77	Nous recommandons que le ministère de la Santé effectue le nombre requis d'inspections périodiques chaque année (qui est déterminé en évaluant le risque des locaux destinés aux aliments).	Mise en œuvre
Salubrité des viandes - Programme d'inspection des locaux destinés aux aliments	Santé	2016	3	2	78	Nous recommandons que le ministère de la Santé effectue les réinspections en temps opportun pour s'assurer que les infractions des normes d'inspection des locaux destinés aux aliments ont été corrigées.	Mise en œuvre
Salubrité des viandes - Programme d'inspection des locaux destinés aux aliments	Santé	2016	3	2	85	Dans le cadre de la recommandation 2.75, nous recommandons que le ministère de la Santé s'assure que tous les inspecteurs se lavent les mains avant de commencer leur inspection et inscrivent toutes les infractions dans le rapport d'inspection.	Mise en œuvre
Salubrité des viandes - Programme d'inspection des locaux destinés aux aliments	Santé	2016	3	2	86	Nous recommandons que le ministère de la Santé renforce les inspections en vérifiant les températures, la concentration des solutions assainissantes, les registres de formation en matière de salubrité alimentaire, etc., et en effectuant un examen approfondi des registres de l'exploitant exigés par les normes d'inspection des locaux destinés aux aliments.	Mise en œuvre
Salubrité des viandes - Programme d'inspection des locaux destinés aux aliments	Santé	2016	3	2	87	Nous recommandons que le ministère de la Santé encourage l'uniformité entre les inspecteurs par des moyens comme : <ul style="list-style-type: none"> • donner une formation d'appoint sur les PON; • surveiller le respect des PON; • organiser des réunions régulières pour discuter des infractions et des normes d'inspection des locaux destinés aux aliments en faisant preuve de jugement professionnel. 	Mise en œuvre

Domaine de vérification	Ministère ou agence	Année	Volume	Chapitre	Par.	Recommandation	État auto-déclaré
Salubrité des viandes - Programme d'inspection des locaux destinés aux aliments	Santé	2016	3	2	92	Nous recommandons que le ministère de la Santé étudie les avantages de faire le suivi et la surveillance des infractions des normes d'inspection des locaux destinés aux aliments afin de déterminer les tendances et de cibler les efforts des mesures correctives systématiques. (Par exemple, une région pourrait piloter un projet où les infractions sont consignées dans un fichier et ensuite analysées pour déterminer les tendances. Si l'exercice s'avère être bénéfique, un système provincial pourrait être mis en oeuvre.)	Mise en œuvre
Salubrité des viandes - Programme d'inspection des locaux destinés aux aliments	Santé	2016	3	2	95	Nous recommandons que le ministère de la Santé s'assure que des procédures appropriées soient systématiquement suivies et documentées lors de la révocation d'une licence de locaux destinés aux aliments.	Mise en œuvre
Salubrité des viandes - Programme d'inspection des locaux destinés aux aliments	Santé	2016	3	2	102	Il devrait y avoir de graves répercussions pour les locaux destinés aux aliments qui ont leur licence révoquée de manière répétée. Nous recommandons que le ministère de la Santé élimine le non-respect par les exploitants en mettant en oeuvre des mesures d'application plus strictes, comme afficher le respect sur la fenêtre des établissements clairement à la vue du public, donner des contraventions avec amende, imposer des frais de licence progressifs, etc.	Non Mise en œuvre
Salubrité des viandes - Programme d'inspection des locaux destinés aux aliments	Santé	2016	3	2	110	Nous recommandons que le ministère de la Santé améliore ses rapports publics sur le respect des normes d'inspection des locaux destinés aux aliments : <ul style="list-style-type: none"> • en publiant les rapports d'inspection pour tous les locaux destinés aux aliments; • en publiant les résultats de toutes les inspections pour les deux dernières années. 	Non mise en œuvre

Domaine de vérification	Ministère ou agence	Année	Volume	Chapitre	Par.	Recommandation	État auto-déclaré
Salubrité des viandes - Programme d'inspection des locaux destinés aux aliments	Santé	2016	3	2	114	<p>Nous recommandons que le ministère de la Santé établisse une méthode normalisée (à être utilisée par tous les bureaux régionaux) pour conserver des renseignements uniformes, fiables et utiles pour le programme d'inspection des locaux destinés aux aliments, dont les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les répertoires des locaux destinés aux aliments agréés, comprenant leur classe, leurs droits annuels, l'inspecteur assigné, la catégorie de risque, etc.; • les renseignements requis selon les procédures opérationnelles normalisées, comme les renseignements précis sur les locaux destinés aux aliments reliés à leur évaluation des risques, les infractions majeures et critiques, et la connaissance de la direction et des employés en matière de salubrité alimentaires. 	Mise en œuvre
Salubrité des viandes - Programme d'inspection des locaux destinés aux aliments	Santé	2016	3	2	115	Le système d'inspection manuel actuel ne fournit pas les renseignements dont le Ministère a besoin. Nous recommandons que le ministère de la Santé étudie ce que font les autres provinces dans ce domaine et qu'il automatise le système d'inspection.	Mise en œuvre
Salubrité des viandes - Programme d'inspection des locaux destinés aux aliments	Santé	2016	3	2	125	Nous recommandons que le ministère de la Santé instaure des pratiques d'assurance de la qualité pour s'assurer que tous les domaines à risque faisant l'objet du <i>Règlement sur les locaux destinés aux aliments</i> soient assujettis à la surveillance de l'assurance de la qualité.	Mise en œuvre
Salubrité des viandes - Programme d'inspection des locaux destinés aux aliments	Santé	2016	3	2	126	Nous recommandons que le ministère de la Santé fasse la rotation des locaux destinés aux aliments qui sont assignés aux inspecteurs au moins tous les quatre ans comme l'exigent les procédures opérationnelles normalisées (PON).	Mise en œuvre

Domaine de vérification	Ministère ou agence	Année	Volume	Chapitre	Par.	Recommandation	État auto-déclaré
Salubrité des viandes - Programme d'inspection des locaux destinés aux aliments	Santé	2016	3	2	127	Nous recommandons que le ministère de la Santé étalonne l'équipement régulièrement tel que requis par les PON.	Mise en œuvre
Salubrité des viandes - Programme d'inspection des locaux destinés aux aliments	Santé	2016	3	2	128	Nous recommandons que le ministère de la Santé examine en profondeur toutes les PON afin de déterminer si elles sont pratiques. Il conviendrait d'accorder une attention à l'identification des PON qui ne sont pas suivies. (Plus particulièrement, le nombre de dossiers d'inspection par inspecteur à être examinés par le directeur régional peut être excessif.) Nous recommandons également que les PON soient révisées selon les besoins.	Mise en œuvre
Salubrité des viandes - Programme d'inspection des locaux destinés aux aliments	Santé	2016	3	2	154	Nous recommandons que le ministère de la Santé évalue les risques pour la santé publique concernant : <ul style="list-style-type: none"> • les viandes non inspectées; • les exploitants de classe 5 n'ayant pas de formation en matière de salubrité alimentaire; • l'attribution de licences et l'inspection des abattoirs qui font également la transformation de la viande (comme la fabrication de saucisse, de fromage de tête, de viande séchée et autres produits fumés); • les soupers communautaires; et nous recommandons que le Ministère considère actualiser sa réglementation en fonction de ses résultats. 	Non mise en œuvre
Salubrité des viandes - Programme d'inspection des locaux destinés aux aliments	Santé	2016	3	2	155	Nous recommandons que le ministère de la Santé mette en œuvre intégralement le <i>Règlement sur les locaux destinés aux aliments</i> actuel ou le modifie pour refléter les intentions du moment du Ministère en matière de politique sur la santé publique.	Mise en œuvre

Domaine de vérification	Ministère ou agence	Année	Volume	Chapitre	Par.	Recommandation	État auto-déclaré
Contrat de services consultatifs	Service Nouveau-Brunswick	2017	1	2	50	<p>Nous recommandons que Service Nouveau-Brunswick :</p> <ul style="list-style-type: none"> • s'assure qu'une dispense en raison d'une situation très urgente ou urgente ne soit pas utilisée de façon inappropriée par les ministères pour contourner le processus concurrentiel d'appel d'offres; • exige que les ministères fournissent une justification et des documents adéquats pour appuyer les dispenses demandées; • tienne un registre des raisons pourquoi la décision d'approuver l'exemption a été prise. 	Mise en œuvre
Contrat de services consultatifs	Développement social	2017	1	2	58	Nous recommandons que le ministère du Développement social impose une période de récupération entre la fin des contrats existants avec de futurs promoteurs potentiels afin d'éviter des influences indues et des conflits d'intérêts.	Mise en œuvre
Contrat de services consultatifs	Développement social	2017	1	2	59	Nous recommandons que le ministère du Développement social communique à Service Nouveau-Brunswick la justification pour ne pas suivre les procédures et les conseils en matière d'approvisionnement de Service Nouveau-Brunswick.	Mise en œuvre
Contrat de services consultatifs	Développement social	2017	1	2	89	Nous recommandons que le ministère du Développement social structure les contrats contenant une rémunération liée au rendement seulement en fonction de résultats réels et mesurables.	Mise en œuvre
Contrat de services consultatifs	Développement social	2017	1	2	94	Nous recommandons que le ministère du Développement social élabore un cadre pour régir les aspects importants de la gestion des contrats comme l'approvisionnement, l'administration, l'évaluation et l'établissement de rapports.	Mise en œuvre
Contrat de services consultatifs	Développement social	2017	1	2	103	Nous recommandons que le ministère du Développement social conçoive et élabore des accords prévoyant la mesure du rendement en incluant des objectifs et des produits à livrer clairs et bien définis.	Mise en œuvre

Domaine de vérification	Ministère ou agence	Année	Volume	Chapitre	Par.	Recommandation	État auto-déclaré
Contrat de services consultatifs	Développement social	2017	1	2	117	Nous recommandons que le ministère du Développement social : <ul style="list-style-type: none"> évalue de façon indépendante le rendement des entrepreneurs par rapport aux buts, aux objectifs et aux produits à livrer bien définis dans le contrat; fournisse une rétroaction écrite à Service Nouveau-Brunswick sur le rendement de l'entrepreneur pour les contrats importants. 	Mise en œuvre
Contrat de services consultatifs	Service Nouveau-Brunswick	2017	1	2	118	Nous recommandons que Service Nouveau-Brunswick exige que des rapports sur le rendement des entrepreneurs soient présentés par les entités acheteuses pour tous les accords importants.	Non mise en œuvre
Contrat de services consultatifs	Développement social	2017	1	2	129	Nous recommandons que le ministère du Développement social fasse le suivi des économies réelles à mesure qu'elles s'accumulent au fil du temps et qu'elles soient étayées par des données pertinentes.	Mise en œuvre
Contrat de services consultatifs	Développement social	2017	1	2	132	Nous recommandons que le ministère du Développement social mesure l'incidence sur la qualité de la prestation des services aux clients découlant des initiatives d'amélioration des processus mises en œuvre et en rende compte.	Mise en œuvre
Contrat de services consultatifs	Service Nouveau-Brunswick	2017	1	2	146	Nous recommandons que Service Nouveau-Brunswick s'assure que les contrats de services incluent une clause « ne dépassant pas » pour le montant qui correspond à la valeur du bon de commande.	Mise en œuvre
Contrat de services consultatifs	Développement social	2017	1	2	169	Nous recommandons que le ministère du Développement social élabore une stratégie de surveillance pour les objectifs de mise en œuvre, les jalons, les produits à livrer et la qualité du service pour les initiatives importantes du Ministère.	Mise en œuvre
Contrat de services consultatifs	Développement social	2017	1	2	180	Nous recommandons que le ministère du Développement social n'inclue pas de clauses dans les contrats de services qui autorisent que des travaux hors du champ d'application soient entrepris.	Mise en œuvre

Domaine de vérification	Ministère ou agence	Année	Volume	Chapitre	Par.	Recommandation	État auto-déclaré
Contrat de services consultatifs	Développement social	2017	1	2	199	Nous recommandons que le ministère du Développement social inclue des conditions contractuelles claires précisant les exigences de facturation comme un délai maximal pour la présentation de factures.	Mise en œuvre
Contrat de services consultatifs	Développement social	2017	1	2	228	Nous recommandons que le ministère du Développement social conçoive et mette en œuvre des contrôles pour assurer : <ul style="list-style-type: none"> le respect des politiques gouvernementales régissant les frais de déplacement (AD-2801) et l'approbation des paiements (AD-6402); la conformité aux conditions contractuelles importantes comme les rabais et les plafonds de facturation. 	Mise en œuvre
Contrat de services consultatifs	Développement social	2017	1	2	259	Nous recommandons que le ministère du Développement social n'inclue pas des experts-conseils sur les comités d'évaluation de l'approvisionnement si la rémunération des experts-conseils est influencée par l'attribution du contrat	Mise en œuvre
Changements climatiques	Environnement et Gouvernements locaux	2017	1	3	41	Nous recommandons que le Ministère propose au Cabinet que les objectifs d'émissions de gaz à effet de serre, tels que précisés dans son Plan d'action sur les changements climatiques, soient prescrits par la loi, de manière semblable à d'autres provinces canadiennes.	Mise en œuvre
Changements climatiques	Environnement et Gouvernements locaux	2017	1	3	48	Nous recommandons que le Ministère fixe des objectifs précis de réduction des émissions de GES pour Énergie NB pour faire en sorte que les objectifs provinciaux établis dans le Plan d'action sur les changements climatiques soient réalisables.	Non mise en œuvre

Domaine de vérification	Ministère ou agence	Année	Volume	Chapitre	Par.	Recommandation	État auto-déclaré
Changements climatiques	Énergie NB	2017	1	3	55	Nous recommandons qu'Énergie NB : effectue une analyse approfondie sur l'incidence potentielle de l'abandon progressif de la Centrale de Belledune; consulte le ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux sur une solution proposée touchant la Centrale de Belledune; intègre l'analyse portant sur l'abandon progressif de la Centrale de Belledune dans son processus du Plan intégré des ressources pour s'assurer qu'elle a la capacité de satisfaire les besoins futurs en électricité du Nouveau- Brunswick, tout en respectant les programmes d'efficacité énergétique et de réduction de la demande.	Mise en œuvre
Changements climatiques	Environnement et Gouvernements locaux	2017	1	3	63	Nous recommandons que le Ministère termine un plan de mise en oeuvre qui décrit : <ul style="list-style-type: none"> • comment et quand les mesures relevées dans le Plan d'action sur les changements climatiques seront mises en oeuvre; • comment le Ministère envisage de surveiller les progrès et d'en rendre 	Non mise en œuvre
Changements climatiques	Environnement et Gouvernements locaux	2017	1	3	108	Nous recommandons que le Ministère élabore une évaluation des risques liés aux changements climatiques au niveau provincial. Cette évaluation devrait inclure: <ul style="list-style-type: none"> • un recensement des risques; • une analyse des risques; • une évaluation des risques; • un traitement des risques et des mesures d'adaptation; • un plan de mise en oeuvre et un suivi. 	Non mise en œuvre
Changements climatiques	Énergie NB	2017	1	3	120	Nous recommandons qu'Énergie NB effectue une évaluation de la vulnérabilité de la société face aux changements climatiques.	Mise en œuvre

Domaine de vérification	Ministère ou agence	Année	Volume	Chapitre	Par.	Recommandation	État auto-déclaré
Changements climatiques	Énergie NB	2017	1	3	121	Nous recommandons qu'Énergie NB élabore un plan de mise en oeuvre pour s'adapter aux changements climatiques après avoir achevé son évaluation de la vulnérabilité.	Non mise en oeuvre
Changements climatiques	Environnement et Gouvernements locaux	2017	1	3	134	Nous recommandons que le Ministère actualise le système de suivi des progrès du PACC pour refléter les modifications apportées au plus récent Plan d'action sur les changements climatiques.	Mise en oeuvre
Aide financière accordée à Atcon : Questions restées sans réponse	Opportunités NB	2017	2	2	80	Nous recommandons que, pour des garanties de bonne exécution ou fonds placés en fiducie, Opportunités NB encadre le décaissement de tels fonds pour obtenir suffisamment de documents justificatifs et en examine l'authenticité et la légitimité avant d'autoriser le versement	Mise en oeuvre
Aide financière accordée à Atcon : Questions restées sans réponse	Opportunités NB	2017	2	2	150	Lorsque l'aide financière demandée est importante et considérée comme un risque élevé, nous recommandons qu'une conclusion claire soit établie et présentée au Cabinet à savoir si l'aide financière demandée est suffisante aux fins prévues.	Mise en oeuvre
Aide financière accordée à Atcon : Questions restées sans réponse	Opportunités NB	2017	2	2	152	Lorsque l'aide financière demandée est importante et considérée comme un risque élevé, nous recommandons que les renseignements soumis au Cabinet pour la prise de décisions relatives à l'aide financière devraient comprendre des comparaisons avec les normes industrielles afin d'évaluer la santé de l'entreprise requérant de l'aide financière.	Mise en oeuvre
Aide financière accordée à Atcon : Questions restées sans réponse	Opportunités NB	2017	2	2	154	Lorsque l'aide financière demandée est importante et considérée comme un risque élevé, nous recommandons qu'aucune aide financière ne soit accordée à une entreprise lorsqu'il y a des montants importants impayés par les actionnaires de l'entreprise ou des entreprises affiliées. Toutes exceptions devraient être rares et bien justifiées.	Mise en oeuvre

Domaine de vérification	Ministère ou agence	Année	Volume	Chapitre	Par.	Recommandation	État auto-déclaré
Aide financière accordée à Atcon : Questions restées sans réponse	Opportunités NB	2017	2	2	156	<p>Lorsque l'aide financière demandée est importante et considérée comme un risque élevé, nous recommandons que la direction et les actionnaires soient tenus de faire une déclaration en matière de dividendes, salaires, primes (ou autres) au besoin, dans le cadre du processus de demande, comme:</p> <ul style="list-style-type: none"> • les salaires des cadres supérieurs clés au cours des derniers trois à cinq exercices; • les salaires, dividendes et primes versés aux actionnaires et aux membres de leur famille au cours des derniers trois à cinq exercices; • les transferts à des entreprises liées, associées ou affiliées au cours des derniers trois à cinq exercices; • les détails sur les activités liées au compte des actionnaires au cours des derniers trois à cinq exercices; • les détails sur les dividendes, les rachats d'actions et les modifications apportées au capital-actions au cours des derniers trois à cinq exercices. 	Mise en œuvre
Aide financière accordée à Atcon : Questions restées sans réponse	Opportunités NB	2017	2	2	158	<p>Lorsque l'aide financière demandée est importante et considérée comme un risque élevé, nous recommandons que les ententes contiennent une restriction exigeant l'approbation d'ONB avant le versement d'un dividende ou d'une prime.</p>	Mise en œuvre
Aide financière accordée à Atcon : Questions restées sans réponse	Opportunités NB	2017	2	2	160	<p>Lorsque l'aide financière demandée est importante et considérée comme un risque élevé, nous recommandons que les déclarations solennelles qui ont été faites à titre de condition pour obtenir l'aide financière soient vérifiées.</p>	Mise en œuvre
Aide financière accordée à Atcon : Questions restées sans réponse	Opportunités NB	2017	2	2	162	<p>Lorsque la province a des garanties personnelles sur une aide financière, nous recommandons qu'ONB met en place un processus où, en cas de défaut par un bénéficiaire, les garanties personnelles soient poursuivies sans délai.</p>	Mise en œuvre

Domaine de vérification	Ministère ou agence	Année	Volume	Chapitre	Par.	Recommandation	État auto-déclaré
Aide financière accordée à Atcon : Questions restées sans réponse	Bureau du Conseil exécutif	2017	2	2	164	Nous recommandons que le Bureau du Conseil exécutif assume la responsabilité de coordonner la mise en oeuvre des recommandations formulées dans le présent rapport par tous les ministères et organismes offrant de l'aide financière à l'industrie.	Mise en œuvre
Évaluation foncière des résidences – Examen spécial	Service Nouveau-Brunswick (Services de l'évaluation foncière)	2017	3	2	42	Nous recommandons que Service Nouveau-Brunswick (Services de l'évaluation foncière) suive des processus normalisés de gestion de projet pour démarrer, planifier, exécuter, contrôler et surveiller le travail des équipes de projet en vue d'atteindre des objectifs précis et répondre à des critères de réussite définis.	Mise en œuvre
Évaluation foncière des résidences – Examen spécial	Service Nouveau-Brunswick (Services de l'évaluation foncière)	2017	3	2	43	Nous recommandons que Service Nouveau-Brunswick (Services de l'évaluation foncière) exige que les promoteurs de projets élaborent une analyse de rentabilité détaillée pour chaque projet pour démontrer sa valeur escomptée.	Mise en œuvre
Évaluation foncière des résidences – Examen spécial	Service Nouveau-Brunswick (Services de l'évaluation foncière)	2017	3	2	44	Nous recommandons que Service Nouveau-Brunswick (Services de l'évaluation foncière) consulte la direction de la Gestion des projets pour la gestion des projets importants.	Mise en œuvre
Évaluation foncière des résidences – Examen spécial	Service Nouveau-Brunswick (Services de l'évaluation foncière)	2017	3	2	45	Nous recommandons que Service Nouveau-Brunswick (Services de l'évaluation foncière) mène une analyse des leçons apprises après la mise en oeuvre d'une nouvelle technologie et intègre les enseignements tirés.	Mise en œuvre
Évaluation foncière des résidences – Examen spécial	Service Nouveau-Brunswick la haute direction	2017	3	2	72	Nous recommandons que la haute direction de Service Nouveau-Brunswick s'assure que les risques clés associés aux propositions de projets soient clairement mis en évidence dans l'information présentée au Conseil d'administration pour approbation.	Mise en œuvre

Domaine de vérification	Ministère ou agence	Année	Volume	Chapitre	Par.	Recommandation	État auto-déclaré
Évaluation foncière des résidences – Examen spécial	Service Nouveau-Brunswick le Conseil d'administration	2017	3	2	73	Nous recommandons que le Conseil d'administration de Service Nouveau-Brunswick effectue un examen suffisamment rigoureux des propositions de projets à risques élevés tels que répertoriés dans le registre de risques organisationnels.	Mise en œuvre
Évaluation foncière des résidences – Examen spécial	Service Nouveau-Brunswick (Services de l'évaluation foncière)	2017	3	2	79	Nous recommandons que Service Nouveau-Brunswick (Services de l'évaluation foncière) concentre ses efforts pour valider les données de surface habitable brute des types de bâtiment plus complexes.	Mise en œuvre
Évaluation foncière des résidences – Examen spécial	Service Nouveau-Brunswick (Services de l'évaluation foncière)	2017	3	2	82	Nous recommandons que Service Nouveau-Brunswick (Services de l'évaluation foncière) utilise la photographie aérienne comme un outil pour améliorer, rehausser ou vérifier les données et non pas comme un renseignement faisant autorité.	Mise en œuvre
Évaluation foncière des résidences – Examen spécial	Service Nouveau-Brunswick (Services de l'évaluation foncière)	2017	3	2	86	Nous recommandons que Service Nouveau-Brunswick (Services de l'évaluation foncière) octroie des ressources appropriées pour le développement et la mise en oeuvre de nouveaux modèles d'évaluation de masse à l'avenir.	Non mise en œuvre
Évaluation foncière des résidences – Examen spécial	Service Nouveau-Brunswick (Services de l'évaluation foncière)	2017	3	2	88	Nous recommandons que Service Nouveau-Brunswick (Services de l'évaluation foncière) exige un examen par les pairs pour l'assurance de la qualité lorsque de nouveaux modèles d'évaluation de masse sont développés.	Non mise en œuvre
Évaluation foncière des résidences – Examen spécial	Service Nouveau-Brunswick (Services de l'évaluation foncière)	2017	3	2	91	Nous recommandons que Service Nouveau-Brunswick (Services de l'évaluation foncière) examine régulièrement la mesure dans laquelle chaque élément de données a une incidence sur la valeur du bien et l'avantage de la collecte, de la conservation et de l'utilisation de telles données dans le développement futur de tous les modèles d'évaluation de masse.	Non mise en œuvre

Domaine de vérification	Ministère ou agence	Année	Volume	Chapitre	Par.	Recommandation	État auto-déclaré
Évaluation foncière des résidences – Examen spécial	Service Nouveau-Brunswick (Services de l'évaluation foncière)	2017	3	2	92	Nous recommandons que Service Nouveau-Brunswick (Services de l'évaluation foncière) saisisse la qualité et l'état des biens et analyse adéquatement leur incidence sur la valeur des propriétés.	Non mise en œuvre
Évaluation foncière des résidences – Examen spécial	Service Nouveau-Brunswick (Services de l'évaluation foncière)	2017	3	2	95	Nous recommandons que Service Nouveau-Brunswick (Services de l'évaluation foncière) élabore et documente une définition officielle de ce que constitue une erreur d'évaluation foncière.	Mise en œuvre
Évaluation foncière des résidences – Examen spécial	Service Nouveau-Brunswick (Services de l'évaluation foncière)	2017	3	2	109	Nous recommandons que Service Nouveau-Brunswick (Services de l'évaluation foncière) décèle, corrige, fasse le suivi des erreurs et en rende compte publiquement.	Non mise en œuvre
Évaluation foncière des résidences – Examen spécial	Service Nouveau-Brunswick (Services de l'évaluation foncière)	2017	3	2	110	Nous recommandons que Service Nouveau-Brunswick (Services de l'évaluation foncière) : <ul style="list-style-type: none"> • effectue une analyse exploratoire sur les éléments de données existants sur les biens pour en déterminer l'intégralité, la précision et la cohérence; • officialise et mette en œuvre un processus pour surveiller l'intégrité des données. 	Non mise en œuvre

Domaine de vérification	Ministère ou agence	Année	Volume	Chapitre	Par.	Recommandation	État auto-déclaré
Évaluation foncière des résidences – Examen spécial	Service Nouveau-Brunswick (Services de l'évaluation foncière)	2017	3	2	120	<p>Nous recommandons que Service Nouveau-Brunswick (Services de l'évaluation foncière) établisse une unité fonctionnelle d'AQ, qui devrait :</p> <ul style="list-style-type: none"> • relever du directeur général pour maintenir son indépendance, éviter tout conflit d'intérêts potentiel et s'assurer que des renseignements clés sont fournis au décideur; • surveiller la qualité de la gestion de projet; • entreprendre un programme à la grandeur de la province pour améliorer la qualité des données sur les biens, avec une formation, des outils et des normes uniformes dans toutes les régions. 	Non mise en œuvre
Évaluation foncière des résidences – Examen spécial	Service Nouveau-Brunswick (Services de l'évaluation foncière)	2017	3	2	132	<p>Nous recommandons que Service Nouveau-Brunswick (Services de l'évaluation foncière) améliore l'assurance de la qualité en :</p> <ul style="list-style-type: none"> • élaborant des paramètres, des politiques et des procédures pour les rapports d'anomalies; • s'assurant que les rapports d'anomalies font l'objet d'un suivi approprié. 	Non mise en œuvre
Évaluation foncière des résidences – Examen spécial	Service Nouveau-Brunswick (Services de l'évaluation foncière)	2017	3	2	133	<p>Nous recommandons que Service Nouveau-Brunswick (Services de l'évaluation foncière) cesse la pratique de se fier aux demandes de révision des propriétaires fonciers comme moyen de l'assurance de la qualité.</p>	Mise en œuvre
Évaluation foncière des résidences – Examen spécial	Finances et Conseil du Trésor	2017	3	2	139	<p>Nous recommandons que le ministère des Finances propose au Cabinet que Finances assume la responsabilité de l'administration de tous les :</p> <ul style="list-style-type: none"> • changements de politique en matière d'impôt foncier; • les programmes d'avantages et d'allègement fiscaux. 	Mise en œuvre

Domaine de vérification	Ministère ou agence	Année	Volume	Chapitre	Par.	Recommandation	État auto-déclaré
Évaluation foncière des résidences – Examen spécial	Service Nouveau-Brunswick (Services de l'évaluation foncière)	2017	3	2	145	Nous recommandons que Service Nouveau-Brunswick (Services de l'évaluation foncière) émette des avis d'évaluation foncière annuels distincts des factures d'impôt foncier, précise la valeur réelle et exacte du bien et explique clairement pourquoi la valeur imposable a varié d'une année à l'autre.	Mise en œuvre
Évaluation foncière des résidences – Examen spécial	Finances et Conseil du Trésor	2017	3	2	146	Nous recommandons que le ministère des Finances émette des factures d'impôt foncier distinctes des avis d'évaluation foncière et démontre clairement comment les impôts fonciers sont calculés, incluant tous les crédits, réductions et exonérations applicables.	Non mise en œuvre
Évaluation foncière des résidences – Examen spécial	Service Nouveau-Brunswick (Services de l'évaluation foncière)	2017	3	2	150	Nous recommandons que Service Nouveau-Brunswick (Services de l'évaluation foncière) mobilise de façon appropriée le personnel dans l'ensemble de l'organisme dans l'élaboration et la mise en œuvre d'importantes initiatives de changement à risque élevé.	Mise en œuvre
Évaluation foncière des résidences – Examen spécial	Service Nouveau-Brunswick Directeur général	2017	3	2	155	Nous recommandons que Service Nouveau-Brunswick s'assure que le directeur général de l'évaluation : <ul style="list-style-type: none"> • dispose de suffisamment de temps pour remplir son obligation légale; • favorise la cohésion de groupe entre les unités au sein des Services de l'évaluation foncière. 	Non mise en œuvre

Domaine de vérification	Ministère ou agence	Année	Volume	Chapitre	Par.	Recommandation	État auto-déclaré
Évaluation foncière des résidences – Examen spécial	Service Nouveau-Brunswick Conseil d'administration	2017	3	2	156	<p>Pour assurer l'indépendance nécessaire afin de remplir les obligations légales du directeur général, nous recommandons que :</p> <ul style="list-style-type: none"> le Conseil d'administration de Service Nouveau-Brunswick exige que le directeur général des Services de l'évaluation foncière relève directement et de façon indépendante du Conseil; le Conseil d'administration de Service Nouveau-Brunswick ait le pouvoir d'embaucher et de congédier le directeur général sur recommandation du président-directeur général; l'évaluation du rendement et autres questions administratives reposent sur la haute direction de SNB tel que déterminé par le PDG. 	Mise en œuvre
Évaluation foncière des résidences – Examen spécial	Le Bureau du Conseil exécutif	2017	3	2	157	Nous recommandons que le Bureau du Conseil exécutif accorde au directeur général de l'évaluation foncière de Service Nouveau-Brunswick toute la latitude pour communiquer indépendamment au besoin avec le public.	Mise en œuvre
Cartes d'achat des districts scolaires	ASD-West	2017	5	2	36	Nous recommandons que les districts scolaires utilisent la convention avec les détenteurs de carte présentée dans la directive AD-6405 <i>Cartes d'achat</i> et que les détenteurs de carte signent la convention avant de recevoir leur carte d'achat et chaque année comme l'exige la nouvelle directive.	Mise en œuvre
	ASD-North						Mise en œuvre
	ASD-East						Mise en œuvre
	ASD-South						Mise en œuvre
	DSF-Sud						Mise en œuvre
	DSF-Nord Est						Mise en œuvre
	DSF-Nord Ouest						Mise en œuvre
Cartes d'achat des districts scolaires	Finances et Conseil du Trésor	2017	5	2	39	Nous recommandons que le Conseil du trésor publie des orientations sur la mise en œuvre de la directive gouvernementale AD-2801 sur les déplacements concernant les dépenses engagées pour les réunions d'affaires.	Non mise en œuvre

Domaine de vérification	Ministère ou agence	Année	Volume	Chapitre	Par.	Recommandation	État auto-déclaré
Cartes d'achat des districts scolaires	ASD-West	2017	5	2	43	Nous recommandons que les districts scolaires utilisent les cartes d'achat seulement pour les achats qui ont été autorisés en vertu des directives gouvernementales.	Mise en œuvre
	ASD-North						Mise en œuvre
	ASD-East						Mise en œuvre
	ASD-South						Mise en œuvre
	DSF-Sud						Mise en œuvre
	DSF-Nord Est						Mise en œuvre
	DSF-Nord-Ouest						Mise en œuvre
Cartes d'achat des districts scolaires	Finances et Conseil du Trésor	2017	5	2	47	Nous recommandons que le Bureau du contrôleur publie des orientations pour les achats en ligne, incluant les risques associés aux achats en ligne et les mesures de sécurité qui devraient être prises.	Non mise en œuvre
Cartes d'achat des districts scolaires	ASD-West	2017	5	2	49	Nous recommandons que les districts scolaires surveillent et fassent respecter les lignes directrices énoncées dans la convention avec les détenteurs de carte et la directive AD-6405 <i>Cartes d'achat</i> .	Mise en œuvre
	ASD-North						Mise en œuvre
	ASD-East						Mise en œuvre
	ASD-South						Mise en œuvre
	DSF-Sud						Mise en œuvre
	DSF-Nord Est						Mise en œuvre
	DSF-Nord-Ouest						Mise en œuvre
Cartes d'achat des districts scolaires	ASD-West	2017	5	2	53	Nous recommandons que les districts scolaires fournissent de l'éducation aux détenteurs de carte sur l'utilisation appropriée des cartes d'achat et les procédures de rapprochement des opérations avant que les nouveaux détenteurs de carte commencent à utiliser leur carte d'achat et régulièrement pour tous les détenteurs.	Mise en œuvre
	ASD-North						Mise en œuvre
	ASD-East						Mise en œuvre
	ASD-South						Mise en œuvre
	DSF-Sud						Mise en œuvre
	DSF-Nord Est						Non Mise en œuvre
	DSF-Nord-Ouest						Mise en œuvre
Cartes d'achat des districts scolaires	ASD-West	2017	5	2	54	Nous recommandons que les districts scolaires fournissent une formation aux administrateurs des cartes d'achat et aux approbateurs d'opérations sur l'utilisation appropriée des cartes d'achats et les mesures d'application.	Mise en œuvre
	ASD-North						Mise en œuvre
	ASD-East						Mise en œuvre
	ASD-South						Mise en œuvre
	DSF-Sud						Mise en œuvre
	DSF-Nord Est						Non Mise en œuvre
	DSF-Nord-Ouest						Mise en œuvre
Cartes d'achat des districts scolaires	ASD-West	2017	5	2	60	Nous recommandons que les districts scolaires séparent les responsabilités des utilisateurs et les accès aux systèmes qui sont incompatibles comme l'exigent les directives gouvernementales AD-6402 <i>Autorisation des paiements</i> et AD-6405 <i>Cartes d'achat</i> .	Mise en œuvre
	ASD-North						Mise en œuvre
	ASD-East						Mise en œuvre
	ASD-South						Mise en œuvre
	DSF-Sud						Mise en œuvre
	DSF-Nord Est						Mise en œuvre
	DSF-Nord-Ouest						Mise en œuvre

Domaine de vérification	Ministère ou agence	Année	Volume	Chapitre	Par.	Recommandation	État auto-déclaré
Cartes d'achat des districts scolaires	ASD-West	2017	5	2	65	Nous recommandons que les districts scolaires s'assurent que suffisamment de documents justifiant les opérations de carte d'achat soient fournis par le détenteur de carte, examinés par rapport aux directives et lignes directrices pertinentes et classés pour consultation ultérieure.	Mise en œuvre
	ASD-North						Mise en œuvre
	ASD-East						Mise en œuvre
	ASD-South						Mise en œuvre
	DSF-Sud						Mise en œuvre
	DSF-Nord Est						Mise en œuvre
	DSF-Nord-Ouest						Mise en œuvre
Cartes d'achat des districts scolaires	ASD-West	2017	5	2	69	Nous recommandons que les districts scolaires surveillent et s'assurent du respect des dispositions de la convention avec les détenteurs de carte concernant la présentation en temps opportun des documents justificatifs	Mise en œuvre
	ASD-North						Mise en œuvre
	ASD-East						Mise en œuvre
	ASD-South						Mise en œuvre
	DSF-Sud						Mise en œuvre
	DSF-Nord Est						Non Mise en œuvre
	DSF-Nord-Ouest						Mise en œuvre
Cartes d'achat des districts scolaires	ASD-West	2017	5	2	72	Nous recommandons que les districts scolaires examinent le codage des comptes et le montant de la taxe de vente pour chaque opération saisie dans le système financier afin de fournir une information financière exacte.	Mise en œuvre
	ASD-North						Mise en œuvre
	ASD-East						Mise en œuvre
	ASD-South						Mise en œuvre
	DSF-Sud						Mise en œuvre
	DSF-Nord Est						Mise en œuvre
	DSF-Nord-Ouest						Mise en œuvre
Cartes d'achat des districts scolaires	ASD-West	2017	5	2	85	Nous recommandons que les districts scolaires effectuent un examen régulier des listes de détenteurs de carte pour s'assurer que seulement les employés actifs effectuant des achats pour les districts scolaires disposent du type approprié de carte d'achat comportant des montants limites par opération et par mois qui répondent à leurs besoins d'achat.	Mise en œuvre
	ASD-North						Mise en œuvre
	ASD-East						Mise en œuvre
	ASD-South						Mise en œuvre
	DSF-Sud						Mise en œuvre
	DSF-Nord Est						Mise en œuvre
	DSF-Nord-Ouest						Mise en œuvre
Cartes d'achat des districts scolaires	ASD-West	2017	5	2	86	Nous recommandons que les districts scolaires ajoutent une étape officielle dans le processus de cessation d'emploi pour s'assurer que les cartes d'achat des employés qui quittent leur emploi soient annulées avant la fin de leur emploi auprès du district.	Non Mise en œuvre
	ASD-North						Mise en œuvre
	ASD-East						Mise en œuvre
	ASD-South						Mise en œuvre
	DSF-Sud						Non Mise en œuvre
	DSF-Nord Est						Non Mise en œuvre
	DSF-Nord-Ouest						Mise en œuvre

Domaine de vérification	Ministère ou agence	Année	Volume	Chapitre	Par.	Recommandation	État auto-déclaré
Cartes d'achat des districts scolaires	ASD-West	2017	5	2	87	Nous recommandons que les districts scolaires élaborent, documentent et mettent en oeuvre des procédures pour l'émission et l'annulation des cartes d'achat en consultation avec les autres districts scolaires, avec une orientation du Bureau du contrôleur tel que requis, afin d'assurer l'uniformité et l'efficacité.	Non Mise en oeuvre
	ASD-North						Mise en oeuvre
	ASD-East						Mise en oeuvre
	ASD-South						Mise en oeuvre
	DSF-Sud						Mise en oeuvre
	DSF-Nord Est						Non Mise en oeuvre
	DSF-Nord-Ouest						Mise en oeuvre
Cartes d'achat des districts scolaires	ASD-West	2017	5	2	95	Nous recommandons que les districts scolaires documentent leur surveillance régulière des opérations de cartes d'achat pour relever les dérogations.	Mise en oeuvre
	ASD-North						Mise en oeuvre
	ASD-East						Mise en oeuvre
	ASD-South						Mise en oeuvre
	DSF-Sud						Mise en oeuvre
	DSF-Nord Est						Mise en oeuvre
	DSF-Nord-Ouest						Mise en oeuvre
Cartes d'achat des districts scolaires	ASD-West	2017	5	2	96	Nous recommandons que les districts scolaires élaborent, documentent et mettent en oeuvre des procédures d'application cohérentes pour les détenteurs de carte non conformes afin de faire respecter les lignes directrices en consultation avec les autres districts scolaires, avec une orientation du Bureau du contrôleur tel que requis, afin d'assurer l'uniformité et l'efficacité.	Mise en oeuvre
	ASD-North						Mise en oeuvre
	ASD-East						Mise en oeuvre
	ASD-South						Mise en oeuvre
	DSF-Sud						Mise en oeuvre
	DSF-Nord Est						Non Mise en oeuvre
	DSF-Nord-Ouest						Mise en oeuvre
Cartes d'achat des districts scolaires	Éducation et du Développement de la petite enfance	2017	5	2	97	Nous recommandons que le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance coordonne les travaux sur la mise en oeuvre de nos recommandations par tous les districts scolaires	Mise en oeuvre
Cartes d'achat des districts scolaires	Éducation et du Développement de la petite enfance	2017	5	2	98	Nous recommandons que le service d'audit interne du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance effectue des audits des cartes d'achat des districts scolaires et en fait rapport de façon régulière.	Mise en oeuvre

Domaine de vérification	Ministère ou agence	Année	Volume	Chapitre	Par.	Recommandation	État auto-déclaré
Travail sécuritaire NB Phase I - Gouvernance	Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail	2018	1	2	61	<p>Nous recommandons que le ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail :</p> <ul style="list-style-type: none"> • amorce un processus pour s'assurer que les nominations sont effectuées en temps opportun; • respecte les lois provinciales et la politique du gouvernement lorsqu'il recommande la nomination des membres du conseil en vertu de la Loi; • documente clairement le processus de nomination et fournisse une justification claire pour les recommandations de nomination formulées au gouvernement. 	*
Travail sécuritaire NB Phase I - Gouvernance	Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail	2018	1	2	66	Nous recommandons que le ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail s'assure que les recommandations futures formulées au gouvernement pour des nominations à Travail sécuritaire NB ne créent pas un conflit d'intérêts et n'entraînent pas une réduction de l'indépendance de la société.	*
Travail sécuritaire NB Phase I - Gouvernance	Bureau du Conseil exécutif	2018	1	2	83	Nous recommandons que le Bureau du Conseil exécutif et le ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail coordonnent leurs efforts pour prendre des décisions en temps opportun à l'égard des futures nominations de Travail sécuritaire NB.	*
	Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail						*
Travail sécuritaire NB Phase I - Gouvernance	Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail	2018	1	2	90	Nous recommandons que le ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail énonce clairement ses exigences et attentes dans la lettre de mandat.	*

*Nous avons l'habitude de suivre l'état de nos recommandations d'optimisation des ressources à partir de la deuxième année suivant la publication du rapport original. Le travail de suivi sur ce chapitre sera effectué dans le cadre de notre plan de travail de 2020.

Domaine de vérification	Ministère ou agence	Année	Volume	Chapitre	Par.	Recommandation	État auto-déclaré
Travail sécuritaire NB Phase I - Gouvernance	Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail	2018	1	2	98	Nous recommandons que le ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail se conforme aux exigences de la <i>Loi sur la reddition de comptes et l'amélioration continue</i> en : <ul style="list-style-type: none"> • émettant annuellement des lettres de mandat; • faisant respecter la présentation d'un plan annuel par Travail sécuritaire NB conformément aux exigences de la loi en question. 	*
Travail sécuritaire NB Phase I - Gouvernance	Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail	2018	1	2	103	Nous recommandons que le ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail surveille les progrès accomplis par Travail sécuritaire NB en vue de répondre aux exigences et attentes fournies dans les lettres de mandat du Ministère et en rende compte publiquement.	*
Travail sécuritaire NB Phase I - Gouvernance	Conseil d'administration de Travail sécuritaire NB	2018	1	2	124	Nous recommandons que le conseil d'administration de Travail sécuritaire NB examine les structures et les pratiques de ses comités pour : <ul style="list-style-type: none"> • sélectionner un membre participant du conseil pour présider les comités; • s'assurer que les indemnités quotidiennes sont versées seulement aux membres des comités pour des réunions de comités; • s'assurer que la composition est alignée avec les besoins du conseil et que les compétences sont suffisantes pour répondre aux exigences du comité; • élaborer et mettre en oeuvre les compétences pour les membres des comités; • élaborer et mettre en oeuvre un plan pour évaluer annuellement le rendement des comités. 	*

*Nous avons l'habitude de suivre l'état de nos recommandations d'optimisation des ressources à partir de la deuxième année suivant la publication du rapport original. Le travail de suivi sur ce chapitre sera effectué dans le cadre de notre plan de travail de 2020.

Domaine de vérification	Ministère ou agence	Année	Volume	Chapitre	Par.	Recommandation	État auto-déclaré
Travail sécuritaire NB Phase I - Gouvernance	Conseil d'administration de Travail sécuritaire NB	2018	1	2	131	Nous recommandons que le conseil d'administration de Travail sécuritaire NB et le ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail élaborent, documentent et mettent en œuvre conjointement une stratégie de relève pour assurer : <ul style="list-style-type: none"> le recrutement en temps opportun de tous les postes du conseil, y compris le président et vice président; un échelonnement efficace des mandats des membres du conseil. 	*
	Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail élaborent						*
Travail sécuritaire NB Phase I - Gouvernance	Conseil d'administration de Travail sécuritaire NB	2018	1	2	132	Nous recommandons que le conseil d'administration de Travail sécuritaire NB élabore, documente et mette en œuvre une stratégie de relève pour le poste de président et chef de la direction.	*
Travail sécuritaire NB Phase I - Gouvernance	Conseil d'administration de Travail sécuritaire NB	2018	1	2	137	Nous recommandons que le conseil d'administration de Travail sécuritaire NB actualise régulièrement la grille de compétence du conseil et s'en serve pour, à tout le moins : <ul style="list-style-type: none"> évaluer les besoins en perfectionnement des membres du conseil; recenser les occasions de perfectionnement pour les membres du conseil; recruter de nouveaux membres du conseil pour répondre aux besoins en matière de compétences et d'habiletés. 	*
Travail sécuritaire NB Phase I - Gouvernance	Conseil d'administration de Travail sécuritaire NB	2018	1	2	141	Nous recommandons que le conseil d'administration de Travail sécuritaire NB élabore des attentes en matière de rendement pour les postes du conseil et entreprenne des évaluations de rendement annuelles pour au moins la présidence du conseil.	*

*Nous avons l'habitude de suivre l'état de nos recommandations d'optimisation des ressources à partir de la deuxième année suivant la publication du rapport original. Le travail de suivi sur ce chapitre sera effectué dans le cadre de notre plan de travail de 2020.

Domaine de vérification	Ministère ou agence	Année	Volume	Chapitre	Par.	Recommandation	État auto-déclaré
Travail sécuritaire NB Phase I - Gouvernance	Travail sécuritaire NB	2018	1	2	147	Nous recommandons que Travail sécuritaire NB fournisse les trousseaux d'information du conseil bien à l'avance des réunions du conseil et mette l'accent sur les renseignements présentés pour répondre aux exigences en matière de prise de décision du conseil en ayant recours à des documents comme des résumés.	*
Travail sécuritaire NB Phase I - Gouvernance	Conseil d'administration de Travail sécuritaire NB	2018	1	2	150	Nous recommandons que le conseil d'administration de Travail sécuritaire NB élabore, documente et mette en oeuvre un programme d'orientation pour les nouveaux membres et un plan de perfectionnement pour tous les membres du conseil	*
Travail sécuritaire NB Phase I - Gouvernance	Travail sécuritaire NB	2018	1	2	160	Nous recommandons que Travail sécuritaire NB, dans le cadre de sa planification annuelle et de ses processus d'établissement de rapports : <ul style="list-style-type: none"> • élabore pleinement des buts et objectifs stratégiques à long terme et définisse des cibles mesurables pour tous les indicateurs de rendement clés; • inclue les exigences stratégiques mentionnées dans la lettre de mandat du gouvernement dans le cadre de son processus de planification stratégique; • élabore un plan d'action opérationnel conçu pour mettre en oeuvre l'orientation stratégique à long terme de la société; • soumette au Ministère un plan annuel qui se concentre sur les buts et objectifs qu'elle a l'intention d'atteindre sur la période du plan, tel que l'exige la <i>Loi sur la reddition de comptes et l'amélioration continue</i>. 	*

*Nous avons l'habitude de suivre l'état de nos recommandations d'optimisation des ressources à partir de la deuxième année suivant la publication du rapport original. Le travail de suivi sur ce chapitre sera effectué dans le cadre de notre plan de travail de 2020.

Domaine de vérification	Ministère ou agence	Année	Volume	Chapitre	Par.	Recommandation	État auto-déclaré
Travail sécuritaire NB Phase I - Gouvernance	Conseil d'administration de Travail sécuritaire NB	2018	1	2	167	Nous recommandons que le conseil d'administration de Travail sécuritaire NB : <ul style="list-style-type: none"> établisser une entente de rendement avec le PDG qui lie son rendement à la stratégie et aux résultats de la société; effectue une évaluation annuelle du rendement du PDG par rapport aux attentes documentées. 	*
Travail sécuritaire NB Phase I - Gouvernance	Travail sécuritaire NB	2018	1	2	186	Nous recommandons que Travail sécuritaire NB : <ul style="list-style-type: none"> inclue les entités comparables du secteur public du Nouveau-Brunswick lorsque la société entreprend des comparaisons de marché de la rémunération afin de répondre aux exigences de la lettre de mandat; maintienne des justifications clairement documentées pour les décisions prises qui ne s'alignent pas avec les lettres de mandat du Ministère. 	*
Travail sécuritaire NB Phase I - Gouvernance	Conseil d'administration de Travail sécuritaire NB	2018	1	2	207	Nous recommandons que le conseil d'administration de Travail sécuritaire NB s'assure que sa politique actuelle en matière de frais est appliquée et la revise pour : <ul style="list-style-type: none"> définir clairement les pratiques acceptables en matière de déplacements des employés et du conseil; harmoniser avec la politique de la Partie I des services publics, dans la mesure où elle s'applique aux déplacements des employés et du conseil. 	*
Travail sécuritaire NB Phase I - Gouvernance	Travail sécuritaire NB	2018	1	2	210	Nous recommandons que Travail sécuritaire NB fournisse une divulgation intégrale au public des renseignements sur la rémunération et les frais des membres du conseil et des cadres supérieurs.	*

*Nous avons l'habitude de suivre l'état de nos recommandations d'optimisation des ressources à partir de la deuxième année suivant la publication du rapport original. Le travail de suivi sur ce chapitre sera effectué dans le cadre de notre plan de travail de 2020.

Domaine de vérification	Ministère ou agence	Année	Volume	Chapitre	Par.	Recommandation	État auto-déclaré
Services de traitement des dépendances et de santé mentale dans les établissements correctionnels provinciaux pour adultes	Santé	2018	1	3	58	Nous recommandons que le ministère de la Santé fournisse une orientation précise par voie législative et réglementaire quant à la responsabilité pour les services de santé, y compris les services de traitement des dépendances et de santé mentale, dans les établissements correctionnels provinciaux.	*
Services de traitement des dépendances et de santé mentale dans les établissements correctionnels provinciaux pour adultes	Santé	2018	1	3	67	Nous recommandons que le ministère de la Santé, en consultation avec le ministère de la Justice et de la Sécurité publique et autres parties pertinentes, élabore un modèle intégré de prestation des services de traitement des dépendances et de santé mentale dans les établissements correctionnels du Nouveau-Brunswick. Les ententes existantes devraient être remaniées pour répondre aux exigences du modèle de prestation des services.	*
	Justice et Sécurité publique						*
Services de traitement des dépendances et de santé mentale dans les établissements correctionnels provinciaux pour adultes	Santé	2018	1	3	72	Nous recommandons que le ministère de la Santé et le ministère de la Justice et de la Sécurité publique collaborent pour saisir et échanger les données en matière de dépendances et de santé mentale. Ces données devraient être utilisées pour déterminer les besoins en matière de traitement des dépendances et de santé mentale dans les établissements correctionnels du Nouveau-Brunswick et pour élaborer des plans stratégiques de prestation de services.	*
	Justice et Sécurité publique						*

*Nous avons l'habitude de suivre l'état de nos recommandations d'optimisation des ressources à partir de la deuxième année suivant la publication du rapport original. Le travail de suivi sur ce chapitre sera effectué dans le cadre de notre plan de travail de 2020.

Domaine de vérification	Ministère ou agence	Année	Volume	Chapitre	Par.	Recommandation	État auto-déclaré
Services de traitement des dépendances et de santé mentale dans les établissements correctionnels provinciaux pour adultes	Justice et Sécurité publique (Services correctionnels du Nouveau-Brunswick)	2018	1	3	84	Nous recommandons que le ministère de la Justice et de la Sécurité publique (Services correctionnels du Nouveau-Brunswick), en consultation avec le ministère de la Santé, mette en place un outil reconnu de dépistage des problèmes de santé mentale dans le cadre du processus d'admission.	*
Services de traitement des dépendances et de santé mentale dans les établissements correctionnels provinciaux pour adultes	Santé	2018	1	3	90	Nous recommandons que le ministère de la Santé, en coordination avec le ministère de la Justice et de la Sécurité publique, fournisse une formation en matière de dépistage des problèmes de santé mentale aux membres du personnel infirmier et aux agents d'admission.	*
	Justice et Sécurité publique						*
Services de traitement des dépendances et de santé mentale dans les établissements correctionnels provinciaux pour adultes	Santé	2018	1	3	93	Nous recommandons que le ministère de la Santé veille à ce que les membres du personnel infirmier des établissements correctionnels aient accès aux dossiers des patients contenus dans le Système de prestation de services aux clients (SPSC), ou à ce qu'ils reçoivent des avis concernant ces dossiers. Ceci permettra la validation de l'historique des traitements suivis et les options en matière de traitements.	*
Services de traitement des dépendances et de santé mentale dans les établissements correctionnels provinciaux pour adultes	Justice et Sécurité publique	2018	1	3	100	Nous recommandons que le ministère de la Justice et de la Sécurité publique modifie son processus d'admission pour : <ul style="list-style-type: none"> • éliminer le dédoublement des efforts sur le plan des admissions; • améliorer la qualité des données relatives à la santé mentale des détenus; • intégrer les pratiques exemplaires en dépistage des problèmes de santé mentale. 	*

*Nous avons l'habitude de suivre l'état de nos recommandations d'optimisation des ressources à partir de la deuxième année suivant la publication du rapport original. Le travail de suivi sur ce chapitre sera effectué dans le cadre de notre plan de travail de 2020.

Domaine de vérification	Ministère ou agence	Année	Volume	Chapitre	Par.	Recommandation	État auto-déclaré
Services de traitement des dépendances et de santé mentale dans les établissements correctionnels provinciaux pour adultes	Santé	2018	1	3	105	Nous recommandons que le ministère de la Santé et le ministère de la Justice et de la Sécurité publique veillent à ce que les détenus signalés dans le cadre du protocole de dépistage soient référés à un professionnel qualifié de la santé mentale en vue d'une évaluation globale de leur santé mentale afin d'élaborer un plan de traitement.	*
	Justice et Sécurité publique						*
Services de traitement des dépendances et de santé mentale dans les établissements correctionnels provinciaux pour adultes	Santé	2018	1	3	117	Nous recommandons que le ministère de la Santé et le ministère de la Justice et de la Sécurité publique collaborent afin de veiller à ce que des options de services de conseil et de thérapie en matière de dépendances et de santé mentale soient offertes aux détenus dans les établissements correctionnels provinciaux.	*
	Justice et Sécurité publique						*
Services de traitement des dépendances et de santé mentale dans les établissements correctionnels provinciaux pour adultes	Santé	2018	1	3	118	Nous recommandons que le ministère de la Santé et le ministère de la Justice et de la Sécurité publique aient recours à des équipes intégrées de soins cliniques pour aider les adultes en détention, comme l'approche utilisée dans les établissements pour jeunes.	*
	Justice et Sécurité publique						*
Services de traitement des dépendances et de santé mentale dans les établissements correctionnels provinciaux pour adultes	Santé	2018	1	3	119	Nous recommandons que le ministère de la Santé et le ministère de la Justice et de la Sécurité publique appuient les programmes communautaires de traitement des dépendances et de santé mentale visant à fournir des traitements aux détenus à l'intérieur des établissements correctionnels en raison des difficultés logistiques et de sécurité liées à emmener les détenus aux centres de traitement communautaires.	*
	Justice et Sécurité publique						*

*Nous avons l'habitude de suivre l'état de nos recommandations d'optimisation des ressources à partir de la deuxième année suivant la publication du rapport original. Le travail de suivi sur ce chapitre sera effectué dans le cadre de notre plan de travail de 2020.

Domaine de vérification	Ministère ou agence	Année	Volume	Chapitre	Par.	Recommandation	État auto-déclaré
Services de traitement des dépendances et de santé mentale dans les établissements correctionnels provinciaux pour adultes	Santé	2018	1	3	124	Nous recommandons que le ministère de la Santé veille à ce que des services de traitement des dépendances soient offerts aux détenus dans les établissements correctionnels provinciaux.	*
Services de traitement des dépendances et de santé mentale dans les établissements correctionnels provinciaux pour adultes	Santé	2018	1	3	130	Nous recommandons que le ministère de la Justice et de la Sécurité publique et le ministère de la Santé veillent à ce que tous les établissements correctionnels provinciaux bénéficient d'un accès continu à des services d'urgence en santé mentale.	*
	Justice et Sécurité publique						*
Services de traitement des dépendances et de santé mentale dans les établissements correctionnels provinciaux pour adultes	Justice et Sécurité publique	2018	1	3	134	Nous recommandons que le ministère de la Justice et de la Sécurité publique mette en place une liste de médicaments à l'usage de tous les établissements correctionnels provinciaux. Dans la mesure du possible, la liste devrait être harmonisée avec les protocoles relatifs aux médicaments des pénitenciers fédéraux.	*
Services de traitement des dépendances et de santé mentale dans les établissements correctionnels provinciaux pour adultes	Justice et Sécurité publique	2018	1	3	140	Nous recommandons que le ministère de la Justice et de la Sécurité publique mette en oeuvre une approche fondée sur un protocole individualisé pour les détenus aux prises avec des problèmes de santé mentale en isolement, comme celle utilisée par le Service correctionnel du Canada. Les protocoles individualisés devraient être intégrés aux plans de traitement et être examinés par des professionnels de la santé mentale.	*

*Nous avons l'habitude de suivre l'état de nos recommandations d'optimisation des ressources à partir de la deuxième année suivant la publication du rapport original. Le travail de suivi sur ce chapitre sera effectué dans le cadre de notre plan de travail de 2020.

Domaine de vérification	Ministère ou agence	Année	Volume	Chapitre	Par.	Recommandation	État auto-déclaré
Services de traitement des dépendances et de santé mentale dans les établissements correctionnels provinciaux pour adultes	Santé	2018	1	3	151	Nous recommandons que le ministère de la Santé et le ministère de la Justice et de la Sécurité publique schématisent tous les services actuellement offerts aux clients aux prises avec des problèmes de dépendances et de santé mentale qui ont des démêlés avec le système de justice pénale. L'information devrait ensuite être utilisée pour élaborer le modèle intégré de	*
	Justice et Sécurité publique						*
Services de traitement des dépendances et de santé mentale dans les établissements correctionnels provinciaux pour adultes	Santé	2018	1	3	152	Nous recommandons que le ministère de la Santé et le ministère de la Justice et de la Sécurité publique élaborent des protocoles appropriés pour assurer la prestation de services continus aux clients aux prises avec des problèmes de dépendance et de santé mentale qui sont placés en détention dans les établissements correctionnels	*
	Justice et Sécurité publique						*
Préoccupations de la vérificatrice générale: La décroissance économique du Nouveau-Brunswick se poursuit	Conseil du Trésor	2018	1	4	33	Nous recommandons que le Conseil du Trésor dresse et soumette les budgets supplémentaires et les mandats spéciaux avant que les ministères dépassent leurs budgets approuvés.	*
Préoccupations de la vérificatrice générale: La décroissance économique du Nouveau-Brunswick se poursuit	Conseil du Trésor	2018	1	4	34	Nous recommandons que le Conseil du Trésor apporte des modifications législatives à la Loi sur l'administration financière aux fins d'harmonisation avec les pratiques comptables actuelles.	*
Amélioration du rendement des élèves: Un défi néo-brunswickois	Éducation et du Développement de la petite enfance	2018	2	2	58	Nous recommandons que le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance maintienne les plans d'éducation provinciaux de 10 ans actuels jusqu'à leur expiration en 2026 afin de permettre au système d'éducation de se stabiliser et de permettre l'évaluation du progrès. Tout ajustement aux plans devrait être collaboratif.	*

*Nous avons l'habitude de suivre l'état de nos recommandations d'optimisation des ressources à partir de la deuxième année suivant la publication du rapport original. Le travail de suivi sur ce chapitre sera effectué dans le cadre de notre plan de travail de 2020.

Domaine de vérification	Ministère ou agence	Année	Volume	Chapitre	Par.	Recommandation	État auto-déclaré
Amélioration du rendement des élèves: Un défi néo-brunswickois	Éducation et du Développement de la petite enfance	2018	2	2	59	<p>Nous recommandons que le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance avant de mettre en œuvre des changements majeurs qui impactent le rendement des élèves, y compris les changements au programme, d'immersion française, prépare un plan détaillé de mise en œuvre avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un calendrier réaliste; • La considération de tous les supports nécessaires au succès du changement, els que les ressources humaines, le curriculum, la formation des enseignants, les outils et les méthodologies;; • Un financement adéquat; • Une évaluation complète des risques de l'impact du changement sur les activités et les autres initiatives en cours au niveau du ministère, des districts scolaires et des écoles, de même que des stratégies d'atténuation des risques. 	*
Amélioration du rendement des élèves: Un défi néo-brunswickois	Éducation et du Développement de la petite enfance	2018	2	2	91	Nous recommandons que le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance stabilise les programmes provinciaux d'évaluation pour permettre une analyse des tendances des résultats du rendement des élèves aux fins du processus décisionnel.	*
Amélioration du rendement des élèves: Un défi néo-brunswickois	Éducation et du Développement de la petite enfance	2018	2	2	47	Nous recommandons que le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance en collaboration avec les districts scolaires, analyse les résultats des évaluations provinciales en vue de cerner les causes fondamentales du faible rendement et prenne les mesures correctives pour améliorer le rendement des élèves en lecture, mathématiques et sciences.	*

*Nous avons l'habitude de suivre l'état de nos recommandations d'optimisation des ressources à partir de la deuxième année suivant la publication du rapport original. Le travail de suivi sur ce chapitre sera effectué dans le cadre de notre plan de travail de 2020.

Domaine de vérification	Ministère ou agence	Année	Volume	Chapitre	Par.	Recommandation	État auto-déclaré
Amélioration du rendement des élèves: Un défi néo-brunswickois	Éducation et du Développement de la petite enfance	2018	2	2	66	<p>Nous recommandons que le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance travaille avec les districts scolaires, les autres ministères et les organismes communautaires, où il y a lieu, afin de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • cerner et régler les difficultés à atteindre les cibles provinciales en lecture, mathématiques et sciences; • présenter au gouvernement les options pour régler les difficultés; • élaborer des normes de mesure et de saisie de données des absences d'élèves pour mieux surveiller l'assiduité des élèves; • prendre des mesures correctives pour améliorer l'assiduité des élèves 	*
Amélioration du rendement des élèves: Un défi néo-brunswickois	Éducation et du Développement de la petite enfance	2018	2	2	113	<p>Nous recommandons que le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance facilite le partage des succès et des meilleures pratiques entre les secteurs anglophone et francophone.</p>	*
Amélioration du rendement des élèves: Un défi néo-brunswickois	Éducation et du Développement de la petite enfance	2018	2	2	81	<p>Nous recommandons que le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance en collaboration avec les districts scolaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • s'assure que des plans d'amélioration de l'école sont préparés et examinés chaque année comme l'exige la Loi sur l'éducation; • démontre que les plans d'amélioration de l'école cadrent avec le plan d'éducation provincial; • surveille dans quelle mesure les objectifs d'amélioration de l'école sont atteints. 	*

*Nous avons l'habitude de suivre l'état de nos recommandations d'optimisation des ressources à partir de la deuxième année suivant la publication du rapport original. Le travail de suivi sur ce chapitre sera effectué dans le cadre de notre plan de travail de 2020.

Domaine de vérification	Ministère ou agence	Année	Volume	Chapitre	Par.	Recommandation	État auto-déclaré
Amélioration du rendement des élèves: Un défi néo-brunswickois	Éducation et du Développement de la petite enfance	2018	2	2	82	Nous recommandons que le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance en collaboration avec les conseils d'éducation de district, s'assure que ces derniers autoévaluent leur rendement chaque année.	*
Amélioration du rendement des élèves: Un défi néo-brunswickois	Éducation et du Développement de la petite enfance	2018	2	2	79	Nous recommandons que le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance en consultation avec les districts scolaires, examine la <i>Loi sur l'éducation</i> à la lumière de l'environnement fonctionnel actuel pour s'assurer que les attentes sont claires, pertinentes et réalistes.	*
Amélioration du rendement des élèves: Un défi néo-brunswickois	Éducation et du Développement de la petite enfance	2018	2	2	80	Nous recommandons que le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance fasse le suivi, reçoive, examine et prenne des mesures à l'égard des plans et des rapports des districts scolaires, et demande à toutes les parties de rendre des comptes comme l'exige la <i>Loi sur l'éducation</i> .	*
Amélioration du rendement des élèves: Un défi néo-brunswickois	Éducation et du Développement de la petite enfance	2018	2	2	87	Nous recommandons que le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance développe des normes pour le rendement du personnel enseignant et fournisse des outils afin de supporter les districts scolaires dans : <ul style="list-style-type: none"> • l'évaluation régulière du personnel comme l'exige la Loi sur l'éducation; • la prise de mesure pour améliorer le rendement du personnel où il y a lieu. 	*
Amélioration du rendement des élèves: Un défi néo-brunswickois	Éducation et du Développement de la petite enfance	2018	2	2	35	Nous recommandons que le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance présente publiquement des plans d'amélioration lorsque les résultats d'évaluations montrent que les cibles en lecture, mathématiques et sciences n'ont pas été atteintes.	*
Amélioration du rendement des élèves: Un défi néo-brunswickois	Éducation et du Développement de la petite enfance	2018	2	2	36	Nous recommandons que le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance facilite le repérage des résultats des évaluations provinciales en les affichant en évidence sur son site Web.	*

*Nous avons l'habitude de suivre l'état de nos recommandations d'optimisation des ressources à partir de la deuxième année suivant la publication du rapport original. Le travail de suivi sur ce chapitre sera effectué dans le cadre de notre plan de travail de 2020.

Domaine de vérification	Ministère ou agence	Année	Volume	Chapitre	Par.	Recommandation	État auto-déclaré
Amélioration du rendement des élèves: Un défi néo-brunswickois	Éducation et du Développement de la petite enfance	2018	2	2	102	Nous recommandons que le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance rende compte publiquement du rendement des élèves aux examens nationaux et internationaux sur son site Web et informe le public lorsque les résultats sont disponibles.	*
Travail sécuritaire NB – Phase II – Gestion des réclamations des travailleurs blessés	Travail sécuritaire NB	2018	2	3	36	Nous recommandons que Travail sécuritaire NB automatise le système de gestion des réclamations pour permettre la présentation et le traitement électronique des documents de réclamation afin de réduire le travail et d'accélérer les processus de réception et de prise de décision.	*
Travail sécuritaire NB – Phase II – Gestion des réclamations des travailleurs blessés	Travail sécuritaire NB	2018	2	3	40	Nous recommandons que les réclamations soient envoyées directement à un agent d'indemnisation après que l'équipe chargée de la réception initiale des réclamations recueille les renseignements personnels et les détails de l'accident.	*
Travail sécuritaire NB – Phase II – Gestion des réclamations des travailleurs blessés	Travail sécuritaire NB	2018	2	3	41	Nous recommandons que Travail sécuritaire NB utilise des formulaires distincts de « Rapport sur l'accident » pour l'employeur et l'employé.	*
Travail sécuritaire NB – Phase II – Gestion des réclamations des travailleurs blessés	Travail sécuritaire NB	2018	2	3	48	Nous recommandons que Travail sécuritaire NB mette l'accent sur la reprise du travail pendant la prise de décision en : <ul style="list-style-type: none"> • précisant les risques d'une reprise du travail; • accordant la priorité aux réclamations complexes; • élaborant un plan pour éliminer les obstacles. 	*
Travail sécuritaire NB – Phase II – Gestion des réclamations des travailleurs blessés	Travail sécuritaire NB	2018	2	3	49	Nous recommandons que Travail sécuritaire NB communique un plan de cas détaillé comprenant : <ul style="list-style-type: none"> • les objectifs de la reprise du travail ; • les traitements proposés ; • la date prévue de rétablissement 	*

*Nous avons l'habitude de suivre l'état de nos recommandations d'optimisation des ressources à partir de la deuxième année suivant la publication du rapport original. Le travail de suivi sur ce chapitre sera effectué dans le cadre de notre plan de travail de 2020.

Domaine de vérification	Ministère ou agence	Année	Volume	Chapitre	Par.	Recommandation	État auto-déclaré
Travail sécuritaire NB – Phase II – Gestion des réclamations des travailleurs blessés	Travail sécuritaire NB	2018	2	3	53	Nous recommandons que Travail sécuritaire NB élabore un plan de traitement immédiatement après qu'une réclamation est acceptée et permette à l'agent d'indemnisation de le communiquer au travailleur blessé.	*
Travail sécuritaire NB – Phase II – Gestion des réclamations des travailleurs blessés	Travail sécuritaire NB	2018	2	3	54	Nous recommandons que Travail sécuritaire NB utilise les lignes directrices en matière de durée d'invalidité pour donner une date prévue de reprise du travail et l'inclue dans la lettre de décision initiale envoyée au travailleur blessé.	*
Travail sécuritaire NB – Phase II – Gestion des réclamations des travailleurs blessés	Travail sécuritaire NB	2018	2	3	59	Nous recommandons que Travail sécuritaire NB exige que le gestionnaire de cas discute avec le travailleur blessé de ses capacités, limitations et restrictions fonctionnelles pour déterminer le plan modifié de la reprise du travail.	*
Travail sécuritaire NB – Phase II – Gestion des réclamations des travailleurs blessés	Travail sécuritaire NB	2018	2	3	60	Nous recommandons que Travail sécuritaire NB améliore le processus décisionnel d'indemnisation en exigeant que les agents d'indemnisation documentent dans le système de gestion des réclamations la justification de leur décision par rapport à la loi et aux politiques opérationnelles clés.	*
Travail sécuritaire NB – Phase II – Gestion des réclamations des travailleurs blessés	Travail sécuritaire NB	2018	2	3	63	Nous recommandons que Travail sécuritaire NB inclue une explication claire des prestations admissibles potentielles dans la lettre de décision initiale aux travailleurs blessés.	*
Travail sécuritaire NB – Phase II – Gestion des réclamations des travailleurs blessés	Travail sécuritaire NB	2018	2	3	66	Nous recommandons que Travail sécuritaire NB élabore des compétences précises pour le rôle d'agent d'indemnisation et exige que toutes les personnes candidates retenues possèdent ces compétences.	*
Travail sécuritaire NB – Phase II – Gestion des réclamations des travailleurs blessés	Travail sécuritaire NB	2018	2	3	75	Nous recommandons que Travail sécuritaire NB mette à jour ses directives pour promouvoir que les cas soient adressés plus tôt au centre de rééducation des travailleurs afin de maximiser les résultats d'une reprise du travail.	*

*Nous avons l'habitude de suivre l'état de nos recommandations d'optimisation des ressources à partir de la deuxième année suivant la publication du rapport original. Le travail de suivi sur ce chapitre sera effectué dans le cadre de notre plan de travail de 2020.

Domaine de vérification	Ministère ou agence	Année	Volume	Chapitre	Par.	Recommandation	État auto-déclaré
Travail sécuritaire NB – Phase II – Gestion des réclamations des travailleurs blessés	Travail sécuritaire NB	2018	2	3	81	Nous recommandons que Travail sécuritaire NB officialise l'autorité et le rôle des médecins-conseils et s'assure que les médecins-conseils et les gestionnaires de cas comprennent leurs rôles respectifs concernant les avis médicaux.	*
Travail sécuritaire NB – Phase II – Gestion des réclamations des travailleurs blessés	Travail sécuritaire NB	2018	2	3	82	Nous recommandons que Travail sécuritaire NB : <ul style="list-style-type: none"> exige que les avis des médecins-conseils soient officiellement documentés et se limitent aux données particulières de la condition médicale ; dispose de questions modèles et précises pour les gestionnaires de cas à poser aux médecins-conseils. 	*
Travail sécuritaire NB – Phase II – Gestion des réclamations des travailleurs blessés	Travail sécuritaire NB	2018	2	3	84	Nous recommandons que Travail sécuritaire NB dispose d'un plan pour : <ul style="list-style-type: none"> faire le suivi avec le travailleur blessé à l'égard de l'évolution du traitement ; surveiller étroitement les réclamations comportant une modification de la reprise du travail pour s'assurer que le travail modifié est approprié ; communiquer avec les fournisseurs de soins de santé engagés à l'égard des progrès accomplis par le travailleur. 	*
Travail sécuritaire NB – Phase II – Gestion des réclamations des travailleurs blessés	Travail sécuritaire NB	2018	2	3	88	Nous recommandons que Travail sécuritaire NB acquière une expertise pour les conditions complexes et délicates parmi les gestionnaires de cas en attribuant des types particuliers de blessures à certains gestionnaires de cas et en offrant des occasions de développement professionnel.	*
Travail sécuritaire NB – Phase II – Gestion des réclamations des travailleurs blessés	Travail sécuritaire NB	2018	2	3	97	Nous recommandons que Travail sécuritaire NB : <ul style="list-style-type: none"> étende la durée et le niveau de détail de la formation des gestionnaires de cas; améliore la formation continue pour le personnel en place. 	*

*Nous avons l'habitude de suivre l'état de nos recommandations d'optimisation des ressources à partir de la deuxième année suivant la publication du rapport original. Le travail de suivi sur ce chapitre sera effectué dans le cadre de notre plan de travail de 2020.

Domaine de vérification	Ministère ou agence	Année	Volume	Chapitre	Par.	Recommandation	État auto-déclaré
Travail sécuritaire NB – Phase II – Gestion des réclamations des travailleurs blessés	Travail sécuritaire NB	2018	2	3	98	Nous recommandons que Travail sécuritaire NB surveille les réclamations gérées et donne de la rétroaction au personnel de façon continue pour s'assurer du respect des politiques et de la cohérence entre les régions.	*
Travail sécuritaire NB – Phase II – Gestion des réclamations des travailleurs blessés	Travail sécuritaire NB	2018	2	3	101	Nous recommandons que Travail sécuritaire NB examine annuellement les clients touchant des prestations d'invalidité à long terme avec un potentiel de reprise du travail (par exemple, un changement lié aux capacités fonctionnelles ou un changement dans la disponibilité sur le marché du travail) afin de déterminer si la réclamation est toujours propice à une invalidité à long terme.	*
Travail sécuritaire NB – Phase II – Gestion des réclamations des travailleurs blessés	Travail sécuritaire NB	2018	2	3	104	Nous recommandons que Travail sécuritaire NB propose des modifications législatives pour que les appels soient entendus au Bureau de résolution de problèmes de Travail sécuritaire NB comme première étape obligatoire avant qu'un appelant présente un appel auprès du Tribunal d'appel des accidents au travail.	*
Travail sécuritaire NB – Phase II – Gestion des réclamations des travailleurs blessés	Travail sécuritaire NB	2018	2	3	107	Nous recommandons que Travail sécuritaire NB élabore des indicateurs de rendement clés qui sont pertinents au rendement de ses processus internes.	*
Travail sécuritaire NB – Phase II – Gestion des réclamations des travailleurs blessés	Travail sécuritaire NB	2018	2	3	109	Nous recommandons que Travail sécuritaire NB définisse des cibles pour ses indicateurs de rendement clés et les énonce clairement dans les rapports sur le rendement.	*
Travail sécuritaire NB – Phase II – Gestion des réclamations des travailleurs blessés	Travail sécuritaire NB	2018	2	3	111	Nous recommandons que Travail sécuritaire NB relie : <ul style="list-style-type: none"> • les indicateurs de rendement clés aux objectifs stratégiques ; • les initiatives d'amélioration aux indicateurs de rendement clés définis. 	*

*Nous avons l'habitude de suivre l'état de nos recommandations d'optimisation des ressources à partir de la deuxième année suivant la publication du rapport original. Le travail de suivi sur ce chapitre sera effectué dans le cadre de notre plan de travail de 2020.

Domaine de vérification	Ministère ou agence	Année	Volume	Chapitre	Par.	Recommandation	État auto-déclaré
Travail sécuritaire NB – Phase II – Gestion des réclamations des travailleurs blessés	Travail sécuritaire NB	2018	2	3	115	Nous recommandons que Travail sécuritaire NB redistribue les tâches administratives, comme le calcul des prestations pour perte de gains, des gestionnaires de cas au personnel administratif.	*
Travail sécuritaire NB – Phase II – Gestion des réclamations des travailleurs blessés	Travail sécuritaire NB	2018	2	3	119	Nous recommandons que Travail sécuritaire NB intègre des outils dans le système de gestion des réclamations pour dégager les membres du personnel des tâches routinières et répétitives afin de leur permettre de porter leur attention sur les progrès réalisés et les traitements des blessures. De tels outils pourraient inclure: <ul style="list-style-type: none"> • des capacités améliorées d'extraction des données ; • des rappels du système pour actualiser les renseignements sur les clients; • des formulaires à remplissage automatique ; • le traitement automatisé des réclamations médicales. 	*
Travail sécuritaire NB – Phase II – Gestion des réclamations des travailleurs blessés	Travail sécuritaire NB	2018	2	3	131	Lorsqu'il fera un appel d'offres pour un contrat pour des services médicaux de nouveau en 2019, nous recommandons que Travail sécuritaire NB : <ul style="list-style-type: none"> • s'assure que les exigences de l'appel d'offres soient complètes afin de réduire la nécessité de modifications importantes après la publication de l'appel d'offres ; • suive les règlements en matière de passation des marchés et les meilleures pratiques pour assurer la transparence, l'équité et la compétitivité du processus d'appel d'offres. 	*
Travail sécuritaire NB – Phase II – Gestion des réclamations des travailleurs blessés	Travail sécuritaire NB	2018	2	3	133	Nous recommandons que Travail sécuritaire NB utilise une durée initiale plus courte avec une option de renouvellement lorsque le contrat pour des services médicaux fera l'objet d'un appel d'offres en 2019	*

*Nous avons l'habitude de suivre l'état de nos recommandations d'optimisation des ressources à partir de la deuxième année suivant la publication du rapport original. Le travail de suivi sur ce chapitre sera effectué dans le cadre de notre plan de travail de 2020.

Domaine de vérification	Ministère ou agence	Année	Volume	Chapitre	Par.	Recommandation	État auto-déclaré
Travail sécuritaire NB – Phase II – Gestion des réclamations des travailleurs blessés	Travail sécuritaire NB	2018	2	3	135	Nous recommandons que Travail sécuritaire NB inclue des clauses contractuelles qui abordent les droits de propriété intellectuelle dans les contrats futurs pour des services médicaux et de réadaptation.	*
Travail sécuritaire NB – Phase II – Gestion des réclamations des travailleurs blessés	Travail sécuritaire NB	2018	2	3	141	Nous recommandons que Travail sécuritaire NB utilise les rapports d'évolution reçus des cliniques de physiothérapie pour surveiller les travailleurs blessés durant le traitement.	*
Ministère de la Santé – Cartes d'assurance-maladie	Ministère de la Santé	2019	1	2	37	Nous recommandons que l'Assurance-maladie développe un processus de demande en ligne semblable aux autres provinces pour permettre aux personnes de demander directement à l'Assurance-maladie une carte d'assurance-maladie.	**
Ministère de la Santé – Cartes d'assurance-maladie	Ministère de la Santé	2019	1	2	38	Nous recommandons que l'Assurance-maladie travaille de concert avec le gouvernement du Canada pour accélérer la réception des documents requis pour traiter les demandes de carte d'assurance-maladie des nouveaux immigrants qui résident au Nouveau-Brunswick.	**
Ministère de la Santé – Cartes d'assurance-maladie	Ministère de la Santé	2019	1	2	45	Nous recommandons que l'Assurance-maladie analyse si elle pourrait obtenir une récupération positive en investissant des ressources supplémentaires dans l'identification des personnes détenant une carte d'assurance-maladie du Nouveau-Brunswick qui sont devenues inadmissibles. Si l'Assurance-maladie détermine qu'il y a des avantages en accomplissant plus dans ce domaine, elle devrait améliorer ses processus pour surveiller l'admissibilité continue des titulaires de carte.	**

*Nous avons l'habitude de suivre l'état de nos recommandations d'optimisation des ressources à partir de la deuxième année suivant la publication du rapport original. Le travail de suivi sur ce chapitre sera effectué dans le cadre de notre plan de travail de 2020.

**Nous avons l'habitude de suivre l'état de nos recommandations d'optimisation des ressources à partir de la deuxième année suivant la publication du rapport original. Le travail de suivi sur ce chapitre sera effectué dans le cadre de notre plan de travail de 2021.

Domaine de vérification	Ministère ou agence	Année	Volume	Chapitre	Par.	Recommandation	État auto-déclaré
Ministère de la Santé – Cartes d'assurance-maladie	Ministère de la Santé	2019	1	2	58	Nous recommandons que l'Assurance-maladie détermine si les économies de coûts escomptées du changement à un processus de renouvellement automatique des cartes d'assurance-maladie ont été réalisées et si ces économies sont suffisantes pour compenser le risque supplémentaire associé à l'adoption de ce processus.	**
Ministère de la Santé – Cartes d'assurance-maladie	Ministère de la Santé	2019	1	2	59	Nous recommandons également que, si les économies réalisées par le changement n'ont pas été suffisantes pour compenser les risques supplémentaires qu'elle a pris, l'Assurance-maladie inverse le processus de renouvellement automatique.	**
Ministère de la Santé – Cartes d'assurance-maladie	Ministère de la Santé	2019	1	2	60	Indépendamment du processus de renouvellement qu'elle emploie, nous recommandons que l'Assurance-maladie élabore des procédures pour vérifier les adresses postales avant d'envoyer les documents de renouvellement à l'avenir.	**
Ministère de la Santé – Cartes d'assurance-maladie	Ministère de la Santé	2019	1	2	66	Nous recommandons que l'Assurance-maladie évalue les risques associés ainsi que la nécessité d'avoir deux organismes privés engagés pour produire et distribuer les cartes d'assurance-maladie au lieu d'un seul.	**
Ministère de la Santé – Cartes d'assurance-maladie	Ministère de la Santé	2019	1	2	67	Nous recommandons que l'Assurance-maladie obtienne chaque année un rapport NCMC 3416 sur les contrôles de la part de Medavie et CPI dans le cadre des services de production et de distribution des cartes offerts par les deux fournisseurs tiers.	**
Ministère de la Santé – Cartes d'assurance-maladie	Ministère de la Santé	2019	1	2	75	Nous recommandons que l'Assurance-maladie, au minimum, ajoute une photo d'identification à la carte d'assurance-maladie du Nouveau-Brunswick pour améliorer la sécurité de la carte.	**

***Nous avons l'habitude de suivre l'état de nos recommandations d'optimisation des ressources à partir de la deuxième année suivant la publication du rapport original. Le travail de suivi sur ce chapitre sera effectué dans le cadre de notre plan de travail de 2021.*

Domaine de vérification	Ministère ou agence	Année	Volume	Chapitre	Par.	Recommandation	État auto-déclaré
Ministère de la Santé – Cartes d'assurance-maladie	Ministère de la Santé	2019	1	2	76	Nous recommandons que l'Assurance-maladie fournisse de l'information sur son site Web au sujet des circonstances dans lesquelles le public devrait signaler les cas suspects d'utilisation inappropriée des cartes d'assurance-maladie et sur la manière de le faire. Pour répondre complètement à cette mesure, il faudrait probablement que l'Assurance-maladie élabore une ligne de dénonciation directe et en fasse la promotion.	**
Ministère de la Santé – Cartes d'assurance-maladie	Ministère de la Santé	2019	1	2	77	Nous recommandons également que l'Assurance-maladie attribue la responsabilité de faire le suivi de toutes les dénonciations reçues.	**
Ministère de la Santé – Cartes d'assurance-maladie	Ministère de la Santé	2019	1	2	82	Nous recommandons que l'Assurance-maladie améliore son système d'inscription afin de réduire le nombre de procédures manuelles requises pour administrer le processus d'inscription.	**
Ministère de la Santé – Cartes d'assurance-maladie	Ministère de la Santé	2019	1	2	88	Nous recommandons que l'Assurance-maladie négocie une entente de facturation réciproque avec la province de Québec qui soit fondée sur les ententes actuellement en place entre le Nouveau-Brunswick et les autres provinces.	**
Ministère de la Santé – Cartes d'assurance-maladie	Ministère de la Santé	2019	1	2	91	Nous recommandons que les contrats de l'Assurance-maladie avec Service Nouveau-Brunswick et la Croix Bleue Medavie soient modifiés pour y inclure des indicateurs de rendement et des exigences de rapports connexes.	**
Ministère de la Santé – Cartes d'assurance-maladie	Ministère de la Santé	2019	1	2	96	Nous recommandons que l'Assurance-maladie prépare un plan d'effectifs pour l'aider à développer la capacité pour mettre en oeuvre les changements nécessaires pour le programme de la carte d'assurance-maladie tout en poursuivant ses activités actuelles à un niveau acceptable.	**

**Nous avons l'habitude de suivre l'état de nos recommandations d'optimisation des ressources à partir de la deuxième année suivant la publication du rapport original. Le travail de suivi sur ce chapitre sera effectué dans le cadre de notre plan de travail de 2021.

Domaine de vérification	Ministère ou agence	Année	Volume	Chapitre	Par.	Recommandation	État auto-déclaré
Ministère de la Santé – Cartes d'assurance-maladie	Ministère de la Santé	2019	1	2	99	Nous recommandons que l'Assurance-maladie : <ul style="list-style-type: none"> • élabore des indicateurs de rendement clés pour permettre l'évaluation de l'Assurance-maladie; • établisse des objectifs de rendement et mesure les résultats réels par rapport à ces objectifs; • présente les résultats dans le rapport annuel du Ministère. 	**
Externalisation des travaux d'entretien et de construction des routes	Ministère des Transports et de l'Infrastructure	2019	1	3	34	Nous recommandons que le ministère des Transports et de l'Infrastructure élabore une politique d'externalisation fondée sur des preuves et un cadre décisionnel pour guider le choix des programmes et des activités à externaliser.	**
Externalisation des travaux d'entretien et de construction des routes	Ministère des Transports et de l'Infrastructure	2019	1	3	39	Nous recommandons que le ministère des Transports et de l'Infrastructure évalue le risque d'une dépendance excessive à l'égard d'un fournisseur unique lorsqu'il prend des décisions d'externalisation.	**
Externalisation des travaux d'entretien et de construction des routes	Ministère des Transports et de l'Infrastructure	2019	1	3	47	Nous recommandons que le ministère des Transports et de l'Infrastructure enregistre, assure le suivi et fasse régulièrement rapport de l'étendue et de la composition des travaux d'entretien et de construction externalisés.	**
Externalisation des travaux d'entretien et de construction des routes	Ministère des Transports et de l'Infrastructure	2019	1	3	55	Nous recommandons que le ministère des Transports et de l'Infrastructure évalue comment les travaux routiers, comme la pose d'enduit superficiel, sont adjugés et exécutés dans tous les districts après une analyse coûts-avantages objective et fondée sur des preuves.	**
Externalisation des travaux d'entretien et de construction des routes	Ministère des Transports et de l'Infrastructure	2019	1	3	62	Nous recommandons que le ministère des Transports et de l'Infrastructure inclue les dépenses d'immobilisations dans l'équipement essentiel lors de la planification de la manière la plus rentable d'effectuer les réparations de routes.	**
Externalisation des travaux d'entretien et de construction des routes	Ministère des Transports et de l'Infrastructure	2019	1	3	68	Nous recommandons que le ministère des Transports et de l'Infrastructure acquière des biens d'équipement par les moyens les plus rentables comme le démontre une analyse de rentabilisation.	**

*Nous avons l'habitude de suivre l'état de nos recommandations d'optimisation des ressources à partir de la deuxième année suivant la publication du rapport original. Le travail de suivi sur ce chapitre sera effectué dans le cadre de notre plan de travail de 2021.

Domaine de vérification	Ministère ou agence	Année	Volume	Chapitre	Par.	Recommandation	État auto-déclaré
Externalisation des travaux d'entretien et de construction des routes	Ministère des Transports et de l'Infrastructure	2019	1	3	78	Nous recommandons que le ministère des Transports et de l'Infrastructure adjuge les travaux pour le remplacement de ponts et de ponceaux d'une manière rentable fondée sur des preuves et au moment voulu.	**
Impôts fonciers en souffrance : recouvrement et remise	Ministère des Finances	2019	1	4	34	Nous recommandons que le ministère des Finances élabore une politique pour son recours à l'article 25 de la Loi sur l'impôt foncier pour améliorer le recouvrement des impôts fonciers en souffrance. Cet article stipule que la personne au nom de laquelle sont évalués les biens réels, qui ne paie pas les impôts sur ces biens réels, commet une infraction punissable en vertu de la Partie II de la <i>Loi sur la procédure applicable aux infractions provinciales</i> .	**
Impôts fonciers en souffrance : recouvrement et remise	Ministère des Finances	2019	1	4	35	Nous recommandons que le ministère des Finances calcule et fasse le suivi de l'incidence de la remise des impôts fonciers municipaux sur les charges de la province.	**
Impôts fonciers en souffrance : recouvrement et remise	Ministère des Finances	2019	1	4	36	Nous recommandons que le ministère des Finances : <ul style="list-style-type: none"> • clarifie les attentes de rendement de Service Nouveau-Brunswick en matière de recouvrement des impôts fonciers en souffrance; • surveille le rendement de Service Nouveau-Brunswick par rapport à des indicateurs et des objectifs de rendement prédéfinis. 	**
Impôts fonciers en souffrance : recouvrement et remise	Ministère des Finances	2019	1	4	51	Nous recommandons que le ministère des Finances définisse des critères d'admissibilité détaillés pour la remise d'impôts fonciers afin d'assurer une cohérence des décisions de remise.	**
Impôts fonciers en souffrance : recouvrement et remise	Ministère des Finances	2019	1	4	52	Nous recommandons que le ministère des Finances demande au groupe d'audit interne du Bureau du contrôleur d'effectuer des examens périodiques des contrôles de systèmes.	**

**Nous avons l'habitude de suivre l'état de nos recommandations d'optimisation des ressources à partir de la deuxième année suivant la publication du rapport original. Le travail de suivi sur ce chapitre sera effectué dans le cadre de notre plan de travail de 2021.

Domaine de vérification	Ministère ou agence	Année	Volume	Chapitre	Par.	Recommandation	État auto-déclaré
Impôts fonciers en souffrance : recouvrement et remise	Ministère des Finances	2019	1	4	53	Nous recommandons que le ministère des Finances consulte le Conseil du Trésor pour déterminer si la directive de 2014 de réviser la Loi sur l'impôt foncier est toujours appropriée.	**
Entente de financement de la ville de Saint John	Bureau du Conseil exécutif	2019	1	5	29	Nous recommandons que le Bureau du Conseil exécutif s'assure que les décisions de financement du Cabinet : <ul style="list-style-type: none"> • suivent une procédure établie avec l'autorisation appropriée de toutes les parties intéressées; • soient justifiées par une analyse de rentabilisation documentée, une analyse financière détaillée et une argumentation claire pour les décisions importantes; • soient appuyées par un examen juridique documenté avant que les décisions soient prises. 	**
Entente de financement de la ville de Saint John	Bureau du Conseil exécutif	2019	1	5	33	Nous recommandons que le Bureau du Conseil exécutif élabore une politique de conservation des dossiers pour assurer que les registres clés sont conservés au Cabinet du premier ministre au cours des transitions gouvernementales.	**

**Nous avons l'habitude de suivre l'état de nos recommandations d'optimisation des ressources à partir de la deuxième année suivant la publication du rapport original. Le travail de suivi sur ce chapitre sera effectué dans le cadre de notre plan de travail de 2021.

Domaine de vérification	Ministère ou agence	Année	Volume	Chapitre	Par.	Recommandation	État auto-déclaré
Entente de financement de la ville de Saint John	Bureau du Conseil exécutif et le Secrétariat du Conseil du Trésor	2019	1	5	54	<p>Nous recommandons que le Bureau du Conseil exécutif/le Secrétariat du Conseil du Trésor s'assurent :</p> <ul style="list-style-type: none"> • que les ententes de financement n'outrepassent pas effectivement l'esprit et l'objectif des dispositions législatives comme : • le paragraphe 100(8) de la Loi sur la gouvernance locale décourageant les déficits continus; • le besoin d'un crédit avant de dépenser les fonds provinciaux en vertu de la Loi sur l'administration financière; • qu'une analyse détaillée des risques soit effectuée lorsque des ententes de financement sont élaborées et que les clauses nécessaires soient incluses pour traiter les risques relevés pour la province, dont : • une clause sur les crédits reposant sur un avis juridique pour s'assurer que l'autorisation budgétaire appropriée est obtenue; • une clause exigeant que les rapports financiers soient établis selon les normes comptables pour le secteur public; • qu'un crédit pluriannuel suffisant soit obtenu pour couvrir tout le financement juridiquement engagé sur la durée de l'entente. 	**
Entente de financement de la ville de Saint John	Bureau du Conseil exécutif	2019	1	5	64	<p>Nous recommandons que le Bureau du Conseil exécutif fasse participer toutes les entités provinciales pertinentes lors de la planification, de l'élaboration et de l'examen des futurs contrats et ententes pour l'approbation du Cabinet.</p>	**

**Nous avons l'habitude de suivre l'état de nos recommandations d'optimisation des ressources à partir de la deuxième année suivant la publication du rapport original. Le travail de suivi sur ce chapitre sera effectué dans le cadre de notre plan de travail de 2021.

Domaine de vérification	Ministère ou agence	Année	Volume	Chapitre	Par.	Recommandation	État auto-déclaré
Entente de financement de la ville de Saint John	Bureau du Conseil exécutif	2019	1	5	71	<p>Nous recommandons que le Bureau du Conseil exécutif veille à ce que les ententes approuvées par le Cabinet :</p> <ul style="list-style-type: none"> • soient complétées et autorisées avant de faire des paiements en vertu de l'entente ; • contiennent des clauses pour minimiser le risque et protéger les contribuables ; • incluent des résultats clairs et mesurables ; • incluent des mécanismes de contrôle ; • soient suivies pour s'assurer que les principaux résultats attendus, comme des rapports d'un comité de travail, sont préparés tel qu'exigé. 	**
Entente de financement de la ville de Saint John	Secrétariat du Conseil du Trésor et le contrôleur provincial	2019	1	5	85	<p>Nous recommandons que le Secrétariat du Conseil du Trésor/contrôleur provincial examinent et actualisent la Loi sur l'administration financière pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la moderniser à l'égard des paiements, des régularisations et de la conformité aux normes comptables pour le secteur public; • accroître la clarté pour les agents financiers clés qui traitent les paiements à l'échelle du gouvernement pour savoir s'il existe une autorisation budgétaire appropriée; • prévoir les crédits budgétaires pour les ententes pluriannuelles au moment où les fonds sont juridiquement engagés. 	**

**Nous avons l'habitude de suivre l'état de nos recommandations d'optimisation des ressources à partir de la deuxième année suivant la publication du rapport original. Le travail de suivi sur ce chapitre sera effectué dans le cadre de notre plan de travail de 2021.